HIS

D

REVOI

S U

Où l'on voit les
arrivez dans ce
la Religion &

Par M. L'AE
de l'Académie
& des

SIXIÉM

TOME

A L
Chez PIE
M. D
Avec Privilege des

HISTOIRE
DES
REVOLUTIONS
DE
SUEDE,

Où l'on voit les changemens qui sont arrivez dans ce Royaume, au sujet de la Religion & du Gouvernement.

Par M. L'ABBÉ DE VERTOT, de l'Académie Royale des Inscriptions & des Belles Lettres.

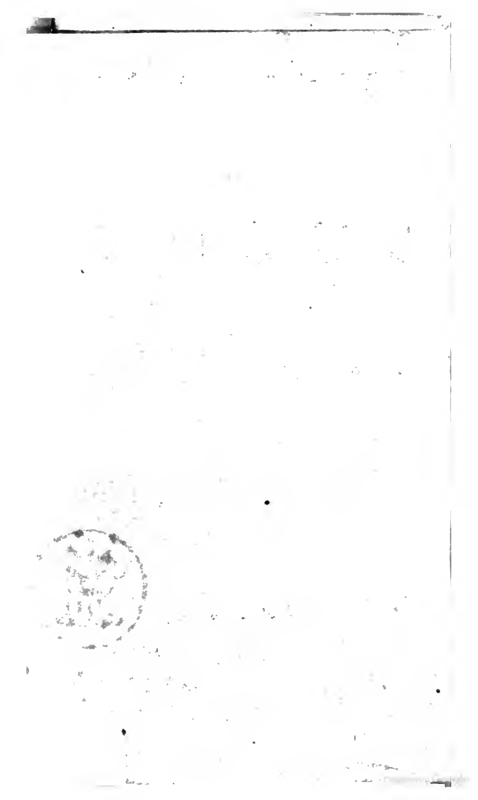
SIXIÉME ÉDITION.

TOME PREMIER.



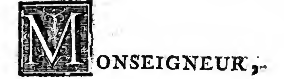
A LA HAYE.
Chez PIERRE GOSSE.
M. DCC. XLIV.
Avec Privilege des Etats de Holl. & de West-Frise.







A MONSEIGNEUR LE CHANCELIER.



ONSEIGNEUR,

Les Lettres & les Loix ont une liaison naturelle, nos Souverains les ont toujours

réunies ſous l'empire du premier Magiſtrat, elles ſuivent dans les Etats la même deſtinée, & quand les Lettres ont beſoin de protection, elles ſont en droit d'aller demander celle du Chef de la Juſtice. Souffrez, MONSEIGNEUR, *que je donne à ce droit plus d'étenduë peut-être qu'il n'en a, & que cette idée autoriſe la liberté que je prens, de vous préſenter l'Hiſtoire des Révolutions de Suéde. La protection que j'oſe dire, que vous devez aux Lettres auſſi bien qu'aux Loix, ne partage point les forces de votre génie, vos lumiéres ne ſont ni épuiſées,*

ni

ni affoiblies pour avoir été employées à pénétrer ce qu'il y a de plus fin & de plus délicat dans les ouvrages d'esprit, & vous les portez encore toutes entiéres à ces augustes Conseils, d'où dépend la destinée des hommes. Là, votre profonde capacité vous donne un rang, qui rend inutile celui que vous donne votre dignité, la première de l'Etat. Là, vous éclairez les plus sublimes intelligences que la France ait produites. Là, vous prononcés des Oracles, plus respectables encore par leur justice que par leur autorité. C'est, MONSEIGNEUR, *dans une place si éminente,*

qu'on voit éclater ces rares vertus, dont vous n'aviez pû faire, pour ainsi dire, que l'essai dans les Commissions, & dans les Intendances que le Roi vous avoit confiées. * *Ce même esprit & ces mêmes maximes, qui ont fait la félicité de quelques Provinces particuliéres, régnent aujourd'hui dans tout le Royaume, parce que vous êtes élevé au plus haut dégré d'honneur & de puissance. Jusques-là les Provinces se disputérent les unes aux autres le bonheur*

de

* Le Languedoc, la Guienne, la Picardie, la Champagne, & la Brétagne. Monseigneur le Chancelier a assisté dix fois aux Etats de cette Province, en qualité de Commissaire de Sa Majesté.

de vous posséder. Celles qui n'en avoient pas encore joüi, regardoient au moins ce malheur, comme un droit de vous posséder à leur tour. Le Conseil & la Capitale de leur côté, se plaignoient de votre absence. Ces désirs & ces intérêts contraires conspiroient à vous appeller à une Dignité, où vous fussiez, pour ainsi dire, un bien commun à toute la France. Vous y êtes parvenu, Monseigneur, *& même encore plus haut, je veux dire à l'estime & à la confiance du plus grand des Rois. Puissiez-vous,* Monseigneur, *en joüir aussi long-tems que*

l'intéret de tout le Royaume le demande. Ce ſont les vœux de la perſonne du monde, qui eſt avec le plus profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE GRANDEUR,

Le très-humble & très-obéïſſant Serviteur,

L. D. V.

AVERTISSEMENT.

ENtre les événemens qui plaisent dans l'Histoire, je n'en vois point, qui méritent plus d'attention que les changemens qui arrivent dans les Etats, au sujet du la Religion ou du Gouvernement. Tous les particuliers s'y trouvent intéressez, par ce qu'il y a de plus capable de toucher dans les hommes, l'ambition ou la conscience. Chacun est animé de passions vives. Tout est en mouvement. Le peuple croit alors rentrer dans ce qu'il appelle ses premiers & ses plus anciens droits. Il veut choisir lui-même son Maître, & décider de la Religion. Il prend parti selon qu'il est prévenu & agité, & les Grands mêmes sont contraints dans ces occasions; de le flatter pour le faire servir

à leurs intérêts & à leurs desseins particuliers.

Quand l'Historien est bon Peintre, c'est pour le Lecteur le plus beau spectacle du monde. Si outre cela, il est bon Juge, il rend ce spectacle utile, en montrant d'un côté, les malheurs affreux qui accompagnent & qui suivent ces étranges révolutions, & de l'autre, en exposant fidélement le caractére des principaux Acteurs, qui paroissent sur le Théatre, & en rendant à ces hommes fameux toute la justice qui leur est dûe.

On verra dans cet Ouvrage la Noblesse Suédoise peu unie entre elle, presque indépendante de son Souverain, jalouse sur tout de la puissance des Evêques, & envieuse de leurs richesses excessives. On y verra ces Prélats usurper les droits du Prince, profaner souvent la sainteté de leur caractére, parmi la sédition

tion & les armes: Tout le Royaume partagé entre ces deux partis; Les Danois leurs voisins profiter de leurs divisions, se déclarer pour un de ces Partis, & les accabler ensuite tous les deux: Le Sénat & la Noblesse massacrez; Le peuple réduit à une extrême misére: Enfin cette Monarchie ébranlée jusques aux fondemens, sans Rois, sans Sénat, sans Généraux, & sans Armée, prête à devenir une malheureuse Province de Dannemarc, lorsqu'il paroit un Prince fameux par ces exploits, & Chef de la Maison qui régne aujourd'hui, qui, par sa conduite & sa valeur, chassa les Danois de la Suéde, & qui eut l'habileté de reprendre peu à peu toute l'autorité, que le Clergé & la Noblesse avoient usurpée sur les Rois ses prédécesseurs.

On verra dans cette Histoire les grands biens des Evêques & du

du Clergé, qui furent au commencement de l'Eglise le témoignage & la récompense de leur vertu, devenir dans la suite la cause des désordres qu'on leur reprocha, ce qui servit de prétexte pour envahir leurs richesses, & pour les en dépouiller.

On verra enfin un Royaume éléctif devenir succeﬂif & héréditaire, par la valeur & l'habileté d'un Prince, qui, de malheureux proscrit, parvint à la Couronne & à une puissance absoluë, & qui changea la forme de l'Etat, suivant son inclination & ses intérêts.

J'avouë que j'ai été blessé du peu d'exactitude ou du manque de bonne foi de plusieurs Historiens, qui ont parlé des affaires de la Suéde. Les uns ont déguisé la vérité, & les autres n'ont pas eu assez de soin de nous instruire, ni des événemens ni des motifs des entreprises. Plus ces

Auteurs m'ont paru se contredire, plus je me suis appliqué à les concilier, ou à démêler le vrai du faux. J'ai lû avec attention les Historiens* Suédois, Danois, Allemands & François, Catholiques & Protestans : Je les ai lûs sans intérêt & sans autre passion, que celle de connoître la vérité, & de l'écrire avec exactitude, & j'ai lieu d'espérer qu'on ne me reprochera point certain esprit de parti, indigne de la fidélité &
du

* Ericus Upsaliensis. Chorographia Scandinaviæ Adami Bremensis. Tumbæ veterum apud Suones Gothosque Regum. Exegesis de quinque primariis Suecorum Gothorumque antiquis emporiis. Retorsio adversus Petrum Parvum. Jacobus Zieglerus testis oculatus Cædis Holmiensis. Huitfeld. Annales Episcoporum Slevencensium. Theatrum nobilitatis Succanæ, Messenii. Joannes Gothus Magnus. Olaüs Magnus. Pontanus. Saxo Grammaticus. Loccenius, Schefferus, Chytræus, Bazius, Buræus, Pufendorf, Vita Archiepisc. Upsalensium, Crantzius, Vastorius, Meursius, Scandia illustrata Messenii. Antiquitates Suecogothicæ Loccenii, Monsieur de Thou, Florimond de Remond, Varillas, Maimbourg.

du désintéressement d'un véritable Historien.

Je n'ai point loüé en tout les Chefs des Catholiques, parce qu'ils n'étoient pas loüables en tout. Ils ont toujours eu le bonheur de soûtenir un parti, où régne la vérité; Mais eux-mêmes souvent n'en faisoient qu'une profession extérieure, sans une véritable Foi, & ils défendoient moins la Religion, que les biens & les richesses qui étoient attachez à son culte.

Je n'ai point blâmé en tout, ni méprisé les Chefs des Protestans, parce qu'ils n'étoient pas en tout ni blâmables, ni méprisables. J'ai distingué l'erreur de la malice, & respecté les grands talens & les qualitez estimables que Dieu, comme Auteur de la nature, avoit répanduës sur des personnes, qu'il n'avoit pas cependant attirées par sa grace, à la connoissance de la véritable Religion.

AVER-

AVERTISSEMENT
DE
L'EDITEUR.

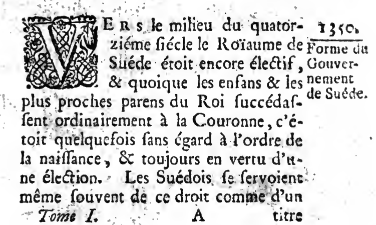
J*E ne prétens point faire l'éloge des* Révolutions de Suéde. *La netteté avec laquelle l'Abbé de Vertot développe & abrége les événemens, l'élégance de sa narration, la douceur de son stile, la noble franchise avec laquelle il loue Gustave Vasa, que d'autres Catholiques, moins judicieux, auroient pris à tâche de dénigrer, ne me fournissent rien à dire, sur quoi le Public équitable ne m'ait prévenu il y a long-tems. Je me borne à marquer quelques-uns des avantages, qui distinguent cette édition des précédentes. L'index marginal en est un. Par ce moyen, vous voyez d'un coup d'œil*

d'œil le ſommaire de chaque page, ou de chaque article. La Table en eſt un autre. Celle des Editions de Paris, diffuſe & prolixe à l'excès, étoit preſque une hiſtoire. On y ſpécifioit juſqu'aux moindres particularitez, concernant certains faits, ou certains perſonnages, tandis que d'un autre côté, on omettoit un grand nombre d'Articles. On a réparé ce léger défaut, par une table beaucoup moins longue & beaucoup plus chargée d'articles. On eſpére que le Public nous ſaura bon gré de ces attentions, petites mais utiles, & qu'il s'apperceyra auſſi avec plaiſir, qu'on a tâché, en corrigeant, de laiſſer échapper auſſi peu de fautes qu'il ſoit poſſible.



HISTOIRE
DES
REVOLUTIONS
DE SUEDE,

Où l'on voit les changemens qui sont arrivez dans ce Royaume, au sujet de la Religion & du Gouvernement.



VERS le milieu du quatorziéme siécle le Roïaume de Suéde étoit encore électif, & quoique les enfans & les plus proches parens du Roi succédassent ordinairement à la Couronne, c'étoit quelquefois sans égard à l'ordre de la naissance, & toujours en vertu d'une élection. Les Suédois se servoient même souvent de ce droit comme d'un

1350. Forme du Gouvernement de Suéde.

1350. titre pour déposer leurs Souverains, quand ces Princes donnoient atteinte à la liberté ou aux Privileges de la Nation.

Bornes du pouvoir du Roi.

Le pouvoir du Roi étoit fort borné dans ce Royaume. Il ne pouvoit faire la Guerre ni la Paix, & bien moins des levées de Troupes ou d'argent, sans le consentement du Sénat, ou des Etats Généraux, lorsqu'ils étoient assemblés. Il ne lui étoit pas permis de faire construire de nouvelles Forteresses, & il ne pouvoit donner le Gouvernement des anciens Châteaux, qu'à des Suédois naturels. Il se feroit infailliblement exposé à une révolte générale, s'il avoit tenté de
1281. faire entrer des Troupes Etrangeres dans le Royaume, tout ce qui pouvoit étendre ou fortifier son autorité étoit également suspect & odieux, & ces Peuples ne redoutoient pas moins la puissance de leur Souverain, que celle de leurs voisins & de leurs ennemis.

Domaine de la Couronne.

Le Domaine de la Couronne ne consistoit que dans quelques Terres de peu d'étenduë, situées proche la Vil-
1282. le d'Upsal, & dans un Tribut fort leger, que les Païsans payoient par tête.

te. Sous le Regne du Roi Magnus Ladaslasz, le Sénat du Royaume réünit au Domaine du Prince les Mines de cuivre, la propriété de trois grands Lacs, Meler, Wener & Weter avec le droit de pêche sur les côtes de la Mer Baltique; & il ordonna que ceux qui avoient acquis des Terres incultes à titre de Fief, ou le droit de Pâturage dans les Forêts, payeroient dans la suite au Roi les redevances, dont ils s'étoient affranchis à la faveur des Guerres Civiles. Comme il y avoit peu de crimes punis de mort selon les Loix du Royaume, mais seulement par des amendes & par confiscation, cela faisoit anciennement une partie considérable du Domaine; Les Evêques & le Clergé s'étoient emparés de ce droit, sous prétexte, peut-être, que ces amendes leur appartenoient, comme une espéce d'expiation pour les crimes des coupables. 1282.

Les Fiefs & les Gouvernemens des Châteaux qui ne se donnoient d'abord qu'à vie, & même que pour un certain tems, étoient devenus insensiblement héréditaires. La Noblesse qui en jouïssoit avoit cessé d'en payer les redevances sans autre titre, que sa puis- Mauvais état de ce Domaine.

1282. ſance & la foibleſſe du Prince. Les Evêques & ceux du Clergé qui en poſſédoient, s'étoient pareillement exemptés de ces droits, ſous le prétexte toujours plauſible de la Religion, & que ces Fiefs étoient devenus biens Eccleſiaſtiques. Enfin le Domaine du Prince étoit ſi diminué par les différentes uſurpations du Clergé & de la Nobleſſe, qu'à peine ſuffiſoit-il en ce tems-là pour entretenir cinq cens chevaux. Le Roi n'étoit preſque conſidéré que comme le Capitaine Général de l'Etat pendant la Guerre, & le Préſident du Sénat dans la Paix. La Guerre augmentoit ſon autorité, ſur tout, s'il étoit heureux contre les ennemis de la Nation : mais dans la Paix, on ne lui laiſſoit que le pouvoir de convoquer les Etats, de propoſer les affaires, & d'exécuter les Décrets publics.

Sénat de Suéde. Le Sénat avoit preſque toute l'autorité : il étoit ordinairement compoſé de douze Seigneurs de Province, ou qui avoient les premiéres Charges de l'Etat. Ces Seigneurs ſe rendoient à Stokholme, Capitale du Royaume, & auprès du Roi, quand il arrivoit quelque affaire d'importance.

ce. L'Archevêque d'Upsal, Primat de 1282.
la Suéde, étoit Sénateur né, les six autres Evêques de ce Royaume * avoient à la vérité beaucoup de pouvoir & une grande considération dans les Etats Généraux; mais ils n'entroient cependant dans le Sénat que par la nomination du Roi, ou par le choix des Etats dans un interregne. La dignité de Sénateur n'étoit point héréditaire. Quand il y avoit quelque place vacante dans le Sénat, le Roi choisissoit parmi les Evêques & les principaux Seigneurs de la Nation, une personne qui lui fût agréable pour la remplir. Le Prince, par ce droit, pouvoit faire entrer ses amis & ses créatures dans le Sénat : mais il étoit souvent trompé dans son choix; il perdoit ses amis en les faisant Sénateurs : Cette dignité les éloignoit de ses intérêts à proportion qu'elle les approchoit de sa puissance & de son autorité : d'ailleurs l'amour pour la liberté, & l'attachement pour les Privileges de la Nation, prévaloient souvent en ce tems-là dans l'esprit d'un Suédois sur tous ses autres engagemens.

* Lincoping, Stregnez, Westerâs, Scarà, Abo, Vexiò.

1282. Le Sénat, qui dans sa premiére institution n'étoit établi que pour servir de Conseil au Roi, portoit alors son autorité jusques sur la conduite du Prince: Le premier Sénateur prétendoit être en droit de l'avertir, quand il passoit les bornes de son pouvoir. Les Suédois regardoient les Sénateurs comme les Protecteurs de la liberté & des Privileges de la Nation: C'étoit proprement dans ce Corps que résidoient la toute-puissance & la majesté de l'Etat. Le Sénat rendoit souverainement la Justice, décidoit de la Guerre ou de la Paix, conjointement, à la verité, avec le Roi, qui n'étoit cependant souvent que le Ministre de leurs résolutions.

Son autorité.

Richesses du Clergé.

Le Clergé possédoit lui seul plus de biens que le Roi, & même que tous les autres Etats du Royaume ensemble. L'Archevêque d'Upsal & les six Evêques ses suffragans, soutenoient leur dignité avec tout l'éclat que donnent de grandes richesses; ils étoient la plûpart Seigneurs temporels de leurs Villes Episcopales. Outre les biens attachés à leurs Evêchés, qui consistoient en des Seigneuries considérables, ils s'étoient encore rendus maîtres, chacun dans

dans son Diocese, de la succession 1281.
de tous les Ecclésiastiques qui mouroient sans faire de Testament; ce qui par la suite des tems avoit extrêmement augmenté leur revenu. Ils jouïssoient des droits d'amende & de confiscation, qui appartenoient anciennement au Domaine du Prince. Ils avoient acquis insensiblement par des Fondations & legs pieux, plusieurs Fiefs de la Couronne. Le Domaine du Clergé pouvoit bien augmenter par des donations, mais jamais diminuer par des ventes ni par des aliénations. Les Loix les défendoient expressément, & ces Loix étoient aussi contraires aux Séculiers qu'elles étoient utiles à l'agrandissement du Clergé.

Ses privileges.

Les Evêques sçurent si bien se prévaloir dans les Elections du crédit qu'ils avoient parmi le peuple, & du besoin qu'on avoit de leurs suffrages, qu'ils obtinrent dans ces conjonctures plusieurs privileges, qui diminuérent beaucoup dans la suite le Domaine & l'Autorité du Prince. Ils exigeoient du Roi avant que de le reconnoître pour Souverain, & ils l'obligeoient de jurer avant que de faire la Cérémonie de son Couronnement, qu'il les conser-

1282. veroit inviolablement dans la possession de leurs droits & de leurs privileges ; qu'il n'entreprendroit jamais de mettre Garnison dans leurs Châteaux & leurs Forteresses ; qu'il ne réüniroit point à son Domaine les Terres, ni les Fiefs, dont ils joüissoient, de quelque maniére qu'ils les eussent acquis : & ils engageoient en méme tems ce Prince à signer qu'il consentoit à sa déposition s'il violoit leurs privileges & son serment.

Sa puissance. Ces Prélats fiers de leurs richesses & du nombre de leurs vassaux, s'érigerent insensiblement en petits Souverains. Ils firent fortifier leurs Châteaux, ils y entretenoient Garnison en tout tems, ils ne marchoient iamais qu'accompagnez d'un nombre considérable de Cavaliers & de gens de Guerre. On les voyoit à la tête de toutes les brigues & de tous les partis. Des différends au sujet de leurs vassaux, ou pour les limites de leurs Seigneuries, leur faisoient prendre souvent les Armes contre leurs voisins ; quelques fois même ils paroissoient à la tête des Troupes contre le Roi, sur tout quand ils soupçonnoient qu'il vouloit rentrer dans ses droits & dans les Ter-

Terres du Domaine & de la Couronne. 1282.

Les Seigneurs & les Gentilshommes retirez dans leurs Châteaux en faisoient de petites Forteresses, & comme le Siége de leur Domination; ils se servoient de leurs Vassaux comme de domestiques sans gages, pour cultiver les Terres, & souvent même ils les armoient pour faire des courses sur leurs voisins. On ne connoissoit point encore en Suéde parmi la Noblesse les Titres de Baron, de Comte, de Marquis, ni les noms héréditaires dans les Maisons. On n'étoit connu que par les Armes de sa Famille & par le nom de son pere, que l'on portoit conjointement avec le sien: on n'étoit distingué que par sa valeur & par le nombre des Vassaux que l'on pouvoit mener à la Guerre. Les Gentilshommes défendoient leurs intérêts, & vengeoient les torts qu'ils avoient reçus par les Armes. On ne connoissoit gueres la justice des Loix, parce qu'il n'y avoit point de puissance dans l'Etat capable de les faire observer; la force décidoit presque de tout, & tenoit lieu de droit & de justice. Etat de la Noblesse.

Les Bourgeois de Stokholme & les

1282. Habitans des autres Villes Maritimes qui ne subsistoient que par le commerce, avoient plus de soumission & d'attachement pour le Roi. Les Marchands sur tout, rebutez d'une liberté tumultueuse, & qui les exposoit toujours à l'invasion du plus fort, auroient volontiers consenti que le Prince eût pris toute l'autorité nécessaire pour rétablir la tranquillité, & pour faire fleurir le commerce. Mais le petit nombre de Villes, qu'il y avoit en Suéde, faisoit que les Députez des Bourgeois avoient peu d'autorité & de considération dans les Diétes.

Des Bourgeois.

Et des Païsans.

Les Païsans au contraire, qui dans ce Royaume ont le privilége particulier d'envoyer des Députez de leur Corps aux Etats, suivoient aveuglément les mouvemens de leurs Seigneurs, & défendoient toujours avec opiniâtreté la liberté & les priviléges de leurs Provinces. Dans les Cantons fertiles, ils s'occupoient au labourage; mais dans le Helsingland, le Gestricland, l'Angermeland, & les autres Provinces qui tirent vers le Nord, ils passoient leur vie à la chasse des bêtes fauves, dont la chair leur servoit de nourriture, & les pelleteries pour paier les

les tributs au Prince. C'étoient des gens sauvages, la plûpart élevez dans les bois, jaloux de leurs coutumes, &, comme ils avoient peu à perdre, toujours prêts sur le moindre prétexte à prendre les Armes & à se révolter. L'idolatrie regnoit encore dans quelques-uns de leurs Villages, les autres suivoient à la vérité la Loi Chrétienne, mais si défigurée par le mélange de leurs anciennes superstitions, qu'ils n'avoient gueres que le nom de Chrétiens. 1281.

Les Païsans formoient le Corps de l'Etat le plus nombreux & le plus puissant. Les uns relevoient immédiatement du Roi, & envoyoient des Députez aux Diétes, les autres appartenoient au Clergé ou à la Noblesse. Ils ne payoient les uns ni les autres qu'un leger tribut au Prince ; souvent même il falloit, pour ainsi dire, leur faire la Guerre, & envoyer des Troupes jusques dans leurs Forêts & sur leurs Montagnes, pour apuyer ceux qui levoient ces droits. Ils ne vouloient presque contribuer au bien de l'Etat qu'en marchant à la Guerre ; encore prétendoient-ils n'y être obligez que pour défendre chacun leurs

1282. Frontiéres, & ils ne vouloient même combattre que sous les Chefs qu'ils se choisissoient eux-mêmes.

Du reste, ils vivoient presque sans aucune dépendance de la Cour, & même sans aucune union entr'eux, également incapables de société & de soumission, & plûtôt farouches & indociles, que libres.

Entreprises des Rois & des Sujets les uns contre les autres.

Tant d'indépendance dans des Sujets, une autorité si bornée dans le Souverain, si peu d'union entre les différens ordres de l'Etat, tout cela avoit été cause que ce Royaume n'avoit presque jamais été sans quelque révolte & sans Guerres civiles. La plûpart des Rois de Suéde aspirerent à une autorité plus absoluë : quelques-uns de ces Princes appuyez de leurs amis & de leurs créatures, tenterent de se rendre Maîtres du Gouvernement, & indépendans du Sénat : mais les Suédois se révolterent autant de fois que leurs Souverains donnerent atteinte à la liberté & aux privileges de la Nation. Dans ces occasions, l'ombre & la moindre apparence du pouvoir arbitraire, faisoit prendre les Armes, & réünissoit tous les Etats contre le Roi.

Les

Les Evêques appréhendoient un 1282.
Prince trop puissant, qui eût voulu rentrer dans son Domaine, & qui les eût peut-être renfermez dans les bornes de leur profession: La Noblesse armoit de son côté pour défendre des privileges, qui lui procuroient une espéce d'indépendance, & les Païsans sans trop connoître leurs intérêts, combattoient avec opiniâtreté, pour conserver des Coûtumes peu utiles à l'Etat, mais conformes à leur naturel sauvage. On ne voyoit dans tout ce Roiaume que séditions, que ravages, & que révoltes. Il sembloit que la destinée des Rois de Suéde fût entre les mains de leurs Sujets, & qu'elle dépendît de leur caprice: ils chasserent plusieurs de ces Princes, qui avoient tenté de s'emparer du pouvoir absolu.

Résolution de ne choisir que des Rois Etrangers.

La jalousie entre les premiéres Maisons du Païs ne leur permettant pas de vivre long-tems sans Souverain, ils résolurent de conserver toujours la dignité du Roi; mais ils convinrent de ne la donner qu'à des Princes Etrangers, afin que se trouvant dans le Roiaume sans Domaine particulier, sans alliances, & sans créatures, ils en fus-

1363. fussent moins puissans, & qu'ils n'eussent d'autorité que celle qu'ils voudroient bien leur laisser.

Entreprises de Magnus contre la liberté des Suédois.

Vers l'an mil trois cens soixante-trois, Magnus Smeck regnoit en Suéde. Il avoit eu de la Reine Blanche sa femme, fille d'un Comte de Namur, deux enfans, Eric & Haquin: l'aîné de ces Princes étoit mort, & les Peuples de Norvege avoien déféré leur Couronne à Haquin. Le Roi son pére lui avoit fait épouser Marguerite fille de Valdemar, quatriéme du nom, Roi de Dannemarc. Magnus assûré des Norvegiens, & fortifié par l'Alliance des Danois, entreprit de se rendre absolu dans la Suéde, & d'abolir entiérement le Sénat de ce Royaume. Peut-être que ces trois Princes avoient formé la même résolution, & qu'ils vouloient se défaire chacun dans leurs Etats d'un Corps redoutable, & toûjours en garde contre leur autorité. Les Suédois ayant pénétré ce dessein & leur intelligence, prirent les Armes; la Suéde devint le Théatre d'un Guerre sanglante. Valdemar pendant sa vie assista puissamment le Roi de Suéde son allié. Haquin de son côté amena un secours considérable au Roi son

son pére. Les Suédois seuls, mais toûjours assez forts quand ils combattoient pour la défense de leur liberté, défirent en plusieurs occasions les Troupes de ces trois Princes; ils chasserent enfin Magnus de la Suéde, & ils regarderent la liberté où ils se trouvoient de se choisir un nouveau Souverain, comme le plus doux fruit de leur victoire. Ils élurent aussi-tôt pour Roi, le Prince Albert, second fils du Duc de Meklenbourg, & neveu du Roi Magnus, sans avoir égard dans l'Election, ni au Roi Haquin, ni à Henri aîné d'Albert, qui leur étoient suspects & odieux par l'attachement qu'ils avoient fait paroitre pour le Prince qu'ils venoient de détrôner.

1363.

1365.

Albert ne devoit la Couronne de Suéde, qu'à l'humeur impatiente des Suédois, qui ne pouvoient souffrir une domination trop absoluë. Ce Prince étoit entré dans leurs intérêts pour régner. Il ne se vit pas plûtôt affermi sur le Trône, qu'il y prit les maximes de ses prédecesseurs; il chercha avec application les moyens de parvenir à une autorité absoluë.

Celles d'Albert.

Le Sénat lui étoit suspect & odieux: L'exemple du Roi Magnus ne lui per-

1365. mettoit pas de songer à l'abolir, & il espéroit encore moins de réduire ni de gagner des Seigneurs riches & puissans, qui se regardoient plûtôt comme les Tuteurs des Rois, que comme les Conseillers du Prince. Albert pour balancer leur autorité, appella auprès de lui quelques-uns des Princes de sa Maison, & plusieurs Seigneurs & Capitaines Allemans. Il leur confia le Commandement des Troupes & des principales Forteresses du Royaume: il fit même entrer dans le Sénat quelques-uns de ces Seigneurs Etrangers, contre les Loix fondamentales de l'Etat: il fit venir en Suéde sous différens prétextes, un nombre considérable de Troupes Etrangéres, qui commencerent à le rendre redoutable à ses propres Sujets. Il mit ensuite des impôts extraordinaires sur le Peuple, afin d'en tirer l'argent nécessaire pour la solde de ces Etrangers. Mais cette politique, qui n'avoit pour objet que l'établissement de son autorité, étant poussée trop loin, ne servit qu'à la détruire. Les Suédois jaloux de leurs privileges, & peu accoutumez à une domination si dure, résolurent de le déposer.

Mar-

Marguerite fille de Valdemar Roi de Dannemarc, & veuve de Haquin, Roi de Norvege, regnoit en même tems dans ces deux Royaumes; le Roi son mari n'avoit survécu que peu d'années à la défaite & à l'abdication du Roi Magnus son pére. Les Etats de Norvege déférerent à la Reine Marguerite la Régence du Royaume, & la tutelle du Prince Olaus son fils. Cette Princesse se rendit si puissante & si absoluë pendant son administration, que le jeune Prince Olaus étant venu à mourir, les Norvegiens s'apperçurent qu'ils n'avoient pas la liberté de faire un nouveau choix. 1365. 1374.

Marguerite éluë Reine de Norvege.

La Reine étoit Maîtresse des Troupes & des Places fortes, les principaux Seigneurs du Royaume étoient dans ses intérêts, & ceux qui n'étoient pas gagnez n'osoient montrer ni mécontentement, ni indifférence dans une conjoncture, où ils se trouvoient trop foibles pour faire paroître leurs sentimens avec sûreté. Marguerite fut éluë dans les Etats pour Souveraine; elle quitta la qualité de Régente pour prendre celle de Reine de son chef, après en avoir porté

1374. té le Titre comme femme du Roi Haquin.

Et de Dannemarc.

Le Roi Valdemar son pére étant mort dans la même année, sans laisser de Prince de son Sang, sur qui le choix des Danois pût tomber, la Reine Marguerite envoya des Deputez aux Etats Généraux du Royaume pour y solliciter son Election. Elle avoit pour concurrent Henry de Meklenbourg, frére aîné d'Albert, Roi de Suéde, & qui avoit épousé la Princesse Ingelburge sa sœur aînée. Le Prince Henry se flattoit qu'avec la qualité de gendre du Roi défunt, il emporteroit aisément la Couronne sur une femme; mais les Agens de Marguerite sçurent si bien faire valoir le mérite, & peut-être l'argent de cette Reine, qu'ils obtinrent en sa faveur tous les suffrages de l'Assemblée. Elle fut proclamée dans les Etats Reine de Dannemarc; & quitta aussi-tôt la Norvege pour se rendre à Copenhague, où elle établit le siége de son empire & de sa domination.

Son portrait.

Cette Princesse qu'on a appellée la Semiramis du Nord, joignoit à l'ambition ordinaire à son sexe, une habileté & une suite de desseins qu'on n'a

pas

pas coutume d'y trouver. Elle aimoit en Reine : elle n'étoit véritablement sensible qu'à sa gloire, & qu'à la passion d'étendre les bornes de son Empire, & d'augmenter sa puissance. 1375.

Elle apperçut avec un plaisir secret le mécontentement des Suédois, elle s'applica à se faire des créatures parmi les principaux de la Nation. Ceux qui étoient maltraitez par le Roi Albert, trouvoient à sa Cour des pensions & une retraite honorable, elle témoigna même assez hautement, qu'elle blâmoit les entreprises qu'il faisoit sur la liberté & les privileges des Suédois. Ce Prince mettoit tous les jours de nouveaux impôts, sans la participation des Etats ni du Sénat. Il avoit tiré des sommes considérables du Clergé par forme d'emprunt; mais rien ne le rendit plus odieux aux Evêques & à la Noblesse, que la réunion qu'il fit à son Domaine de la troisiéme partie des Fiefs, dont le Clergé & les Gentilshommes étoient en possession depuis longtems. Ses intrigues en Suéde.

Cette réunion fut le signal de la révolte, tous les Suédois conspirerent contre lui; ils résolurent de le chasser du Royaume, & ils jetterent les

yeux

1375. yeux sur la Reine Marguerite pour lui offrir leur Couronne. Ils espéroient que cette Princesse occupée dans le Royaume de Dannemarc, se contenteroit presque du Titre de Reine de Suéde, & ils se flattoient d'ailleurs, que si elle entreprenoit de porter trop loin son autorité, les Danois & les Norvegiens agiroient toujours de concert avec eux, pour tenir leur Souveraine dans la dépendance des Etats & du Sénat de chaque Royaume.

Elle est élue Reine de Suéde.

Dans cette vûë, ils lui députerent secrétement quelques Seigneurs des plus considérables du Royaume pour lui offrir la Couronne. La Reine en reçut la proposition avec joye. L'antipatie entre les deux Nations étoit aussi ancienne, pour ainsi dire, que l'établissement de ces deux Royaumes. Cette haine ordinaire entre des Etats voisins, avoit produit des Guerres presque continuelles, & qui avoient été souvent funestes au Dannemarc, l'Election de la Reine assûroit le repos des Danois. Cette habile Princesse l'envisagea même comme un moyen de réünir un jour la Suéde au Dannemarc. Ces motifs la firent résoudre d'accepter les propositions des mécontens.

tens. Elle convint avec leurs Députez, que la Nobleſſe prendroit les armes; qu'on ſignifieroit au Roi Albert ſa dépoſition; que l'armée & les Etats la reconnoîtroient publiquement pour Souveraine, & qu'en conſéquence de ſon Election, elle feroit entrer en Suéde un Corps conſidérable de Troupes pour les ſoûtenir. 1375.

Dépoſition & défaite d'Albert.

Ce Traité ayant été ſigné, les Suédois armerent auſſi-tôt contre le Roi; ils lui firent ſignifier par un Héraut qu'ils renonçoient à l'obéïſſance qu'ils lui avoient jurée, & ils proclamerent en même tems dans leur Camp Marguerite de Valdemar pour Reine de Suéde. Cette Princeſſe fit avancer ſon Armée au ſecours des mécontens, leurs Troupes ſe joignirent, & ils marcherent vers la Gotie Occidentale, où le Roi Albert aſſembloit ſon Armée. Ce Prince n'oublia rien pour réſiſter à ſes ennemis: il aſſembla un Corps conſidérable de Troupes: il appella à ſon ſecours des Princes Allemans, qui étoient de ſa Maiſon & dans ſon Alliance: il engagea même aux Chevaliers de l'Ordre Teutonique, l'Iſle de Gotlande, pour vingt mille Nobles à la roſe, monnoye d'Angleterre, afin

d'a-

1375. d'avoir de l'argent pour fournir aux frais de la Guerre. Les deux Armées ennemies se rencontrerent proche Falcopinc, les Troupes du Roi Albert furent défaites, & il eut même le malheur de tomber entre les mains de ses ennemis avec le Prince Eric son fils, & les principaux Seigneurs de son parti.

Il rénonce à la Couronne de Suéde.

Les Princes de la Maison de Meklenbourg, & Gerard Comte d'Holsace, remirent sur pied de nouvelles Troupes en faveur de ce malheureux Prince, & ils tirerent des secours considérables des Villes Anséatiques, jalouses & inquiétes de la puissance de la Reine & du progrès de ses Armes. La Suéde fut en proye à tant de Nations différentes, qui sembloient ne s'accorder que dans le dessein de ruïner ce Royaume, sans que les Suédois pussent distinguer dans ces malheureux tems leurs amis de leurs ennemis. Il y eut beaucoup de sang répandu pendant près de sept ans que dura cette Guerre. Enfin les deux partis étant également épuisez, & les forces manquant plûtôt que l'animosité, la Paix se fit, le Roi Albert fut contraint de renoncer

cer à sa Couronne pour recouvrer sa liberté. Ce Prince se retira dans son Païs de Meklenbourg, & la Reine fut solemnellement reconnuë pour Souveraine de la Suéde & des deux autres Royaumes du Nord. 1392.

Marguerite appelle Eric en Suéde.

Les Suédois voyant cette Princesse sans enfans, & craignant qu'après sa mort le Roi Albert ou le Prince son fils, ne fissent revivre leurs prétentions, la priérent d'assurer le bonheur de la Suéde par un Mariage avantageux. La Reine n'écouta cette proposition qu'avec chagrin ; jalouse de la souveraine puissance, elle ne pouvoit se résoudre à la partager avec un mari. Cependant pour satisfaire aux priéres des Suédois, elle fit dessein de se désigner un successeur ; mais elle résolut en même tems de le choisir si jeune, que ce Prince par l'impatience de régner ne fut pas en état de troubler la douceur de son Gouvernement. Dans cette vûë, elle appella auprès d'elle son petit neveu, fils de Vratislas VII. du nom, & de Marie de Meklenbourg, qui étoit fille de Henri de Meklenbourg & d'Ingelburge sa sœur. Ce jeune Prince s'appelloit Henri : la Reine lui changea ce nom en celui d'E-

1392. d'Eric, que douze Rois de Suéde avoient deja porté. Elle résolut de l'élever à la Cour, & de faire passer sur sa tête les trois Couronnes du Nord.

Convoque les Etats de ses trois Royaumes.

La forme du Gouvernement étoit presque semblable dans ces trois Royaumes, ils étoient tous trois Electifs, chacun avoit son Sénat, & le Prince ne pouvoit, sans sa participation, ou sans le consentement des Etats Généraux, entreprendre aucune affaire d'importance. La Reine prit quelque tems pour se faire des créatures, & pour s'assûrer des principaux de chaque Nation. Elle convoqua ensuite les Etats Généraux de ces trois Royaumes à Calmar en Suéde, pour travailler à faire une Loi fondamentale, de l'union des trois Royaumes sous un même Monarque ; quarante Députez de chaque Nation se rendirent dans l'Assemblée.

Propose l'union de Calmar.

La Reine en leur présentant le jeune Duc de Pomeranie, les pria de l'agréer pour son successeur. Elle leur répresenta avec beaucoup de grace & d'éloquence l'avantage qu'ils tireroient de n'avoir qu'un même Souverain : elle leur dit qu'ils n'ignoroient pas que son

fon Election avoit terminé tout d'un coup les différends qu'ils avoient entr'eux, & qui naiffent continuellement entre des Etats puiffans & voifins; qu'ils feroient Maîtres à l'avenir de tout le commerce de la Mer Baltique, & que les Villes Anféatiques ne pourroient plus profiter de leurs divifions. Elle ajoûta que pour rendre cette union plus folide, il étoit à propos d'en faire une Loi folemnelle, qui fît de ces trois Royaumes une feule Monarchie. 1392.

La préfence de cette Princeffe, fon difcours plein de folidité, l'applaudiffement & le crédit de fes créatures, lui gagnerent les fuffrages de tous les Deputez. Les Etats confentirent unanimement à l'Election du Duc de Pomeranie, & à l'union des trois Royaumes du Nord en faveur de ce Prince & de fes fucceffeurs. On en fit une Loi fondamentale, qui fut reçûë par les trois Nations, & qui fut confirmée par les fermens les plus folemnels. Et la fait recevoir. 1395.

Cette Loi fi célébre dans le Nord, & qu'on appella l'Union de Calmar, fut dans la fuite le fondement & l'origine des Guerres qui ont duré plus Ce que c'étoit que cette Union.

1395. d'un siécle entre la Suéde & le Dannemark. Elle consistoit en trois principaux articles, qui sembloient avoir été établis & arrêtez pour la sûreté & l'indépendance de chaque Nation. Le premier Article portoit que ces trois Royaumes, qui étoient naturellement électifs, n'auroient dans la suite que le même Roi, qui seroit cependant élû tour à tour dans les trois Royaumes, sans que la dignité Royale pût être affectée à aucun par préférence aux autres, à moins que le Prince n'eût des enfans ou des parens que les trois Etats assemblez jugeassent dignes de lui succéder. Le second Article consistoit dans l'obligation que le Souverain avoit de partager tour à tour sa résidence dans les trois Royaumes, & de consommer dans chacun le revenu de chaque Couronne, sans en pouvoir transporter ailleurs les deniers, ni les employer que pour l'utilité particuliére de l'Etat d'où ils seroient tirez. Et le troisiéme & le plus important, que chaque Royaume conserveroit son Sénat, ses Loix, ses Coutumes & ses Privileges, & que les Gouverneurs, les Magistrats, les Généraux, les Evêques, & même les Troupes & les Garnisons seroient pri-

ses

fes de chaque Païs, sans qu'il pût être 1395.
jamais permis au Roi de se servir d'Etrangers, ni des Sujets de ses autres Royaumes, qui seroient réputez pour Etrangers dans le Gouvernement de l'Etat où ils ne seroient pas nez.

Marguerite exclud la Noblesse Suédoise des Emplois.

Les Suédois se flattoient d'avoir tellement borné par ce Traité l'autorité de leurs Souverains, qu'il leur sembloit que ces Princes ne seroient jamais en état d'entreprendre sur leur liberté; mais ils ne furent pas longtems sans s'appercevoir combien ils s'étoient trompez dans leurs vûës. La Reine étoit trop puissante pour se contenter d'une autorité si bornée. A peine cette Princesse eut été reconnuë en Suéde, qu'elle travailla avec application à s'y rendre absoluë. Elle s'empara peu à peu des principales forteresses qu'elle tira habilement des mains des Gentilshommes par des échanges plus utiles pour leurs Familles, mais moins sûrs, & plus dépendans de la Cour: Elle donna la plûpart des Gouvernemens vacans à des Seigneurs Danois, contre le Traité exprès de Calmar; & elle éloigna insensiblement la Noblesse Suédoise de toutes les Charges & de toutes les Dignitez considérables de

1395. l'Etat. Il n'y eut qu'Abraham Bronerson qui obtint d'elle le Gouvernement de l'Halandie. C'étoit un jeune Seigneur Suédois de bonne mine, & parfaitement bien-fait, qui possédoit seul alors sa confiance ; Mais cette distinction en faveur d'un jeune Gentilhomme qui n'avoit pour mérite que les agrémens de sa personne, fournit un nouveau prétexte aux Mécontens, pour médire de la conduite de la Reine, & pour se plaindre du Gouvernement. Ils allérent la trouver en Corps, pour lui répréſenter les Titres de leurs Privileges, & la Copie du Traité de Calmar, dont l'infraction étoit le sujet de leurs plaintes. La Reine se trouvant Maîtresse de l'Etat, leur répondit en raillant, qu'ils conservassent soigneusement ces Titres, comme elle sçauroit bien garder toutes les Forteresses du Royaume. Cette habile & impérieuse Princesse régna depuis avec une autorité absoluë. Elle mit de nouveaux impôts inconnus jusqu'alors dans la Suéde, & elle prétendoit affermir sa domination en tenant la Noblesse éloignée des affaires, & en rendant peu à peu le Peuple si pauvre, qu'il n'eût pas

pas la force de tenter aucun change- 1395.
ment.

Mais comme ces moyens étoient encore trop foibles pour contenir une Nation accoûtumée à une liberté excessive, & toujours prête à se révolter, cette Princesse travailla à se faire des créatures, & à former un parti dans le Royaume, qui fût capable de s'opposer aux révoltes & de maintenir son autorité. Elle jetta les yeux sur le Clergé, puissant par ses grands biens & par le nombre de ses Vassaux, mais sur tout considérable par le crédit que la Religion donne sur l'esprit des Peuples. La Reine fit de grands biens à toutes les Eglises de Suéde: Elle augmenta le pouvoir & confirma tous les Privileges des Evêques: Elle donna même ensuite beaucoup de part dans le Gouvernement à ces Prélats, afin de les intéresser par leur propre grandeur à la conservation de l'autorité Royale.

Et met le Clergé dans ses intérêts.

Les Evêques gagnez par des graces si pleines de distinction, se dévouérent aux intérêts de la Cour, & les Ecclésiastiques du second Ordre suivirent le même parti, tant par la dépendance où ils étoient de leurs Supe-

1395. rieurs, que parce que la protection de la Cour & la recommandation de la Reine auprès des Chapitres étoit le moyen le plus sûr pour parvenir à l'Episcopat. Les Seigneurs & les Gentilshommes déja jaloux des grands biens & de la puissance du Clergé, n'apperçurent qu'avec beaucoup de chagrin la nouvelle autorité des Evêques; Ils n'osérent cependant éclater du vivant de la Reine: Cette Princesse aussi habile que puissante, avoit des créatures secrettes & cachées parmi les Mécontens, qui l'avertissoient de leurs résolutions, & qui rompoient toutes les mesures qu'ils eussent pû prendre pour secoüer le joug de sa domination.

Régne tyrannique d'Eric.

Après sa mort, le Roi Eric succéda à ses trois Couronnes, mais il n'hérita ni de sa puissance, ni de son habileté. Il se rétira en Dannemarck, d'où il envoya des Gouverneurs en Suéde, qui traitoient les Peuples de ce Royaume plûtôt comme des ennemis desarmez, que comme les Sujets naturels de leur Prince. On les accabla d'impôts, & on remplit le Royaume de Troupes qui pilloient impunément les Provinces: Les Soldats Da-

nois

nois ajoûtoient la raillerie & l'insulte aux violences; Leurs Officiers dissimuloient ces désordres, soit qu'ils tirassent contribution du pillage de leurs Soldats, ou qu'ils eussent des ordres secrets de les souffrir. Les plaintes des malheureux ne pénétroient point jusqu'au Prince, ou étoient rejettées avec mépris. Les Suédois ne pouvant espérer de fin ni d'adoucissement à leurs miséres que dans le changement de l'Etat, songérent à s'affranchir d'une domination qui leur avoit paru injuste dès son commencement, & étoit devenuë tirannique & insupportable. 1395.

1434.

Engelbrecth Gentilhomme de la Province de Dalécarlie, touché des malheurs de son Païs, prit les Armes le premier, & fit soulever les Païsans de son Canton. C'étoient des Peuples qui habitoient vers le Nord de la Suéde, gens simples & grossiers, affectionnez au Prince & à la Patrie, mais jaloux de leurs Privileges, & ennemis de l'oppression. Engelbrecth marcha à leur tête contre les Danois. Il tailla en piéces les premiéres Troupes qui voulurent s'opposer à son entreprise. Le succès de ses Armes attira sous ses Enseignes une foule de Païsans des

Soulevement des Suédois.

1434. Provinces voisines. La Noblesse de Vestmanie & de Néricie se joignit à lui : Il passa dans l'Uplandie dont il se rendit maître : Il fit révolter toutes ces Provinces par sa présence : Il abolit les impôts que le Roi Eric avoit établis, & il fit raser toutes les nouvelles Forteresses que ce Prince ou ses Prédecesseurs avoient fait construire pour fortifier leur autorité. Les Sénateurs du Royaume reconnoissoient encore le Roi Eric. Ils s'assemblérent à Vadestene pour donner ordre à ces mouvemens. Engelbrecth s'y rendit en diligence à la tête de mille Paysans, il entra dans l'Assemblée tout armé, il répréſenta l'injustice & la dureté de la domination Danoise, & il jura qu'il poignarderoit le premier qui s'opposeroit au salut & à la liberté de la Patrie. Ce discours hardi & violent effraya tellement les Sénateurs, qu'il en obtint sans peine un Acte, par lequel ils renonçoient à l'obéïssance qu'ils avoient jurée au Roi Eric.

Charles Canutson se met à leur tête.

Charles Canutson, Grand Maréchal de Suéde, & Gouverneur de Finlandie, se conforma à la délibération du Sénat. Ce Seigneur étoit de l'illustre Maison de Bonde, qui compte plusieurs

ſieurs Rois de Suéde parmi ſes Ancêtres. Il vit avec joye ſa Patrie en état d'être bien-tôt délivrée de la domination Danoiſe; Mais il ſouffroit impatiemment que toute la gloire en revînt à un ſimple Gentilhomme tel qu'Engelbrecth, & il craignit même que dans l'affection que les Payſans lui portoient, ils ne diſpoſaſſent en ſa faveur d'un Royaume qu'ils avoient preſque conquis entiérement ſous ſa conduite. Il ſe joignit habilement à ſes Troupes & à ſon parti, afin de s'en rendre le Chef & le Maître, & il obtint ſans peine un pouvoir qui étoit dû à ſa naiſſance & à ſa dignité. 1434.

Ce Seigneur profita de la meſintelligence qui étoit alors entre le Roi Eric & les Danois. Ce Prince ſe voyant Souverain de trois grands Royaumes, crut que ſa puiſſance le mettoit au deſſus des Loix & des Priviléges de ces Nations. Il traitoit les Danois & les Norvegiens peu différemment des Suédois: Il prétendoit régner d'une maniére toute deſpotique, & ſans égards pour des gens qui vouloient bien être ſes Sujets, mais qui ne pou-

1434. voient souffrir d'être traitez en Esclaves.

Christophle reconnu Roi des trois Roiaumes du Nord.

Une domination si tirannique fit soulever les trois Royaumes contre lui, sans qu'il lui restât des Sujets fidéles, & qu'il pût opposer aux révoltez. Les Danois le forcérent d'abandonner le Royaume, & ils déferérent leur Couronne à Christophle de Baviére son neveu Ce Prince ne fut pas plûtôt sur le Trône de Dannemarc, qu'il demanda aux Etats de Suéde & de Norvege d'être reconnu pour leur Souverain, suivant le Traité de Calmar. Les Norvegiens s'y soûmirent. Le Grand Maréchal de Suéde & les principaux de la Noblesse auroient bien voulu s'en défendre. Ils répréséntérent aux Etats du Royaume que l'Election de ce Prince devoit être rejettée, puisque les Danois y avoient procédé sans la participation de leurs Alliez; Mais les Evêques & le Clergé sollicitérent si puissamment dans les Etats en faveur de ce Prince, qu'il fut enfin résolu de le reconnoître.

Son régne ne fut pas plus heureux pour la Suéde que celui de ses prédecesseurs; Il suivit leurs maximes; Il s'at-

s'attacha au Dannemarc, & il n'oublia rien pour assujettir la Suéde à ce Royaume. La mort prévint ses desseins. Les Danois mirent en sa place Christierne premier Comte d'Oldenbourg, Chef de la Maison qui regne aujourd'hui en Dannemarc, & les Danois firent cette Election sans y appeller encore, ni les Suédois, ni les Norvegiens. Ce Prince prétendoit cependant, à l'exemple de son prédécesseur, que l'Election des Danois fût un Titre qui lui assurât en même tems les Couronnes de Suéde & de Norvege; Mais il trouva en son chemin le Grand Maréchal Canutson qui traversa ses desseins, & s'y opposa courageusement. 1439.

Canutson se fait nommer Roi de Suéde & de Norwege.

Ce Seigneur depuis la révolte d'Engelbrecth s'étoit apperçu que les Suédois étoient dégoutez de la domination étrangére. Dès ce tems-là, il aspira secrettement à la Couronne, & il forma le plan de son élévation. Sa Charge de grand Maréchal le rendoit Maître des Troupes & des Milices: Il commandoit dans une grande Province, & il étoit le plus riche Seigneur du Royaume. Les Etats étant assemblez à Stokholme, le grand Maréchal

1439. s'y rendit à la tête d'un si grand nombre de Gentilshommes & de Seigneurs de Finlandie, qu'on ne douta pas qu'il ne fût Maître de l'Election. Il représenta à l'Assemblée combien le Traité de Calmar étoit préjudiciable à tout le Royaume; Que la Reine Marguerite & les Rois ses successeurs ne s'en étoient servis que pour les assujettir à leur Couronne, & que les Danois les traitoient moins comme des Alliez, que comme des Esclaves, puisqu'ils se reservoient le pouvoir de leur donner un Souverain sans les appeller à son Election; Mais que les Suédois mériteroient d'en être traitez encore plus indignement, s'ils ne rompoient un Traité si honteux à toute la Nation.

Ce discours réveilla la haine & l'antipathie des Suédois contre la domination Danoise. On se souvenoit des mauvais traitemens, & de la tyrannie du Roi Eric, chacun se reprochoit la foiblesse d'avoir consenti à l'Election du Prince de Baviére. On rejetta hautement celle d'un Comte d'Oldembourg, & les Etats déférérent la Couronne au grand Maréchal, comme une récompense du zéle qu'il avoit toujours fait paroître pour les intérêts de sa patrie.

trie. Ce Prince eut le crédit & l'habilité en même tems de se faire élire pour Roi de Norvege. Il passa dans ce Royaume, il fut couronné à Drontem, & il confia le Gouvernement de l'Etat à deux Seigneurs des principaux du Royaume. 1448.

Veut abbaisser le Clergé Suédois.

Les Evêques de Suéde étoient devenu partisans de la Couronne de Dannemarc, depuis que la Reine Marguerite les avoit préférez à la Noblesse dans le Gouvernement du Royaume. Ces Prélats n'avoient consenti à l'Election du grand Maréchal, que parce qu'ils ne s'étoient pas trouvez en état de s'y opposer ; Ils souffroient même impatiemment qu'il se rendit si puissant. Ce Prince apperçut qu'ils étoient mécontens, & il reconnut qu'ils ne l'étoient que parce qu'il régnoit sans leur faire part du Gouvernement. Il étoit de son intérêt de les gagner. Il tint une conduite opposée, il se crut assez puissant pour n'avoir rien à en craindre, il entreprit même de les abbaisser, & de diminuer ces grands biens, dont ils joüissoient avec tant de faste, & qui ne servoient qu'à les rendre redoutables à leur Souverain. Il ordonna conjointement avec le Sénat,

1448. qu'on feroit une recherche exacte de tous les droits de la Couronne, & des biens du Domaine que le Glergé avoit usurpez; & il défendit qu'on fit à l'avenir aucunes Fondations, sous prétexte que les Ecclésiastiques & les Moines s'emparoient insensiblement de tous les biens de l'Etat.

Qui se souléve. Cette Déclaration du Roi irrita au dernier point les Evêques & tout le Clergé du Royaume. Ils traitérent publiquement ce Prince d'Hérétique, & ils n'oubliérent rien pour faire regarder cette entreprise sur leur temporel comme un attentat fait contre la Religion. Ils résolurent de se révolter contre le Roi, & ils engagérent dans cette conspiration leurs parens, leurs Vassaux & leurs créatures. Jean de Salstat, Archevêque d'Upsal, de l'illustre Maison de Bielke, dépêcha secrétement un Gentilhomme à Christierne premier Roi de Dannemarc, pour l'exhorter à passer en Suéde, & à faire revivre l'union de Calmar. Il le fit assûrer par son Envoyé que tous les Evêques se déclareroient en sa faveur, & qu'ils étoient disposez à le recevoir dans leurs Villes & dans leurs Forteresses, comme leur Souverain.

Appelle Christierne en Suéde.

Chris-

Christierne faisoit alors la Guerre en Norvege; Il y avoit été appellé par un parti qui s'y étoit formé contre le Roi Canutson. Ce Prince ne laissa pas de faire entrer une puissante Armée en Suéde pour appuyer la révolte des Evêques. Salstat ayant appris que les Danois paroissoient sur la Frontiére, convoqua une assemblée générale du Clergé à Upsal. Il excommunia le Roi dans une Messe solemnelle qu'il dit: Il déposa ensuite ses Ornemens & ses Habits Ecclésiastiques sur l'Autel, & il jura qu'il ne les reprendroit point qu'il n'eût chassé ce Prince du Royaume; Il prit une Cuirasse & une Epée qu'on lui apporta, & dans cet équipage guerrier, il sortit de l'Eglise à la tête de ses Vassaux pour aller combattre contre son Souverain. Les antres Evêques l'imitérent dans sa révolte, ils prirent les armes pour défendre leurs privileges, & ils se joignirent ouvertement au parti des Danois, pour maintenir des Princes, qui en leur absence leur abandonnoient tous les honneurs de la Souveraineté, & une partie même de l'autorité Royale. On vit en différentes occasions ces Prélats combattre à la tê-

1452. Et preud les armes.

1452. tête des Danois contre le Roi même; de sorte que la Guerre Civile & la Guerre étrangére remplissoient ce Royaume de trouble & d'horreur. Ce Prince n'auroit pas laissé de triompher des Danois & du parti des Evêques, s'il eût sçu se contenter de la dignité de Roi & des Domaines qui y étoient attachez. Mais il voulut régner trop impérieusement dans le commencement d'une domination; Il mit des impôts extraordinaires sur le Peuple pour subvenir aux frais de la Guerre: Il attaqua les Privileges de la Noblesse, comme il avoit fait ceux du Clergé, sans songer que c'étoit à la Noblesse même qu'il étoit redevable de sa Couronne.

Canutson chassé de Suéde. Plusieurs Seigneurs des plus considérables du Royaume abandonnérent son parti. L'Archevêque profita de cette mesintelligence, il battit l'Armée du Roi qui étoit affoiblie par la retraite de la principale Noblesse: Il poursuivit ensuite ce Prince jusques dans Stokholme, où il s'étoit jetté après la perte de la bataille. Canutson abandonné de la Noblesse, sans Troupes & sans vivres pour soûtenir un

un Siége, & craignant de tomber entre les mains de ses ennemis, quitta le Royaume, & se rétira à Danzic dans le dessein de faire des levées de Troupes en Prusse & en Allemagne, & de revenir disputer sa Couronne à la tête d'une Armée. L'Archevêque fut reçu dans Stokholme, & il fit proclamer Christierne premier Roi de Suéde. 1452. 1457.

Ce Prince étoit encore en Norvege où il venoit d'établir son autorité: Il passa promptement en Suéde, il y fut reconnu pour Souverain. L'Archevêque se flattoit de gouverner le Royaume sous le nom de ce Prince; Mais Christierne témoigna hautement qu'il vouloit régner lui-même: Il donna peu de part dans les affaires à l'Archevêque. Ce Prélat irrité d'une conduite qu'il traitoit d'ingratitude, fit paroître son mécontentement, & il s'en expliqua en des termes peu éloignez d'une menace. Christierne qui connoissoit son esprit inquiet, & entreprenant, le fit arrêter, & l'envoya sous bonne escorte en Dannemarc. Catil, Evêque de Lincopinc & neveu de ce Prélat, prit aussi-tôt les Armes contre le Roi: Il forma en peu de tems une armée

Christierne élu en sa place.

Révolte de l'Evêque de Lincopinc.

1457. mée considérable; Ses Troupes défirent celles du Prince en plusieurs occasions. Christierne ne se trouvant pas de forces suffisantes pour tenir la Campagne devant ce Prélat, dispersa son Armée dans les Places dont il étoit Maître, & il repassa en Dannemarc pour en tirer les Troupes qui lui étoient nécessaires.

L'Evêque Catil demeura Maître du Gouvernement pendant près de sept ans que dura cette Guerre. Il offrit plusieurs fois au Roi de Dannemarc de le recevoir dans le Royaume, s'il vouloit rendre la liberté à l'Archevêque. Christierne voulut toujours soûtenir sa conduite, & il se flatta qu'il se rendroit Maître de la Suéde par la voye des Armes. Les amis de Canutson profitérent de cette division qui étoit entre le Clergé de Suéde & le Roi de Dannemarc; Ils gagnérent Catil qui consentit au rétablissement du Roi. Ce Prince repassa en Suéde, & remonta sur le Trône après sept ans d'exil, mais il y resta peu de tems. Christierne s'apperçut de la faute qu'il avoit faite de choquer un Corps aussi puissant que le Clergé; Il se réconcilia avec l'Archevêque: Il lui ren-

Canutson remonte sur le trône.

rendit sa liberté, & ils convinrent que 1464.
ce Prélat prendroit de nouveau les Armes contre le Roi Canutson. Christierne ne put lui donner des Troupes, ayant besoin de toutes ses forces contre le Comte d'Holsace, qui lui faisoit la Guerre dans la Jutlande. Il lui fit toucher seulement une somme considérable d'argent pour faire des levées en Suéde, & il le fit escorter par une Compagnie de ses Gardes, afin qu'il rentrât plus glorieusement dans le Royaume.

Et est déposé de nouveau.

L'Evêque Catil & tous ses Partisans allérent recevoir l'Archevêque sur la Frontiére. Ce Prélat les blâma d'avoir contribué au retour du Roi Canutson. On résolut de le détrôner une seconde fois. La Guerre recommença avec plus de fureur qu'auparavant, il se donna une sanglante Bataille sur le Lac Méler qui étoit alors glacé. Le Roi la perdit si absolument, qu'il ne lui resta pas assez de troupes pour assûrer sa retraite : Ce malheureux Prince fut obligé de se livrer lui-même à son ennemi ; L'Archevêque le contraignit de renoncer au Titre de Roi, & il le relégua ensuite dans un Château de Fin-

1464. Finlandie, qu'il lui assigna pour sa subsistance.

Anarchie de Suéde. Ce Prélat ne se pressa point de faire réconnoître Christierne pour Roi de Suéde. Sa prison lui avoit ouvert les yeux sur la conduite & la politique de ce Prince, & il avoit reconnu qu'il est quelquefois dangereux à un Sujet de rendre de trop grands services à son Souverain. Il résolut de joüir lui-même du fruit de sa victoire ; Il partagea la Souveraine puissance avec les principaux Seigneurs de son parti : La Suéde tomba dans une espéce d'Anarchie funeste : Il y avoit autant de Souverains dans le Royaume, qu'il s'y trouvoit de Seigneurs qui eussent des Troupes ou le Commandement de quelque Forteresse ; Ils se faisoient la Guerre les uns aux autres pour différens intérêts, & ils se servoient des noms des Rois Canutson & Christierne pour autoriser la prise des Armes, quoique
1468. dans le fond, ils ne reconnussent l'autorité d'aucun de ces Princes.

Ces Guerres Civiles désolérent la Suéde pendant quatre années. L'Archevêque étant mort, les Peuples lassez d'une indépendance qui leur causoit

ſoit tant de malheurs, redemandérent avec inſtance le Roi Canutſon, & ils préférérent une douce ſujettion à une liberté fâcheuſe. 1468.

Ce Prince remonta ſur le Trône pour la troiſiéme fois; On lui rendit ſolemnellement la qualité de Roi; Mais on ne lui en rendit que le Titre avec la poſſeſſion de ſa Capitale: Les Evêques & les Seigneurs conſervérent leur autorité dans les Provinces. Ce Prince vêcut peu de tems après ſon rétabliſſement: Il déſigna pour ſon ſucceſſeur Stenon Sture ſon neveu; Mais il lui conſeilla de ne prendre que la qualité d'Adminiſtateur de Suéde, de peur d'exciter la jalouſie des Seigneurs par un titre plus élevé. Les Etats après ſa mort approuvérent le choix qu'il avoit fait, & l'avis qu'il avoit donné à ſon ſucceſſeur. Les Evêques & la Nobleſſe craignoient que ſi ce Seigneur étoit revêtu de la dignité Royale, il ne redemandât les Tributs, le Domaine & les Fortereſſes dont ils s'étoient emparez. Ils lui déférent le Titre d'Adminiſtrateur, & en cette qualité ils lui confiérent le Commandement des Troupes & le Gouvernement de l'Etat.

Canutſon élu pour la troiſiéme fois.

Stenon lui ſuccéde ſous le titre d'Adminiſtrateur.

Là

1470. La Dignité d'Administrateur n'étoit proprement qu'une Commission pendant l'interregne, qui pouvoit même être révoquée par les Etats Généraux. L'Administrateur étoit le Général né de l'Etat : Son autorité s'étendoit principalement sur les Troupes ; Les Soldats & les Officiers lui prêtoient le serment de fidélité. L'Archevêque d'Upsal comme premier Sénateur né, avoit à la vérité la préséance dans des actions publiques, & dans des jours de cérémonie ; Mais pendant la Guerre, la puissance & l'autorité Souveraine étoient dans la personne de l'Administrateur, & alors il avoit toute l'autorité du Roi, sans oser en prendre le Titre Les Suédois redoutoient de la puissance absoluë jusqu'au nom de Roi, & ils se flattoient d'être plus libres sous un Administrateur, qui avoit cependant autant d'autorité que les Rois en avoient eu, & autant qu'il sçavoit s'en donner lui-même par sa conduite & par son habileté.

En quoi consistoit cette dignité.

Christierne premier employa tantôt la voye de la négociation, & tantôt les armes, pour faire abolir cette dignité, & pour obtenir le rétablissement de l'Union de Calmar. Le Clergé

Etat de la Suéde sous les Administrateurs.

gé étoit toujours dans ses intérêts, 1470.
& il se déclara en sa faveur dans toutes les occásions où il le put faire avec sûreté. Pendant quarante-quatre ans, ce Prince & le Roi Jean second son fils, regnérent alternativement en Suéde avec les Administrateurs Sténon & Suante Sture. Souvent ces Princes & ces Seigneurs étoient Maîtres en même tems de différentes Provinces de la Suéde, suivant que la faction des Evêques, ou que le parti de la Noblesse prévaloient, & cependant ni les uns ni les autres n'étoient entiérement absolus dans un Royaume, où il falloit souvent que les Souverains, pour être reconnus, achetassent d'une partie de leur autorité, l'obéïssance de leurs Sujets.

Tel étoit l'état de la Suéde, lorsqu'on vit les commencemens des plus grandes révolutions qui fussent arrivées dans le Nord, & qui sont, à proprement parler, les fondemens de la Monarchie Suédoise, & l'origine de la grandeur de la Maison, qui est à présent sur le Trône. *

Après

* Charles XI. Roi de Suéde de la Maison Palatine des deux Ponts, est petit-fils de Ca-

1470. Après la mort de Suante Sture, dernier Administrateur de Suéde, on vit paroitre les brigues & les différens partis que la puissance, & l'habileté de ce Seigneur avoit dissipez pendant sa vie. Il étoit illustre par ses Victoires contre les Moscovites. Son mérite & le besoin de l'Etat l'avoient fait choisir pour Administrateur, dans un tems où cette dignité sembloit n'être établie que pour s'oppôser aux entrepri-
1504. ses des Rois de Dannemarc.

Eloge & conduite de Suante Sture.

Suante Sture avoit gouverné la Suéde en cette qualité, & avec un pouvoir peu différent de celui des Rois les plus absolus. Heureux dans la Guerre, réveré dans la Paix, il avoit sçû réduire Jean second Roi de Dannemarc, par la terreur de ses Armes, à faire une tréve avec la Suéde, & il avoit procuré en même tems à ses Peuples la tranquillité & l'abondance. La Noblesse & les Païsans le regardoient comme le Protecteur de la liberté, & son mérite lui avoit même donné pour amis quelques Evêques du

Catherine de Vasa, fille de Charles du Sudermanie, & femme de Casimir Comte Palatin du Rhin.

du Royaume, qu'il avoit détachez du 1504.
parti des Danois.

Il n'entreprenoit aucune affaire d'importance qu'il n'en fît part à Jacques Ulfonis Archevêque d'Upsal, & à Heming Gadde Evêque de Lincopinc. Ces Prélats naturellement ennemis de sa Dignité, ne pouvoient s'empêcher d'avoir de l'estime & de l'attachement pour sa personne: Il avoit une considération extrême pour le Corps du Sénat: Il affectoit des maniéres d'égalité avec la Noblesse, on ne s'appercevoit que de la supériorité de son mérite: Il n'étoit pas faché cependant qu'on reconnût que c'étoit plûtôt un effet de sa modération que de sa foiblesse: Il tenoit toûjours un bon nombre de Troupes sur pied, de peur d'être surpris par ses ennemis. Sa Cour & sa Maison n'étoient composées que de ses Capitaines; Il les entretenoit de ses deniers dans la Paix; C'étoient ses Ministres & ses favoris: Cette conduite le rendit toujours redoutable aux Danois & à leurs Partisans, qui pendant son Administration n'oserent jamais entreprendre rien contre la Suéde.

Aussi-tôt que ce Prince fut mort, Le Cler-

1504. le Sénat convoqua les Etats Généraux à Arboga pour lui donner un Successeur. Les Evêques crurent qu'il étoit de leur intérêt de rappeller les Rois de Dannemarc, sous le régne desquels ils avoient plus de crédit : Ils n'oubliérent rien pour faire revivre l'Union de Calmar : Ils répréséntérent aux Etats que les Peuples de Norvege, à la faveur de ce Traité, avoient attiré dans leur Païs le commerce & l'abondance ; Que c'étoit le seul moyen de convertir la Tréve qu'on avoit avec le Dannemarc en une Paix solide & avantageuse à la Suéde. Au contraire, que l'Election d'un Administrateur perpétueroit la Guerre dans le Royaume, autant de tems qu'il y auroit des Rois en Dannemarc en état de faire valoir leurs prétentions.

Clergé veut faire revivre l'Union de Calmar.

Caractére d'Eric Trolle.

Mais ces Prélats furent peu écoutez. La domination des Danois n'étoit utile qu'au Clergé : Elle étoit odieuse & insupportable aux autres Etats du Royaume. La plus grande partie des Députez déclarérent hautement qu'ils vouloient un Administrateur ; Les Evêques furent contraints d'y consentir. L'Archevêque d'Upsal donna le premier sa voix, & il la donna au Séna-

teur

teur Eric Trolle. C'étoit un homme de mérite, sage, déja âgé, distingué dans le Royaume par sa naissance & par ses grands biens, & allié même du dernier Administrateur. L'Archevêque pour faire valoir son suffrage, fit entendre à la Famille & aux amis de Suante Sture, qu'il ne faisoit ce choix que par la considération qu'il avoit pour sa mémoire, que le jeune Sténon fils de Suante, encore sans expérience, se formeroit dans les affaires, & apprendroit le métier de la Guerre auprès d'Eric Trolle son parent, qui par sa mort peu éloignée lui remettroit la dignité d'Administrateur & le Gouvernement de l'Etat. 1504.

Le Clergé le veut pour Administrateur, & pourquoi.

Ce n'étoit pas cependant le dessein ni l'intention de ce Prélat. Il avoit repris les anciennes maximes du Clergé après la mort de Suante, ou plûtôt il ne les avoit quittées qu'en apparence; Et parce qu'il n'avoit osé les faire paroitre sous le régne d'un Prince aussi habile & aussi puissant que le dernier Administrateur, la mort de Suante le mit en liberté de suivre son inclination. Il étoit ami intime d'Eric Trolle: Il n'ignoroit pas que ce Seigneur étoit attaché au parti des

1504. Danois, & qu'il avoit même de grands biens en Dannemarc. C'étoit à la vérité un homme habile & plein d'esprit; Mais timide, peu entreprenant, incapable par son âge & par son inclination de faire la Guerre aux Rois de Dannemarc.

L'Archevêque se flattoit même, qu'il feroit aisé de le disposer, soit par la crainte de perdre les biens qu'il avoit en Dannemarc, ou par la vûë d'une récompense sûre & considérable, à ne recevoir la dignité d'Administrateur qu'en dépôt, & que pour faire passer ensuite de concert l'autorité souveraine entre les mains du Roi de Dannemarc.

Sténon est élu. Mais des vûës si fines échouérent contre l'aversion constante que les Suédois avoient en ce tems-là pour tout ce qui étoit suspect de favoriser les Danois. Les Sénateurs séculiers, les Seigneurs, les députez des Provinces, les Consuls de Stokholme donnérent l'exclusion à Eric Trolle, & ils se déclarérent en même tems pour le Prince Sténon. Cette concurrence & la différence des partis causérent de grands tumultes dans les Etats. Les Evêques & leurs Partisans s'opiniâtroient

troient pour Trolle; Mais les Députez de la Noblesse se portérent avec tant de zéle pour le fils du dernier Administrateur, que ces Prélats virent bien qu'il n'étoit pas même sûr pour eux de s'opposer plus longtems à son Election. Ils se rendirent à la pluralité des voix, ils feignirent même d'approuver ce qu'ils n'avoient pû empêcher. Sténon fut reconnu dans les Etats pour Administrateur; Il fut redevable de la premiére Dignité du Royaume au mérite & à la mémoire de son pére. 1504. 1513. 21. Juil.

Les Partisans d'Eric Trolle ne laissérent pas dans la suite de vouloir encore disputer l'Election du Prince Sténon, qu'ils prétendoient n'avoir pas été faite avec une entiére liberté de suffrages: Et il étoit à craindre qu'un intérêt aussi considérable que la Souveraine Puissance ne rallumât la Guerre Civile, sur tout dans un Royaume Electif, où l'on a tant de peine à regarder comme Souverain, un homme avec qui on a vêcu comme égal: Et l'on eût peut-être vû éclater les Mécontens, si des amis communs de ces deux partis & de ces deux Maisons ne se fussent entremis pour les concilier.

1513. On exigea du jeune Administrateur, pour condition de l'accommodement, qu'il consentît à la démission du vieil Archevêque en faveur du fils d'Eric Trolle, dans la vûë que la Dignité du fils consoleroit le pére de son exclusion, & on espéra par ce moyen réunir ces deux Maisons, & conserver la Paix dans le Royaume.

Il permet que Trolle soit élû Archevêque d'Upsal.

Ce n'est pas que la plûpart des Seigneurs & des Gentilshommes ne s'opposassent à la promotion du jeune Trolle. Ils regardoient cet accommodement comme une marque de foiblesse, qui faisoit tort à leur courage & à la réputation de leur parti : Ils dirent hautement à l'Administrateur qu'ils étoient assez forts pour soûtenir son Election en Campagne & l'épée à la main contre le parti des Evêques & des Danois; Quelques-uns même plus habiles lui réprésentérent en particulier, que l'exemple de ses prédécesseurs lui devoit avoir appris de quel intérêt il lui étoit de ne pas mettre, dans la premiére Dignité Ecclésiastique du Roiaume, un homme aussi puissant que Trolle, soit par sa naissance, soit par ses grands biens; Que depuis la malheureuse Union de Calmar, les Archevêques

ques avoient causé tous les troubles & 1513.
toutes les Guerres Civiles qui avoient désolé la Suéde, sous la Régence & l'Administration de ses Prédécesseurs. Que le jeune Trolle passoit pour un esprit hardi & remuant, que ce Gentilhomme ne lui devoit être que trop suspect, par l'empressement que tout le Clergé & les autres Partisans de Dannemarc faisoient paroître pour sa promotion, & sur tout que la politique ne lui permettoit pas d'élever un homme qu'il avoit si sensiblement offensé par la préférence qu'il venoit d'obtenir sur son pere.

Mais ce jeune Administrateur peu habile & sans expérience, ébloüi par l'éclat de sa nouvelle Dignité, impatient d'en joüir sans obstacle, peut-être même séduit par l'apparence d'une action généreuse qu'on lui proposoit de faire en faveur d'un parent, agréa avec précipitation la démission de l'Archevêque. Trolle fut élû Archevêque d'Upsal par le Chapitre de cette Eglise, à la recommandation de ce Prince. Il écrivit au Pape Leon 1514.
X. en sa faveur, & il fit même tenir une grosse somme d'argent à ce nouveau Prélat, qui étoit pour lors à Ro-

1514. me, afin qu'il y pût paroître dans un équipage conforme à sa Dignité & à la réputation du Royaume.

L'Ancien Archevêque lui dépêcha de son côté un homme fidele qu'il fit passer secrettement par la Cour de Dannemarc. Le Clergé de Suéde y entretenoit toujours des intelligences. L'Election de Sténon & la promotion de Trolle à l'Archevêché d'Upsal, étoient des nouvelles trop importantes au Roi de Dannemarc, pour ne lui en pas donner avis. C'étoit Christierne II. qui venoit de succéder au Roi Jean son pere, jeune Prince, d'une humeur sombre & farouche, défiant, soupçonneux, courageux par colére & par emportement, peu touché de la gloire, & qui sembloit n'aller à la Guerre que pour avoir le plaisir de voir répandre du sang. Sa Naissance & l'Election des Danois lui avoient donné deux Couronnes; Mais contraint par des Loix & par la Majesté du Sénat, il se croyoit peu heureux en Dannemarc, & il envisageoit au contraire la Suéde comme un Royaume, où à la faveur de ses Armes, & par le droit de ses conquêtes, il seroit peut-être un jour en état d'é-

Caractere & vices de Christierne II.

d'établir & de faire reconnoître sa volonté pour unique Loi. 1514.

Ce Prince bruloit d'impatience que la Treve que le Roi son pere & les Etats du Royaume avoient faite avec le dernier Administrateur, fût expirée pour porter ses Armes dans la Suéde. La promotion de Trolle qui étoit d'une Maison & d'un parti attaché de tout tems au Dannemarc, le consolerent en quelque façon de l'Election d'un Administrateur, & il se flatta qu'avec ses forces & le secours des Evêques de ce Royaume, il détruiroit aisément la nouvelle puissance de ce Prince. Il écrivit de sa propre main au jeune Prélat, pour le féliciter sur sa Dignité, & il joignit même à sa Lettre une somme considérable d'argent qu'il lui envoya comme une marque de son amitié. 1515.

Ses intrigues avec le nouvel Archevêque d'Upsal.

Trolle fut sacré Archevêque à Rome, & reçut le Pallium des mains du Pape Leon X. Il partit ensuite pour la Suéde, & arriva peu de tems après à Lubec. C'étoit la premiére & la plus puissante des Villes Anséatiques, & qui faisoit seule tout le commerce des Royaumes du Nord. L'Archevêque y trouva en arrivant un Gen-

1515. tilhomme que Christierne lui avoit envoyé secrettement pour l'engager dans son parti. Cet homme bien instruit des intentions de son Maître, après avoir montré à ce Prélat ses Lettres de créance, lui dit qu'il étoit venu pour lui témoigner de la part du Roi, la joye qu'il avoit de sa promotion, & l'espérance qu'il concevoit de voir l'Union de Calmar bien-tôt rétablie par son ministére, & par le crédit & le pouvoir que sa Dignité lui donnoit dans le Royaume.

Conférences d'un Agent du Roi avec le Prélat.

Trolle prévenu par son pere & par l'ancien Archevêque, & instruit des intérêts de sa Maison, répondit à ce Gentilhomme qu'il n'ignoroit pas les justes prétentions du Roi de Dannemarc. Il le pria d'assurer ce Prince de sa part, qu'il connoissoit parfaitement quels engagemens il avoit, & par sa Maison & par sa dignité, à prendre son parti, & qu'il n'oublieroit rien pour le servir, quand il auroit pris possession de l'Archevêché.

Il eut encore plusieurs conférences sécrettes avec cet Envoyé pendant le séjour qu'il fit à Lubec. L'Agent de Christierne trouvant ce Prélat d'un

caractére fastueux & altier, entêté du pouvoir de sa Dignité & de la grandeur de sa Maison, crut qu'il pouvoit s'ouvrir à lui plus particuliérement. Il lui fit envisager d'abord avec beaucoup d'art combien l'exclusion de la dignité d'Administrateur, que son pere avoit reçûë dans les Etats, causoit de douleur & de honte à sa Maison, & combien il auroit à souffrir lui-même sous le Gouvernement d'un jeune homme, fier de son élevation, & qui lui feroit sentir à tous momens sa puissance & son autorité. 1515.

Il lui répresenta ensuite que la dignité d'Administrateur n'étoit qu'une nouvelle invention de la Noblesse, pour ne pas se soûmettre au traité de Calmar; que les Suédois privoient par là les Rois de Dannemarc des droits incontestables qu'ils avoient à la Couronne de Suéde, & les Prélats de ce Royaume de la part que ces Princes leur donnoient dans le Gouvernement: Voyant que son discours faisoit impression sur l'esprit de l'Archevêque, il lui dit, comme pour le consoler, que l'autorité du jeune Administrateur seroit apparemment de

1515. peu de durée : Qu'il étoit chargé de lui dire de la part du Roi son Maître, qu'il étoit résolu de demander l'exécution du Traité de Calmar ; qu'il étoit appuyé dans ce dessein par Charles & Ferdinand d'Autriche, dont il venoit d'épouser la sœur, par les Ducs de Saxe ses oncles, & par le Marquis de Brandebourg son beaufrére ; qu'il avoit la Paix avec toutes les Villes Anséatiques ; que celle de Lubec qui affectoit autrefois de tenir la balance entre les Couronnes du Nord, n'étoit plus en état d'armer en faveur de la Suéde ; Que cette Ville affoiblie par une Guerre de dix ans, contre le feu Roi de Dannemarc, ne songeoit qu'à rétablir son commerce, & qu'elle se tenoit fort heureuse que Christierne voulût bien entretenir la Paix qu'on lui avoit accordée ; que son Maître travailloit à faire des Alliances avec la France & l'Angleterre ; & qu'aussi-tôt que la Tréve qui étoit entre le Dannemarc & la Suéde seroit expirée, il entreroit dans ce Royaume, à la tête de son Armée, pour s'y faire reconnoître, & pour y établir son autorité. Il ajouta à ce discours, qu'il avoit ordre du Roi de

l'as-

l'assurer de sa part, qu'il lui confieroit volontiers en son absence tout le Gouvernement & la conservation de son autorité en Suéde, comme avoient fait les Rois ses prédecesseurs aux Archevêques d'Upsal. 1515.

Ce Prélat écouta avec plaisir des propositions qui flattoient son ambition : Il regarda la grace importante qu'il venoit de recevoir de l'Administrateur comme une chose qu'il n'avoit pû lui refuser dans la conjoncture de son Election. Il commença à considérer ce Prince, non plus comme son bien-faiteur, mais comme un ennemi secret & irréconciliable de sa Maison, & qui étoit intéressé à l'abaisser : Il lui parut qu'il jouïssoit d'une autorité à laquelle il devoit aspirer lui-même, & qu'il pouvoit obtenir en se dévoüant aux intérêts du Roi de Dannemarc. Promesses de ce dernier.

Plein de ces considérations, il assura de nouveau l'Envoyé, qu'il n'auroit pas moins d'attachement que ses prédécesseurs pour la Couronne de Dannemarc ; mais comme il étoit peu instruit de l'Etat présent de la Suéde, dont il étoit absent depuis longtems, ils convinrent qu'avant que d'éclater,

1515. il prendroit quelque tems pour ranimer la faction Danoise qui étoit dans le Royaume, & pour se faire de nouvelles créatures, & que le Roi de son côté lui envoyeroit secrettement des Agens de tems en tems pour reconnoître l'état & les forces de son parti, & pour concerter ensemble les moyens les plus sûrs & les plus convenables de faire réüssir ses desseins.

Ils se séparerent ensuite, l'Envoyé retourna auprès de Christierne, & l'Archevêque s'embarqua pour la Suéde, dans l'intention de n'oublier rien pour détruire l'Administrateur.

Son caractere. Quoique ce Prélat eût été élevé à la Cour de Rome, il s'étoit peu formé dans la politique & dans cette profonde dissimulation qui régne en cette Cour. C'étoit un homme d'un caractere dur & violent, savant, mais peu habile, fier du crédit de sa Maison & de ses richesses, gouverné par son humeur, & ne connoissant de maniéres de traiter avec les hommes que les maniéres de commandement, ennemi de ses Supérieurs, incapable de souffrir des égaux, insolent avec ses inférieurs, & il prenoit indifferemment pour inférieurs tous ceux qu'il ne croyoit pas auf-

aussi riches que lui. Il ne garda à son retour nulle mesure de politique, ni même de bienséance avec l'Administrateur : Il évita de rencontrer ce Prince, qui étoit sorti obligeamment de son Palais pour aller au devant de lui, & dès qu'il fut débarqué, il se rendit par terre à Upsal, sans charger personne de faire aucun compliment à l'Administrateur de sa part, comme s'il eût ignoré sa Dignité, & les obligations qu'il lui avoit. 1515.

Il passa les premiers jours de son arrivée à recevoir les complimens de ses suffragans, & les hommages de son Clergé : Sa Famille, les amis de sa Maison, & les Partisans des Danois, se rendirent auprès de lui, les uns pour le féliciter sur sa Dignité, & les autres pour reconnoître son caractére, & pour observer sa conduite à l'égard de l'Administrateur. Ce ne furent pendant plus d'un mois que Fêtes à Upsal. La magnificence de jeune Prélat, le nombre de ses amis & des créatures de sa Maison lui attiroient une Cour, qui obscurcissoit en quelque maniére celle du Souverain. Accueil qu'il reçut en Suéde.

On mêla même la politique & les affaires d'Etat avec les plaisirs. Ce fut du- Ses cabales contre

1515. durant ces Fêtes, & dans la chaleur d'un repas, que ce Prélat naturellement violent & impétueux, commença à faire paroître son mécontentement. Il se plaignit à ses amis de l'injustice qu'il prétendoit qu'on eût faite à son pére dans la derniére Election, & il ne put même s'empêcher de dire publiquement que Sténon y auroit eu peu de part, si les suffrages avoient été libres.

l'Administrateur.

Il prit ensuite les Evêques en particulier, pour reconnoître leurs dispositions au sujet du Gouvernement, & pour voir ce qu'il s'en pouvoit promettre, s'il s'engageoit dans quelque entreprise contre l'Administrateur. Il dit d'abord à ces Prélats pour pressentir leur penchant, & comme par maniére d'entretien, qu'il etoit bien à craindre que la fin de la Trêve qu'on avoit avec le Dannemarc, ne fût le commencement d'une Guerre sanglante; Qu'il ne doutoit pas que Christierne ne fît tous ses efforts pour rétablir l'union de Calmar, malgré l'élection de l'Administrateur; Qu'il plaignoit le malheur de sa patrie, qui alloit être la victime de l'ambition & de la concurrence de ces deux Princes; Qu'il

Qu'il ne fçavoit pas même quel parti le Clergé du Royaume devoit prendre, s'ils venoient à éclater: Qu'à la vérité la dignité d'Adminiftrateur fembloit n'être établie que pour la défenfe de la liberté de la Nation; Mais auffi que les prétentions des Rois de Dannemac n'étoient pas fans juftice & fans fondement, & que d'ailleurs ces Princes fembloient n'affecter la qualité de Rois de Suéde que pour confier au Clergé toute l'autorité & le foin du Gouvernement. 1515.

Il ajoûta que le tems & leur confeil lui apprendroient quelle conduite il devoit tenir avec le Roi de Dannemarc, mais qu'à l'égard du Prince Sténon, il étoit fi perfuadé que les fuffrages avoient été violentez dans fon Election, qu'il ne croyoit pas que le Clergé dût s'intéreffer pour foûtenir la dignité d'Adminiftrateur contre les Danois, tant qu'il en feroit revêtu.

Le Difcours de ce Prélat fut reçu avec applaudiffement par fes Suffragans: Chacun fe déclara pour le Roi de Dannemarc. Les plus violens propoférent même de l'inviter à rompre la Tréve pour furprendre le Prince Sténon qu'ils traitoient d'ufurpateur: On

1515. On dit qu'il faudroit en même tems que chaque Prélat fît déclarer les Villes & les Châteaux de sa dépendance ; D'autres proposérent encore de s'assurer de bonne heure de leurs amis & de leurs Vassaux. Tous ces Evêques s'empressoient de donner à leur Primat des marques de complaisance qui leur coûtoient d'autant moins, que ces projets étoient encore vagues, & qu'ils croyoient la Guerre & le péril fort éloignez.

Ses mouvemens contre Sténon.

L'Archevêque s'appliqua ensuite à connoître exactement le nombre & les forces de ses Vassaux : Il fit entrer publiquement des Troupes & des munitions dans la Forteresse de Steque, qui dépendoit de l'Archevêché, comme si la Guerre eût été déclarée : Il s'assura de nouveau de sa Famille & de ses amis, & il en resta même un grand nombre auprès de lui, attirez par la profusion de sa dépense.

Concours des Mécontens auprès de lui.

La conduite que ce Prélat tenoit avec l'Administrateur, & le mouvement qui paroissoit parmi ses créatures & les partisans des Danois, firent croire qu'on ne feroit pas long-tems sans voir naître dans le Royaume quelque Guerre Civile. On vit accourir

à Upsal

à Upsal tous les Mécontens, & la plûpart de ces avanturiers, gens incertains, qui s'offrent toujours avec chaleur dans les commencemens des partis, & qui les trahissent ensuite, ou qui les abandonnent, suivant leur crainte ou leur intérêt. L'Archevêque les recevoit bien; Il écoutoit avec plaisir les plaintes qu'ils faisoient du Gouvernement, & entroit dans les intérêts de leur fortune: Ce Prélat par sa conduite & dans ses discours, marquoit assez qu'il étoit mécontent, pour avoir moyen de découvrir & de rassembler les Mécontens; Mais il évitoit avec beaucoup de soin de paroitre avoir aucune liaison avec les Danois, parce qu'il sçavoit, combien en général tous les Suédois, à l'exception du Clergé, détestoient leur domination, & il vouloit persuader que sa haine & son aversion pour l'Administrateur n'étoit qu'une affaire particuliére entre leurs Maisons & qui ne regardoit point l'Etat. 1515.

L'Administrateur informé de ce qui se passoit à Upsal, pénétra aisément les desseins & les intentions de l'Archevêque, & ce fut avec une surprise pleine d'indignation. Ce Prince

ir-

1515. irrité de son ingratitude, naturellement impatient & plein de feu, vouloit prendre sur le champ les Armes, mais son Conseil s'y opposa. On lui dit que les Princes ne vangeoient pas leurs injures comme les particuliers; Que la moindre violence ne serviroit qu'à fortifier le parti de l'Archevêque, & à augmenter le nombre des Mécontens; Qu'il avoit affaire à une Nation jalouse de sa liberté, & toujours en garde contre les entreprises de ses Souverains. On lui conseilla de dissimuler plûtôt son ressentiment, & de tâcher même de ramener ce Prélat à son devoir par les voyes de douceur & d'honnêteté.

Sténon tâche de gagner ce Prélat.

Sténon se rendit à cet avis, & sous prétexte d'un voyage qu'il faisoit sur ses Terres, il passa par Upsal qui se trouvoit sur la route, & qui n'étoit éloigné de Stokholme que de dix lieuës Suédoises. Il alla descendre chez l'Archevêque avec toutes les apparences de joye & de confiance qu'eût pû avoir un Prince, qui auroit crû que son rang & ses bienfaits le devoient faire souhaiter. Il félicita Trolle sur son heureux retour dans le Royaume: Il lui témoigna la satisfaction qu'il

avoit

avoit d'avoir contribué à son élevation; 1515.
Il se plaignit même obligeamment qu'il n'eût pas encore paru à Stokholme ni à la Cour; Enfin il n'oublia rien de toutes les honnêtetez qu'il pouvoit lui faire pour le gagner & pour le ramener à son devoir.

L'Archevêque surpris & chagrin de l'arrivée de ce Prince, ne répondit à ses caresses que d'une maniére contrainte & embarassée. Il ne laissa pas de le traiter avec une magnificence extraordinaire; Mais ce fut plûtôt par un sentiment de vanité, & pour faire montre de sa puissance & de ses richesses, que pour témoigner à l'Administrateur de la joye de le recevoir dans sa Maison. Il ne put même s'empêcher, dans la chaleur de la conversation, de reprocher indirectement à ce Prince qu'il avoit emporté par violence une Dignité, qui n'étoit dûë qu'aux services & à l'expérience de son pére.

L'Administrateur qui ne songeoit qu'à le gagner voulut justifier son Election; Mais ce fier Prélat ne daigna pas même écouter ses raisons. Il lui dit avec beaucoup de hauteur, qu'il se trouveroit peut-être quelque jour une assemblée des Etats libre, & dans laquelle

1515. quelle on feroit justice à son pére & à tous ceux qui se plaignoient du Gouvernement.

Il écrivit au Pape contre l'Archevêque.

Le Prince se retira également surpris & irrité des menaces de ce Prélat. Il résolut de se servir de sa puissance & de son autorité pour le remettre dans son devoir; Et de peur que la Cour de Rome, qui ne cherche souvent qu'à établir son autorité, sous prétexte de proteger le Clergé, ne s'interressât dans cette occasion en faveur de l'Archevêque, l'Administrateur écrivit au Pape pour le prévenir, & pour se plaindre de la conduite séditieuse de ce Prélat.

Le Pape répondit peu de tems après à ce Prince en des termes obligeans & favorables : Il lui marquoit par sa Lettre qu'il blâmoit l'humeur inquiéte, & même le peu de reconnoissance de Trolle, & il ajoûtoit qu'il avoit ordonné à un Légat qu'il avoit pour lors à la Cour de Dannemarc de passer incessamment en Suéde, pour avertir de sa part l'Archevêque de son devoir.

Histoire de l'imposition

Mais ces ordres du Pape étoient plus spécieux qu'effectifs. Quoique le Souverain Pontife blamât en apparen-

ce

ce le peu d'égard que ce Prélat avoit pour l'Administrateur, il ne pouvoit pas être fâché dans le fond que l'Archevêque & les autres Prélats de ce Royaume, que la Cour de Rome regarde toujours en quelque façon comme ses Sujets & ses Créatures, se rendissent puissans, & prissent part au Gouvernement de l'Etat. D'ailleurs les Papes en général étoient peu affectionnez aux Rois & aux Souverains de Suéde, depuis que ces Princes avoient cessé de payer le denier de saint Pierre. C'étoit un tribut que le Roi Olaüs avoit imposé en faveur du saint Siége sur tous ses * Sujets, lorsque le Christianisme s'établit dans ce Royaume, mais auquel peu de ses Successeurs avoient voulu se soûmettre. † Ces Princes avoient protesté plusieurs fois contre une dévotion qui ruinoit leurs Sujets, & qui tiroit à conséquence pour la Souveraineté de l'Etat.

1515.

Du denier de saint Pierre en Suéde.

Plusieurs Papes § exigerent inutilement

* L'An 940.

† *Bazius Historia Ec. Sueco-Gothica.*

§ Honoré III. Jean XXII. Innocent VI. Grégoire XI.

1515. ment ce tribut: Ils en étoient venus même jusqu'aux foudres de l'excommunication, sans pouvoir cependant ébranler la fermeté de ces Princes. La Cour de Rome fut obligée enfin de laisser en repos des gens, qui conduits par des vûës de politique, plûtôt que par la science, s'étoient délivrez de bonne heure de la crainte des Censures Ecclésiastiques. Le Conseil de l'Administrateur qui connoissoit l'ancien mécontentement de la Cour de Rome, lui fit comprendre qu'il ne devoit pas attendre de grands secours du Pape pour réduire l'Archevêque. Aussi ce Prince ne se reposa-t-il pas si fort sur ces Lettres Apostoliques, qu'il ne prît en même tems des mesures plus efficaces pour se mettre en état de n'être pas surpris.

Sténon convoque les Etats Généraux.

Il convoqua les Etats Généraux à Tellie, sous prétexte que la Treve qu'on avoit avec le Dannemarc étoit prête à finir, mais en effet dans la vûe de faire reconnoître de nouveau son autorité, & de l'affermir par la présence des Etats, & pour tâcher de pénétrer en même tems si le parti de l'Archevêque étoit considérable.

Ce

Ce Prélat de son côté n'oublioit rien pour faire des créatures au Roi de Dannemarc & des ennemis à l'Administrateur. Il s'assura de nouveau de ses partisans, & il gagna même les Gouverneurs des Châteaux de Stokholme & de Nicopinc, qu'il mit dans les intérêts de Christierne : Il dépêcha ensuite un homme fidéle à ce Prince, pour lui rendre compte de l'Etat & de la disposition de son parti : Il l'exhorta de s'avancer à la tête de son Armée, sans s'arrêter à la Tréve : Il lui fit répréfenter par son Agent, qu'il étoit aisé de la rompre sous différens prétextes, & il le fit assurer que les Gouverneurs des Châteaux de Stokholme & de Nicopinc recevroient ses troupes dans leurs places, & se déclareroient en sa faveur. 1515.

Nouvelles cabales de l'Archevêque.

Christierne lui manda par son Envoyé que ce n'étoit pas assez de rompre la Tréve, à moins que les Etats de Dannemarc ne contribuassent à la Guerre contre la Suéde; Qu'il travailloit à faire entrer les Principaux du Royaume dans ses desseins; Qu'il croyoit même avoir mis dans ses intérêts le Légat qui devoit passer incessamment en Suéde : Que si la Négociation

1515. de ce Prélat ne réüssissoit pas, il feroit naître quelque incident entre les deux Nations, & qu'il engageroit la querelle si avant, que les Etats Danois ne pourroient se dispenser de prendre les Armes.

Mesures de Sténon & du Prélat l'un contre l'autre.

Cependant les Etats Généraux de Suéde s'assemblérent à Tellie, où l'Administrateur les avoit convoquez. La plûpart des Députez se trouvérent les mêmes qui avoient eu le plus de part à son Election. Ce Prince se voyant si bien appuyé, fit citer l'Archevêque, pour prêter le serment de fidélité qu'il devoit à la Couronne, à cause de sa Dignité. Ce Prélat ne se croyant pas en sûreté dans une Assemblée où il sçavoit que le parti de son ennemi étoit le plus fort, s'enferma dans sa forteresse de Stéque; C'étoit un Château bâti sur la croupe d'une Montagne, également fortifié par l'Art & par la Nature. Les Archevêques d'Upsal n'avoient rien oublié pour le rendre imprenable, selon les Régles de ce tems-là, & d'ailleurs il étoit assez fortifié par les priviléges du Clergé, qui en faisoient un azile inviolable. L'Archevêque y tint de son côté une Assemblée des Evéques du

Ce dernier s'enferme à Stéque.

Royau-

Royaume & de ses Partisans, comme si celle de Tellie n'eût été ni libre ni légitime. Les choses se disposoient de part & d'autre à une rupture ouverte, lorsque Jean Ange Arcemboldi, Légat du Pape Leon X. dans le Royaume du Nord, * passa de Dannemarc en Suéde, & intervint pour accommoder l'Archevêque avec l'Administrateur. 1514.

Caractére & conduite du Légat Arcemboldi.

C'étoit un homme d'un caractére aisé, souple, plein de politesse, complaisant, & qui ne montroit de passion que dans l'application qu'il faisoit paroître d'amasser de l'argent. Une des Commissions de ce Prélat consistoit en des pouvoirs dont, il prétendoit être chargé, de permettre de manger de la viande dans les jours défendus par l'Eglise, à ceux qui vouloient acheter cette permission, & il distribuoit en même tems des Indulgences à tous ceux qui contribuoient une certaine somme, fixée pour le bâtiment de la Basilique de S. Pierre de Rome: Maniéres toutes nouvelles, en ce tems-là, de trouver de l'argent, & que les Mi-

* *Joannes Magnus, vita Archiepisc. Upsal.*

1515. Ministres de la Cour de Rome pousférent même un peu loin sous le Pontificat de Leon, apparemment à l'insçû de ce Pape.

Ses exactions en Dannemarc.

Arcemboldi cueilloit ces deniers avec l'avidité d'un Partisan, qui leve des impôts dont il a traité. Ce Prélat, à la faveur des Bulles dont il étoit porteur, ravagea impunément une partie du Dannemarc ; Et non content des sommes considérables qu'il avoit tirées de ce Royaume, il mit encore cet argent dans le commerce & à de gros intérêts, étant prêt de partir pour la Suéde.

Ménagement de Christierne pour lui.

Christierne n'avoit vû qu'avec beaucoup de chagrin cette Mission du Légat. qui sous prétexte de dévotion, tiroit tout l'argent de ses Etats; Mais cependant il avoit caché avec soin ses sentimens. Il ne pouvoit espérer de réüssir dans les desseins qu'il avoit sur la Suéde, sans le secours du Clergé, & il craignoit qu'il ne quittât son parti, s'il se broüilloit avec la Cour de Rome. Il abandonna, pour ainsi dire, son Royaume en proye à l'avarice du Légat, afin de le mettre dans ses intérêts: Il le combla de caresses

&

& d'honnêtetez, pendant son séjour en Dannemarc; Et lorsque ce Prélat alla prendre congé de lui pour passer en Suéde, suivant les Ordres du Pape, il le reçut avec des maniéres honnêtes & pleines de confiance. 1515.

Il le pria de vouloir bien se servir de la considération que lui donnoit son caractére, pour établir une paix solide entre les deux Nations : Il l'assûra qu'il étoit prêt d'y contribuer de sa part, pourvu que les Suédois se disposassent à rentrer de bonne foi dans l'Union de Calmar. Il lui répresenta ensuite que ni les Guerres Civiles, ni les rebellions précédentes, n'avoient pû rompre un Traité si solemnel, quoique ces révoltes eussent été quelquefois suivies de quelques succès favorables pour les Chefs des Rebelles : Il lui dit que le Clergé & la plus saine partie de l'Etat souhaitoient le rétablissement de ce Traité, comme l'unique moïen d'établir une Paix solide entre les deux Nations : Que c'étoit le sujet de plainte de l'Administrateur contre l'Archevêque. Il pria le Légat de protéger ce Prélat, qui étoit exposé, à ce qu'il lui dit, aux insultes d'un jeu-

Ce qu'il luiditpour le mettre dans ses intérêts.

1515. ne homme violent & emporté, & il ajoûta qu'il se flattoit qu'il mettroit quelque différence entre le Chef des révoltez, & un Souverain, & un Prince d'une Maison Royale, dévoüé de tout tems aux intérêts du Saint Siége.

Promesses que le Légat lui fait.

Le Légat n'ignoroit pas que la Cour de Rome étoit aussi contente du Dannemarc, qu'elle étoit peu satisfaite des Suédois, qui y conservoient même peu de rélation : Il sçavoit d'ailleurs que Christierne étoit allié de la Maison d'Autriche, pour qui le Pape avoit une extrême considération ; Mais rien ne le détermina davantage à entrer dans les intérêts de ce Prince, que l'argent qu'il laissoit en Dannemarc, & celui qu'il espéroit encore tirer à son retour, de quelques Provinces où il n'avoit pas publié ses Indulgences. Il assûra Christierne qu'il n'oublieroit rien pour faire réüssir sa Négociation selon ses intentions : Il lui laissa même entrevoir qu'il avoit des ordres secrets d'appuyer ses intérêts, & de protéger ses créatures, & il lui promit que sous le caractére apparent de Médiateur, il agiroit pour son service avec autant de zéle que ses propres Ministres.

Le

Le Roi de Dannemarc éblouï de ces proteſtations, lui fit part de ſes deſſeins ſecrets, & il s'expliqua avec lui plus ouvertement que ne doit faire un Prince avec un Miniſtre Etranger: Il lui avoüa qu'il étoit aſſuré des Châteaux de Stokholme & de Nicopinc; Que tous les Evêques étoient diſpoſez à le recevoir dans leurs Places, & que l'Archevêque d'Upſal qui conduiſoit cette affaire, s'étoit engagé de paſſer dans ſon Armée, ſi-tôt qu'il paroîtroit ſur les Frontiéres du Royaume. Il pria le Légat de conférer avec ce Prélat, s'il le pouvoit faire ſans ſe rendre ſuſpect, & de concerter avec lui les moyens les plus ſûrs & les plus convenables pour faire réuſſir ſes deſſeins. 1515.

Le Légat partit avec cette inſtruction. Il ne fut pas plûtôt arrivé à la Cour de Suéde, qu'il exhorta publiquement l'Adminiſtrateur & le Sénat, de la part du Pape, à faire une Paix ſolide avec le Dannemarc. Il demanda quelques jours après une Audience particuliére à l'Adminiſtrateur: Il pria le Prince dans ſon Audience de la part du ſaint Pere, d'accorder l'honneur de ſon

Ses négociations à la Cour de Suéde.

1515. son amitié à l'Archevêque, & de ne point troubler ce Prélat dans une Dignité que le Pape même ne lui avoit conférée qu'à sa recommandation. Sténon lui répondit en peu de mots & avec beaucoup de fermeté, qu'il auroit toujours beaucoup d'égards pour les priéres qui lui viendroient de la part de sa Sainteté, & toute la considération possible pour la personne du Légat; mais qu'il devoit porter ses remontrances à l'Archevêque, & que ce Prélat seroit en repos sitôt qu'il séroit rentré dans son devoir.

Le Légat qui cherchoit à entrer en matiére, dit à ce Prince, qu'il avoit ordre du Pape de travailler à l'accommodement de l'Archevêque, & à la Paix entre la Suéde & le Dannemarc: Qu'il s'étoit apperçû que ce n'étoit presque qu'une même affaire, & qu'il le prioit de consentir à la médiation du S. Siége. Il l'exhorta à préférer une Paix solide aux événemens d'une Guerre toujours fort incertaine, qui peut-être n'étoit pas également agréable à tous les Etats du Royaume, ce qui ne pouvoit manquer de le rendre odieux à la Noblesse même & aux Paï-

Païsans, pour peu qu'elle durât, ou 1515.
qu'elle fut malheureuse.

Ce discours & le soin que le Légat avoit pris de mêler l'affaire de l'Archevêque avec les prétentions du Roi de Dannemarc, firent soupçonner à l'Administrateur que ce Prélat étoit gagné par ses ennemis, & qu'il connoissoit tous leurs desseins. Il étoit de son intérêt d'en découvrir entiérement le secret; Mais il n'étoit pas aisé à un jeune Prince Suédois de faire parler un Prélat Italien, qui avoit vieilli à la Cour de Rome. L'Administrateur ne s'amusa point à vouloir tirer son secret par des conférences, dans lesquelles il sentoit bien que le Légat lui étoit supérieur: Il attaqua ce Prélat directement par son foible, & il le pria par l'avis du Sénat de distribuer dans le Royaume les Indulgences dont il étoit chargé, & il l'assura que pendant ce tems-là, il prendroit des résolutions utiles pour l'Etat, & conformes aux intentions du Saint Pere.

Le Légat embrasse avec ardeur une occasion si favorable d'amasser de l'argent; C'étoit l'unique sujet de sa Légation dans les Païs du Nord, & il

1515. craignoit que si la Guerre s'allumoit entre les deux Nations, il ne lui fût impossible d'exercer sa Commission en Suéde parmi le tumulte des Armes, & que cela ne le privât d'un gain, dont on prétend même qu'il étoit en avance à la Chambre Apostolique. Ce Prélat n'eut pas plûtôt obtenu le consentement de l'Administrateur & du Sénat, qu'il fit publier dans tout le Royaume les Bulles dont il étoit porteur. Ses Officiers & certains Quêteurs qu'il menoit à sa suite, les répandirent dans toutes les Provinces : Ils avoient sous-fermé le droit de les publier, & le Légat en traitoit indifféremment avec tous ceux qui lui en offroient le plus, sans chercher d'autres conditions dans ces Prédicateurs mercenaires, que la fureté de ses deniers.

L'Administrateur parut fort touché du désir de gagner ces Indulgences ; Soit politique ou dévotion, ce Prince fit à cette intention beaucoup de largesses : Les Sénateurs à son exemple & toute la Noblesse donnerent des sommes considérables : Le Peuple naturellement avide de ces sortes de graces, s'é-

s'épuisa pour y avoir part; tout le monde voulut contribuer: Les plus libertins même entrérent sans peine dans une dévotion que la conduite de l'Administrateur avoit mise, pour ainsi dire, à la mode, & qui ne leur coûtoit que de l'argent. 1515.

Présens & graces que Sténon lui accorde.

Arcemboldi amassa des sommes immenses dans la Suéde. * L'Administrateur lui permit de faire sortir cet argent du Royaume en espéces, sans rien prendre pour ses droits; C'étoit une grace d'autant plus considérable, que tous les Princes en Allémagne avoient exigé un tiers de l'argent, qui provenoit des Indulgences qu'on avoit publiées dans les Terres de leur dépendance. Sténon ajoûta à un procédé si honnête des présens magnifiques qu'il fit en particulier au Légat. On porta de sa part chez ce Prélat un nombre considérable de Pelleteries d'un grand prix, & une table d'argent massif d'une grandeur extraordinaire.

Le Légat lui découvre le Sécret de

L'Administrateur se flattant de s'être fait jour dans l'esprit du Légat, par la richesse de ses présens, le prit quel-

* *Vita Archiep. Upsal. Joannis Magni.*

1515. quelque-tems après en particulier : Il se plaignit à ce Prélat de l'ingratitude de l'Archevêque ; il lui dit qu'il étoit bien informé de ses mauvais desseins ; mais qu'il étoit résolu de le forcer à reconnoître sa Dignité, ou à sortir du Royaume. Arcemboldi charmé de la libéralité de ce Prince approuva son ressentiment, il n'eut pas même la force de garder le secret du Roi de Dannemarc : il sembloit qu'il se fît un scrupule de n'être pas pour celui de ces Princes dont il tiroit le plus d'argent ; Peut-être même aussi qu'il ne trahit Christierne que dans la crainte que l'Administrateur n'eût pénétré leur intelligence, & que ce Prince n'arrêtât l'argent des Indulgences, s'il continuoit à lui en faire un secret. Il aima mieux s'en faire un mérite ; il lui découvrit les desseins du Roi de Dannemarc, ses liaisons avec le Clergé de Suéde, & la trahison des deux Gouverneurs des Châteaux de Stockholme & de Nicopinc.

Christierne & de l'Archevêque.

Il exigea cependant de l'Administrateur qu'il se conduiroit de maniére avec l'Archevêque, qu'on ne le pût soupçonner d'avoir trahi le secret de Christierne :

ne. Il repassa ensuite en Dannemarc 1515.
pour y continuer la publication de ses Indulgences; Il témoigna à son retour au Roi le chagrin qu'il avoit du peu de succès de sa Négociation: Il dit à ce Prince qu'il avoit trouvé l'esprit de l'Administrateur trop aigri contre l'Archevêque pour espérer un prompt accommodement, Qu'il croyoit même que la personne de ce Prélat étoit un obstacle au rétablissement de l'Union de Calmar; Qu'il étoit toujours enfermé dans sa Forteresse de Stéque, d'où il sembloit menacer l'Administrateur d'une Guerre Civile, & que dans cette conjoncture il n'avoit pas crû devoir s'aboucher avec lui, pour ne se pas rendre suspect à Sténon; Que ce Prince haïssoit sa personne, & qu'il avoit pressenti que quand même il pourroit se résoudre pour le bien de la paix à se démettre sa Dignité, il ne le feroit cependant jamais, tant qu'il pourroit croire qu'on en voudroit revêtir son ennemi.

Christierne tâche d'engager le Dannemarc à.

Christierne voyant cette Négociation échoüée, s'apperçut bien qu'il n'y auroit que ses Armes qui le rendroient Maître de la Suéde; Mais la

1515. Tréve duroit encore, & il ne la pouvoit rompre, ni commencer la Guerre sans le consentement du Sénat de Dannemarc. Il ordonna secrettement à son Amiral d'insulter, sur quelque prétexte, les premiers Vaisseaux Suédois qu'il rencontreroit, ne doutant pas que l'Administrateur n'usât aussi-tôt de répresailles par Terre ou par Mer, ce qui feroit commencer la Guerre malgré tout le penchant que les Etats & le Sénat de Dannemarc avoient pour la continuation de la Tréve.

faire la Guerre.

Sténon se saisit de quelques-uns de ses ennemis.

Cependant l'Administrateur ne perdoit point de tems pour prévenir ses ennemis. Il résolut de profiter du secret du Légat, sans manquer à la parole qu'il lui avoit donnée. Il convoqua aussi-tôt le Sénat: il dit à l'Assemblée qu'il y avoit une conspiration formée contre le repos de l'Etat, & que les Gouverneurs de Stokholme & de Nicopinc devoient au premier jour recevoir les Ennemis dans leurs places. Le Sénat effrayé de cette nouvelle, le pria de prévenir les traîtres. L'Administrateur sous prétexte d'une revûë, tira habilement le Gouverneur de Nicopinc

copinc de ſa place avec toute ſa Garniſon : il y fit entrer auſſi-tôt d'autres Troupes, & il y mit un nouveau Gouverneur dont il étoit bien aſſuré. Il fit arrêter en même tems le Gouverneur du Château de Stokholme, qui s'étoit trouvé au Palais & à la Cour du Prince ſelon ſon ordinaire. Il convoqua enſuite les Etats Généraux à Veſteras, Capitale de la Veſtmanie. Ces deux Gouverneurs y furent accuſez de trahiſon contre leur Patrie : Les Etats leur donnerent des Commiſſaires pour inſtruire leur procès. Soit par la crainte du ſupplice, ou par l'eſpérance du pardon, ils avoüérent l'un & l'autre l'intelligence qu'ils avoient avec le Roi de Dannemarc, & ils accuſerent tous deux l'Archevêque comme le chef & l'auteur de la conſpiration.

1515.

Convoque les Etats Généraux.

1515. 8. Sept.

L'Adminiſtrateur ayant cet avantage ſur lui, réſolut de le pouſſer : Il le fit citer devant les Etats, pour venir rendre compte de ſa conduite. Quelques Sénateurs qui prévoyoient avec douleur que ces mouvemens alloient dégénérer en Guerre Civile, firent exhor-

Y cite l'Archevêque.

1516. exhorter sous main l'Archevêque à reconnoitre l'Administrateur, & à faire sa paix avec ce Prince; On lui offrit même un sauf-conduit signé des premiers Seigneurs des Etats, dans la vûë de le ramener par les voyes de la douceur.

Qui cherche à gagner du tems. L'Archevêque fut au desespoir qu'on eut découvert ses desseins avant qu'il eût eu le tems de les faire éclater avec avantage pour son parti : Il se plaignoit à ses amis de la lenteur & de l'inexécution des paroles du Roi de Dannemarc. Il envoya une de ses créatures en toute diligence à ce Prince, pour lui représenter le péril où il se trouvoit exposé, & pour le presser de s'avancer à la tête de ses Troupes; Et pour gagner tems, il demanda au Sénat que l'on convoquât de nouveaux Etats, sous prétexte que la plûpart des Députez, qui composoient l'Assemblée de Vesteras, étoient créatures ou alliez de son ennemi.

Préparatifs du Sénat contre lui. Les Etats offensez de l'orgüeil & de la rebellion de ce Prélat, résolurent de s'assurer de sa personne, & de lui faire son procès. On pria l'Administrateur de faire investir la Place où il s'étoit

toit retiré. On arrêta en même tems 1516.
son pere & ceux de ses parens & de ses amis qui étoient suspects, & qui pouvoient prendre les Armes en sa faveur; & comme les Etats prévirent que cette affaire engageroit infailliblement la querelle avec le Roi de Dannemarc, l'Administrateur fut prié de convoquer toutes les Milices, & de mettre le Royaume en état de n'être pas surpris par ses ennemis.

Sténon se fortifie.

Ce Prince ne fut pas fâché que l'Archevêque se fût commis avec les Etats; il se voyoit par-là en état de se vanger, sous prétexte de poursuivre un rebelle. Il convoqua aussi-tôt la Noblesse & les Milices. Ses amis de leur côté, & ses parens, lui amenerent des secours considérables; chacun voulut signaler son zéle pour la Patrie, & son affection pour le Prince, dans une Guerre où il s'agissoit de soutenir son Election, & de défendre la liberté du Royaume.

Histoire & portrait de Gustave Ericson.

Mais parmi ces Seigneurs qui s'empressoient de donner des marques de leur attachement pour l'Administrateur, personne ne fit paroître plus de chaleur pour ses intérêts que Gustave Ericson, grand Enseigne de

1516. la Couronne. C'étoit un jeune Seigneur âgé de vingt-six ans, descendu des anciens Rois de Suéde, petit neveu du Roi Canutson, & fils du Sénateur Eric Vasa, Gouverneur de l'Halandie. Il étoit cousin germain de l'Administratenr: Il avoit été élevé auprès de ce Prince dont il étoit comme le favori. Il avoit l'esprit naturellement grand & hardi, le cœur avide de gloire, & beaucoup plus sensible à l'ambition qu'aux plaisirs. Il partageoit avec son pére l'estime & la confiance de l'Administrateur; mais l'âge avancé de ce Sénateur, & je ne sçai quoi de timide, qui se trouvoit toujours dans ses avis, faisoient que sans le considérer moins, le Prince goûtoit cependant davantage Gustave, dont l'esprit aussi solide, mais plus hardi & plus entreprenant, ne lui proposoit jamais que des desseins conformes à son courage & à son inclination.

Rupture de la Tréve entre la Suéde & le Danemarc.

Ce fut par le conseil de ce jeune Seigneur qu'il résolut de donner des Armes à feu aux Païsans, qui ne se servoient encore la plûpart que d'Arcs & de Flèches. Ce Prince fit acheter à Lubec un nombre considérable de Mous-

Mousquets; On en chargea un Vaisseau qui mit aussi tôt à la voile pour Stokholme, mais qui fut pris par l'Amiral de Christierne à la sortie de l'embouchure de la Trave qui passe à Lubec; Et par cet Acte d'hostilité, la Guerre fut déclarée & recommença entre les deux Nations, malgré les Etats de Dannemarc, qui avoient plus de penchant pour la continuation de la Tréve. 1516.

L'Administrateur privé de ce secours, ne laissa pas de faire avancer ses Troupes pour assiéger l'Archevêque: Il se mit à la tête des milices qui formoient le corps le plus nombreux de son Armée, & il donna le commandement de la Cavalerie à Gustave. Les Evêques de Strégnez & de Lincopinc prirent les devants, sous prétexte de s'entremettre pour ramener l'Archevêque à son devoir; Mais en effet, pour l'avertir de la marche & des forces de l'Administrateur. Ces deux Prélats n'avoient pas moins de penchant pour les Danois que l'Archevêque; Mais plus habiles & plus politiques que lui, ils cachérent avec soin une inclination inutile à leur parti, & périlleuse pour eux, dans une conjoncture où toute la Nation

On tâche d'engager l'Archevêque à plier.

1516. tion s'étoit déclarée pour l'Administrateur. Ils s'excusérent auprès de l'Archevêque, quand ils furent arrivez à Stéque, de ce qu'ils ne se déclaroient pas contre ce Prince, comme ils en étoient convenus à Upsal: Ils lui répresentérent que la prudence ne leur permettoit pas d'éclater, avant que le Roi de Dannemarc fût entré dans le Royaume pour les appuyer: Ils l'exhortérent à faire lui-même attention aux forces de l'Administrateur, qui dans peu de jours paroîtroit aux pieds de son Château avec une Armée nombreuse: Ils lui dirent qu'il devoit en habile homme conjurer l'orage qui alloit fondre sur lui, & amuser ce jeune Prince par quelques soumissions apparentes, dont après tout il sçauroit bien se dégager quand son parti seroit plus puissant.

Il rejette ces conseils.

L'Archevêque rejetta les avis de ces Prélats avec beaucoup de mépris & de fierté. Il leur réprocha leur foiblesse, qu'il traitoit de trahison & de lâcheté: Il leur dit qu'il venoit d'apprendre par un Envoyé de Christierne, que ce Prince se disposoit à entrer dans le Royaume avec toutes ses forces; Que sa Flotte étoit équipée & prête à faire une

une descente, que l'Administrateur, n'étoit guéres en état de s'opposer à une puissance si redoutable, qu'il espéroit voir dans peu de tems le Roi de Dannemarc sur le Trône de la Suéde, & que pour lors ils devoient craindre que ce Prince ne mît peu de différence entre ses faux amis & ses ennemis déclarez. Ces Prélats n'ayant pû rien gagner sur cet esprit farouche & indomptable, se retirérent pour faire place aux Troupes de l'Administrateur, qui parurent en même tems devant cette Forteresse. 1516.

Ce Prince espéroit emporter cette Place avant que les Danois fussent en état de faire aucune diversion; Mais à peine avoit-il ouvert la tranchée, qu'il fut averti que les Danois avoient fait une descente proche Stokholme, & qu'ils mettoient tout à feu & à sang. Ce Prince partagea son Armée, il laissa son Infanterie dans les Lignes, & avec sa Cavalerie marcha aux Ennemis, accompagné de Gustave, & suivi de toute la jeunesse de Suéde, qui brûloit d'impatience de se signaler sous le commandement & aux yeux du Prince. Siége de Stéque.

L'Ad-

1517. Août.

Victoire des Suédois sur les Danois.

L'Administrateur rencontra les Danois proche le Château de Vedel. Gustave les chargea le premier à la tête d'un Escadron. Le Combat fut sanglant & disputé avec toute l'opiniâtreté qui se rencontre ordinairement dans les premiéres occasions où il s'agit de l'honneur de la Nation, & en quelque maniére du succès de la Campagne. La Victoire se déclara à la fin pour les Suédois, les Troupes de Dannemarc furent défaites, la plûpart furent taillées en piéces, ceux qui échapérent régagnérent leurs Vaisseaux avec précipitation, & se rétirérent en Dannemarc.

Conduite & valeur de Gustave.

L'Administrateur donna toute la gloire de cette action à Gustave, qui après avoir enfoncé les ennemis avec beaucoup de vigueur, s'étoit mêlé parmi eux l'épée à la main, & les avoit poursuivis jusqu'au bord de leurs Vaisseaux, sans leur donner le tems de se remettre ni de se rallier. Ce fut par cette action que le Prince commença à le considérer comme une personne utile, après l'avoir aimé comme une homme d'un caractére agréable. Il admiroit l'inclination

&

& le génie ſurprenant que ce jeune Seigneur avoit pour la Guerre, le courage, la valeur, & ſur tout la préſence d'eſprit qu'il avoit fait paroître dans la premiére action où il eût tiré l'épée, & ce Prince étoit d'autant plus touché de ces qualitez, que c'étoit celles où il ſe connoiſſoit le mieux, & pour leſquelles il avoit naturellement le plus d'inclination. 1517.

L'Adminiſtrateur ramena ſes Troupes victorieuſes au Siége de Stéque. L'Archevêque fut conſterné de la défaite des Danois, qui l'abandonnoient à ſes ennemis: Il ſe flattoit que le Roi de Dannemarc feroit de plus grands efforts pour le ſoûtenir. Les Evêques & ſes autres Partiſans intimidez par la puiſſance du Prince & par la retraite des Danois, n'oſoient ſe déclarer. On avoit même arrêté ou chaſſé de leurs Places ceux qui étoient ſuſpects. L'Adminiſtrateur pouſſa ſes travaux juſqu'au pied de la muraille. Ce Prélat ne pouvoit plus tenir & ſa fierté naturelle, & ſon animoſité contre ce Prince lui permettoient encore moins de ſe rendre. Il ſe défendit encore quelques jours avec toute la fureur & tou- L'Archevêque capitule.

te

1517. te l'opiniâtreté d'un homme desespéré, qui veut s'ensevelir dans sa Place; Mais les principaux Officiers de sa Garnison ne s'étant pas trouvez de la même humeur, & craignant d'être traitez en rebelles, s'ils étoient pris d'assaut & l'épée à la main contre ce Prince & les Etats, ils forcérent ce fier Prélat de capituler.

Gustave donné en ôtage au Prélat.

Il demanda à faire lui-même sa composition avec l'Administrateur; Il offrir de passer dans son Camp, & de se rendre à sa Tente, pourvû qu'il lui voulût donner Gustave en ôtage. Sténon ayant consenti à cette proposition, Gustave entra dans la Place en même tems que l'Archevêque en sortit pour se rendre au Camp de l'Administrateur. Ce Prélat craignant encore d'être arrêté malgré cet échange, inviolable selon le droit des gens, voulut au moins pourvoir à sa vangeance, si on lui manquoit de parole. Il sçavoit à quel point Gustave étoit cher à l'Administrateur; Il ordonna aux Officiers de sa Garnison avant que de sortir de la Place, de faire pendre ce Seigneur aux crenaux du Château, en cas qu'ils apprissent que l'Administrateur l'eut fait arrêter.

Il

Il se rendit ensuite chez ce Prince, & il demanda à faire son Traité avec autant de hauteur, & le même air de confiance, que s'il eût défendu sa Place, pour le service de sa Patrie & contre les ennemis de la Nation. L'Administrateur qui vouloit toujours faire regarder cette affaire, comme un crime d'Etat & une rebellion manifeste, refusa d'entrer dans aucune explication: Il demanda seulement de mettre Garnison dans la Forteresse au nom des Etats: Il dit à l'Archevêque que le Sénat prononceroit sur sa conduite, & ordonneroit des autres conditions du Traité, & il ajoûta qu'il ne se trouveroit pas même au Sénat quand on régleroit cette affaire, & qu'il ne seroit jamais son Juge ni son ami, puisqu'il refusoit de reconnoître sa Dignité. 1515.

L'Archevêque toujours également fier & audacieux, crut que l'Administrateur, malgré la fermeté de sa réponse, ne le renvoyoit au Sénat que dans la vûë de faire naître à quelques Sénateurs le dessein de les accommoder. Il remit sa Place à ce Prince, & ayant exigé un saufconduit de lui, il se rendit à Stokholme suivi de ses Partisans, L'Archevêque va à Stokholme.

1517. & avec un cortége & un équipage aussi magnifique, que s'il eût triomphé de tous ses ennemis. Il se croyoit encore si redoutable par ses liaisons avec le Roi de Dannemarc, qu'il ne doutoit pas que ses Juges ne fussent bien aises qu'il voulut être innocent: Il se flattoit même, qu'on ne regarderoit au plus son affaire que comme une querelle particuliére entre l'Administrateur & lui, causée par la jalousie du Gouvernement, & dont il seroit quitte, s'il vouloit seulement faire dire au Prince qu'il reconnoissoit sa Dignité.

Sentence du Sénat contre lui

Mais il fut fort trompé dans ses vûës. Il ne fut pas plûtôt à Stokholme, que l'on commença à instruire son procès dans les formes. Le Sénat se voyant appuyé par l'Administrateur, qui étoit toujours à la tête de son Armée, prononça hautement contre ce Prélat: Il fallut même que les Evêques de Lincopinc, de Stregnez & de Scara, qui étoient revêtus de la dignité de Sénateurs, se rendissent à la pluralité des voix: Ils souscrivirent à sa condamnation, de peur de se rendre suspects d'avoir favorisé sa révolte. Ce Prélat fut déclaré ennemi de la Patrie:

Le

Le Sénat ordonna qu'il donneroit incessamment la démission de son Archevêché; Qu'il se retireroit dans un Monastére, pour y faire pénitence de tous les desordres qu'il avoit causez dans le Royaume par son ambition; Que la Forteresse de Stéque, qui avoit donné lieu à l'entrée des Danois en Suéde, & qui, sous d'autres Archevêques, avoit toujours servi de retraite aux rebelles, seroit rasée: Que l'Administrateur seroit remercié de la vigilance qu'il avoit apportée à étouffer la rebellion, & que tout le Royaume s'uniroit pour soûtenir sa conduite & l'Arrêt du Sénat, si le Pape prévenu ou mal informé entreprenoit de faire rétablir l'Archevêque. 1515.

Cet Arrêt fut mis dans les Registres publics, signé de tous les Sénateurs, Séculiers & Ecclésiastiques, en conséquence la Forteresse de Stéque fut rasée, & l'Archevêque contraint de renoncer à sa Dignité. Ce Prélat donna sa démission en plein Sénat, pour être envoyée au Pape, mais en même tems il dépêcha une de ses créatures à Rome, pour protester de la violence qu'on lui avoit faite, & pour implorer la protection du saint Siége.

1517. Le Roi de Dannemarc de son côté employa en sa faveur tous les amis qu'il avoit à la Cour de Rome; L'abdication de ce Prélat ruïnoit ses desseins & son parti. Ce Prince moins consterné qu'irrité de la défaite de ses Troupes, armoit tout de nouveau, & se préparoit à faire un puissant effort contre la Suéde, la Campagne suivante: Car les Etats de Dannemarc étoient enfin entrez dans cette Guerre par ressentiment de la défaite de Vedel. Il avoit même envoyé jusqu'en Moscovie pour solliciter le Czar de faire la Guerre à l'Administrateur, & il n'auroit pas été fâché que le Pape se fût déclaré en même tems contre ce Prince, & qu'il eût joint les foudres Ecclésiastiques aux Armes qu'il destinoit contre lui.

Nouveaux préparatifs de Guerre du Dannemarc.

Le Pape sur les plaintes de l'Archevêque, & à la sollicitation de ce Prince, ordonna au Légat Arcemboldi, qui étoit encore en Dannemarc, de repasser en Suéde, & de menacer de sa part l'Administrateur de l'excommunier, s'il ne rétablissoit incessamment l'Archevêque dans sa Dignité. Le Légat étant arrivé en Suéde, n'oublia rien pour engager ce Prince à donner

Négociations en faveur de l'Archevêque déposé.

ſatisfaction au Pape : Il lui répréſenta 1517.
en particulier, & même avec une franchiſe & une confiance peu convenables à ſon caractére, mais qui ſembloit être une ſuite de leur premiére liaiſon, & le prix de ſes bienfaits, combien l'indignation & le mécontentement de la Cour de Rome étoient redoutables aux plus grands Princes; Qu'il devoit craindre ſur tout les ſuites de l'excommunication; Que le Peuple de concert dans cette occaſion avec le Clergé, abandonneroit auſſi tôt ſon parti, & que ſes amis mêmes & ſes créatures les plus dévoüées ſe laiſſeroient peut-être ébranler aſſez facilement par la crainte des foudres de l'Egliſe: Au reſte qu'il avoit aſſez ſatisfait à ſon autorité & même à ſon reſſentiment, par l'abdication de l'Archevêque; Qu'il devoit ſe faire un mérite de ſon rétabliſſement auprès du ſaint Pére, & que le Pape ſeroit engagé par cette déférence à ſe rendre à l'avenir caution de ſa conduite.

Leur mauvais ſuccès.

L'Adminiſtrateur fit part au Sénat de la demande & des menaces du Pape. Les Evêques de Lincopinc, de Stregnez & de Scara, qui n'avoient ſouſcrit qu'à regret à la condamnation

1517. de l'Archevêque, appuyerent fortement la sollicitation du Légat; Mais tous les Sénateurs séculiers, qui composoient le plus grand nombre & le plus puissant, s'y opposerent unanimement. Ils répréséntérent à l'Administrateur qu'il ne devoit pas s'effrayer mal à propos des foudres du Vatican; Qu'ils tiroient de la crédulité & de la soumission de ceux contre qui on les lançoit, la plus grande partie de leur force; & qu'on n'ignoroit pas que toutes les machines de la Cour de Rome étoient toujours couvertes du manteau de la Religion; Qu'il n'y avoit qu'à mépriser ces sortes de menaces pour les rendre vaines & inutiles: Que les Papes ne pouvoient leur pardonner de s'être affranchis du denier de saint Pierre, & que le Roi de Dannemarc de concert avec Leon X. sollicitoit le rétablissement d'un rebelle, pour se rendre Maître du Royaume.

Le Légat du Pape gagné par Sténon.

Sténon par leur conseil répondit au Légat, qu'il étoit surpris que le Pape s'intéressât si fort pour un traître qui avoit été pris les Armes à la main; & qui méritoit même la mort pour son intelligence avec les Danois; Que le Caractére & la Dignité de ce Prélat ne

le

le mettoient pas à couvert de la Justice de son Souverain; Qu'on avoit crû lui faire grace en ne le condamnant qu'à une prison perpétuelle; Que tous ses confréres avoient même souscrit à sa condamnation, & qu'on ne pouvoit le rétablir sans exposer le Royaume à de nouveaux troubles. Ce Prince fit goûter ces raisons au Légat par de nouveaux présens; & afin de le convaincre efficacement des torts de l'Archevêque, & pour intéresser en même tems le Pape dans sa déposition, il offrit à Arcemboldi le riche Archevêché d'Upsal, & il s'engagea d'obtenir des Etats en sa faveur, qu'il pourroit pendant sa vie jouïr de tout le revenu sans être obligé de résider dans le Royaume. 1517.

Le Légat à la vûë des grands biens qu'il se flatoit de tirer de ce riche Bénéfice, oublia son instruction & les ordres du Pape. Il reçut avec joye la proposition du Prince: il approuva sa conduite, & il blâma publiquement celle de l'Archevêque: Il écrivit à Rome contre ce Prélat, & il manda au Pape qu'il s'étoit justement attiré l'indignation de l'Administrateur & des Etats de Suéde par sa rebellion; Sa conduite interessée.

1517. Il fit agir en même tems ses amis auprès du saint Pére pour faire confirmer sa déposition, & pour obtenir la liberté de concourir dans l'Election qui se devoit faire au sujet de son successeur. Mais le saint Pére lui refusa l'agrément nécessaire pour être pourvû de cette Dignité, soit par égard pour la Maison d'Autriche & le Roi de Dannemarc, qui appuyoient les intérêts de l'Archevêque, ou peut-être qu'il fut justement offensé contre ce Légat de la maniére peu édifiante dont il avoit porté les Indulgences dans le Nord.

La Suéde mise en Interdit.

Le Pape sur le refus que faisoit l'Administrateur de rétablir l'Archevêque, mit le Royaume de Suéde en interdit: Il excommunia ce Prince & tout le Sénat; il les condamna à faire rebâtir à leurs dépens la Forteresse de Stéque, & à une amende de cent mille ducats envers l'Archevêque. Christierne fit adresser la Bulle, pour la publier, à Théodore Archevêque de Lunden en Dannemarc, & à l'Evêque d'Odensée en Fionie, & ce Prince étoit prié dans la Bulle d'en appuyer l'exécution, avec ordre de traiter les Suédois désobéïssans, comme des Excommuniez &

& des Schismatiques opiniâtres. 1517.

La précipitation avec laquelle cette Bulle avoit été fulminée surprit tout le monde, & les Suédois sur tout furent étrangement scandalisez du dernier article, qui en confioit l'exécution au Roi de Dannemarc. Ils disoient qu'il ne convenoit pas au Pape, qui étoit le Pére commun de tous les Chrétiens; de prendre parti dans leurs différends; Mais qu'il devoit encore moins se servir de sa puissance, qui étoit toute spirituelle, pour protéger un rebelle & un traitre, & pour autoriser un Prince qui vouloit se rendre maître de leurs biens & de leur liberté. Le Sénat défendit sous de griéves peines, qu'on déferât à cette Bulle, & l'Administrateur se mit en état de résister aux Armes de Christierne, sans lesquelles il redoutoit peu celles du Vatican.

Christierne entre dans le Roiaume.

Le Légat ne pouvant plus demeurer avec bienséance auprès d'un Prince que son Maître venoit d'excommunier, fut contraint d'abandonner la Suéde & l'espérance de l'Archevêché d'Upsal. Il repassa en Dannemarc, où il trouva Christierne qui assembloit ses Troupes, & qui les faisoit marcher du côté de

1518. la Suéde. Ce Prince n'eut pas plûtôt reçû la Bulle du Pape, qu'il entra dans ce Royaume à la tête de son Armée: Il mit d'abord tout à feu & à sang, pour porter la terreur & l'épouvante parmi les Suédois, & cependant pour donner une couleur de justice & une apparence de Religion à des cruautez, ausquelles il ne se portoit que par vangeance & pour ses intérêts, il faisoit afficher la Bulle du Pape dans tous les lieux où ses troupes commettoient ces violences, comme s'il n'eut été que le Ministre du saint Pere.

Assiége Stokholm.

Il s'avança jusqu'à Stokholme & mit le Siége devant cette Place. Il espéroit que la terreur de ses armes, la surprise des Bourgeois, & sur tout la crainte & la frayeur de l'excommunication causeroit dans la Ville quelque émotion, dont il pourroit profiter; Mais le Gouverneur & les Magistrats y mirent un si bon ordre, qu'on n'eut rien à craindre de ce côté-là. Le Peuple de Stokholme ennemi de la domination des Danois, résolut de se défendre jusqu'à la derniére extrêmité. Les Bourgeois mêlez avec les soldats de la Garnison faisoient souvent de furieuses sorties. Les Danois ne gagnoient

gnoient pas un pié de terrain qui ne 1518.
leur coûtât beaucoup de monde; Ils perdoient même souvent, pendant le jour, les postes qu'ils avoient emportez à la faveur de la nuit: Le feu continuel de la Garnison faisoit périr beaucoup de soldats, & la difficulté de recouvrer des vivres achevoit de ruiner l'Armée.

Les Capitaines de Christierne lui conseillerent de se retirer, avant qu'il y fût contraint par les Suédois, qui s'avançoient pour secourir la Place; Mais ce Prince violent, piqué de la résistance des Bourgeois de Stokholme, s'opiniâtra à continuer le Siége. L'Administrateur de son côté se disposoit à marcher contre lui avec toutes les forces du Royaume. Dans cette occasion, toute la Nation s'ébranla, tout le monde s'assembla pour combattre: Ce n'étoit pas une véritable Armée, qui fut composée de Troupes réglées, c'étoient des Peuples entiers qui s'armoient tumultuairement pour la défense de leur liberté. On vit accourir dans l'Armée de ce Prince des troupes de Païsans, dont les uns descendoient des Montagnes, & les autres sortoient de leurs Forêts, la plupart habillez de

1518. Juillet.

peaux de bêtes sauvages, armez bizarement, mais pleins d'une férocité qui leur tenoit lieu de valeur, & qui les faisoit combattre avec opiniâtreté jusqu'à la mort.

Leve le Siége, & est battu par les Suédois.

L'Administrateur ayant assemblé toutes ses Troupes, marcha droit au Roi de Dannemarc. Ce Prince craignant d'être enfermé entre l'armée des Suédois & la Ville, leva le siége; Mais dans le mouvement qu'il fit pour se rembarquer, l'Administrateur le chargea si à propos, qu'il défit presque toute son arriére-garde. La crainte de l'ennemi qui approchoit, l'empressement des Soldats pour s'embarquer, mirent le désordre & la confusion parmi eux. La plûpart furent taillez en piéces: Il y en eut plusieurs de noyez en voulant gagner leurs Vaisseaux à la nage. Les Suédois prirent tout le bagage, & ils firent plus de trois cens prisonniers, la plûpart Officiers & gens de distinction, qui firent ferme pendant que leurs Troupes s'embarquoient, & qui sauverent aux dépens de leur liberté le Roi même, & la meilleure partie de son armée.

La disgrace de ce Prince ne se ter-

mina pas à la défaite de son arriére-garde. Il s'étoit embarqué pour retourner en Dannemarc: Le vent se trouva si long-tems contraire à la route qu'il lui falloit tenir pour son retour, qu'il fut plus de trois mois sans pouvoir sortir de la rade de Stokholme: Les vivres commencerent à manquer sur la Flote: Il fit plusieurs descentes pour en recouvrer; Mais il fut toujours repoussé par la Cavalerie Suédoise. Gustave la commandoit, & ce Seigneur plein de courage & toujours en action, traversoit tous ses desseins, & le contraignoit de se rembarquer. La Flote Danoise étoit réduite dans la derniere misere; Elle manquoit également d'eau & de vivres: Il mouroit tous les jours un nombre considérable de Soldats. Christierne se voyoit exposé à périr lui-même, ou par le défaut de vivres, ou par les maladies contagieuses qui étoient dans son Armée.

1518. Mauvais état de ses affaires.

Pour se tirer de cet embarras, il envoya proposer une Tréve de quelques jours à l'Administrateur, sous prétexte de traiter de la rançon des prisonniers. Celui qui étoit chargé de cette commission, fit entendre habile-

Tréve qu'il propose.

1518. ment à ce Prince, qu'il ne seroit peut-être pas difficile de changer cette Tréve en une Paix éternelle entre les deux Nations. L'Administrateur n'ignoroit pas l'extrémité où Christierne étoit réduit. Il ne lui auroit coûté pour achever de vaincre, que de laisser périr son ennemi par la faim: Mais soit générosité, soit l'espérance d'une Paix, qui l'auroit affermi pour toujours dans sa Dignité, il consentit à la Tréve, & il fit partir en même tems quantité de barques chargées de vivres & de rafraichissemens pour le Roi & pour toute sa Flotte.

Trahison qu'il médite contre Sténon.

Christierne résolut de se servir de l'inclination que ce Prince paroissoit avoir à la Paix, pour se rendre Maître de sa personne: Il feignit d'être touché de la maniére généreuse dont il l'avoit secouru: Il lui fit proposer de passer sur la Flotte pour traiter ensemble de la Paix; & pour sa sûreté, il lui envoya jusques dans son Palais plusieurs Personnes de qualité des plus considérables de son Armée.

Et qui réüssit mal.

L'Administrateur, Prince d'un caractére plein de franchise, se disposoit à lui donner cette satisfaction: Mais le Sénat s'opposa à cette démarche, soit

par

par la crainte de quelque surprise, ou pour soûtenir toujours, dans la personne de l'Administrateur, la Dignité de l'Etat. Sténon renvoya les Otages au Roi de Dannemarc avec de nouveaux rafraîchissemens, & il fit dire à ce Prince qu'il étoit bien fâché de ne pouvoir passer sur la Flotte, comme il paroissoit le souhaiter; mais que le Sénat trouvoit plus à propos que la Paix se traitât de part & d'autre par des Commissaires, qui se rendroient incessamment dans quelque Ville Frontiére dont on conviendroit. 1518.

Christierne chagrin que l'Administrateur n'ût pas donné dans le piége, tourna ses vûës & se artifices d'un autre côté. Gustave lui étoit redoutable par sa valeur & par le crédit de sa Maison dans le Royaume, & il haïssoit particuliérement ce jeune Seigneur, à cause du zéle & de l'ardeur qu'il faisoit paroître pour les intérêts de l'Administrateur. Il fit dessein de se rendre Maître de sa personne & de cinq ou six autres Seigneurs de l'Armée de Suéde, dans la vûe de contraindre l'Administrateur à consentir au rétablissement de l'Union de Calmar, par la crainte qu'il lui donneroit de

Autre trahison de ce Prince.

1518. de faire mourir ces Officiers, ou du moins il espéroit de broüiller ce Prince avec les premiéres Maisons du Royaume, s'il ne consentoit pas à tout ce qu'il pourroit exiger de lui, pour sauver la vie de Gustave & de ses compagnons.

Il fit proposer à l'Administrateur une entrevûë dans la Ville de Stokholme même, & il offrit de s'y rendre avec quelques personnes de son Conseil, pourvû qu'on lui donnât Gustave en Otage; & six autres Seigneurs à son choix; Et pour déterminer ce Prince & le Sénat à cette proposition, il fit répréſenter à l'Administrateur qu'ils termineroient ensemble plus promptement tous leurs différends, que par des Plénipotentiaires qui employent presque toujours un tems infini dans les seuls préliminaires.

Il n'y avoit point d'apparence de refuser une proposition si plausible. Gustave & les autres Otages se rendirent sur le Port de Stokholme. L'Amiral Danois suivi d'un nombre considérable

* Laurens Sigonis, Olaus Ryning, Bénoit Nicolai, George Sigonis, Heming, Gadde.

rable d'Officiers, s'avança aussi-tôt pour leur faire compliment: Il avoit fait glisser auparavant à la faveur de la Tréve un nombre de Soldats déguisez en Matelots, qui s'étoient dispersez en différens endroits du Port, sur le prétexte de se pourvoir d'eau-de-vie & de menues provisions, mais qui se réünirent insensiblement auprès de lui, sitôt qu'il eut joint Gustave. 1518.

Gustave fait prisonnier par les Danois.

L'Amiral lui proposa ensuite de passer dans sa Chaloupe pour aller saluer le Roi qui se disposoit à venir trouver l'Administrateur. Gustave eût bien voulu se défendre d'une pareille démarche, & attendre pour passer sur la Flotte de Dannemarc, que ce Prince de son côté eut mis pié à terre; mais l'Amiral Danois s'étoit fait si bien accompagner, qu'il vit bien qu'il n'y avoit point d'autre parti à prendre, & qu'il valoit mieux le prendre de bonne grace, que de faire une résistance inutile.

Vains efforts de Sténon pour le délivrer.

Il passa sur son Vaisseau avec les autres Otages, on les conduisit en même tems à Christierne. Ce Prince les fit arrêter & désarmer contre la foi publique & le droit des gens: Il envoya dire ensuite à l'Administrateur qu'il leur feroit couper la tête comme

à

1518. à des rebelles & à des excommuniez, s'il s'opposoit plus longtems au rétablissement de l'Archevêque, & de l'Union de Calmar. Sténon irrité de cette perfidie, arma aussi-tôt ce qu'il y avoit de Barques & de Vaisseaux dans le Port: Toute la Noblesse qui se trouvoit à Stokholme, & sur tout les parens & les amis des prisonniers, se jettérent dans les premiéres Barques qu'ils rencontrerent; Le Prince monta lui-même une Fregatte qu'il trouva appareillée, & il mit à la voile suivi de sa petite Flotte, & résolut avec ces Barques d'attaquer les grands Vaisseaux de * Christierne, & de périr ou de retirer les Otages; Mais il ne put rencontrer les Ennemis: Il s'étoit élevé peu d'heures † auparavant un vent favorable pour le Roi. Ce Prince en profita, il fit lever les ancres, & retourna § en Dannemarc.

Il n'oublia rien à son retour pour gagner Gustave & ses Compagnons: Il

* David Chytræus L 7. P. 200.

† Loccen L. 5. P. 196. ed. Upsal. Joannes Magnus. L. 23. P. 790.

§ Olaus Magnus, L. 19 p. 289. ed. de Leide.

il employa inutilement les menaces & les promesses pour les détacher du parti de l'Administrateur ; Il les trouva inébranlables : Cette fidélité pensa leur coûter la vie. Christierne ne pouvant les gagner, & redoutant sur tout le courage & le ressentiment de Gustave, s'il étoit obligé de le relâcher, commanda secrettement qu'on s'en défît. Mais l'Officier Danois à qui il en donna la commission, détestant cet ordre barbare, & craignant peut-être le droit de répresailles, si le sort des armes le faisoit tomber entre les mains des Suédois, réprésenta à ce Prince que la mort de ces Seigneurs seroit préjudiciable à ses intérêts, & qu'il pouvoit au contraire tirer dans la suite beaucoup d'utilité de la crainte qu'il en donneroit à leurs parens. Le Roi se contenta de les faire enfermer dans le Château de Copenhague, où cependant ils furent traitez par ses ordres avec tant de dureté, que quelques-uns d'entr'eux y périrent de misére. 1518.

Eric Banner, Seigneur Danois, parent de Gustave, touché de compassion, le demanda au Roi sur sa parole, & pour l'obtenir plus facilement de ce Prin- Il est remis entre les mains de Banner.

1518. Prince défiant & soupçonneux, il lui répréſenta qu'il ne ſouhaitoit l'avoir chez lui, que pour tâcher de le gagner, & dans l'eſpérance de le mettre dans ſes intérêts. Chriſtierne conſentit à ſa demande, à condition néanmoins qu'il conduiroit ſon parent dans le Château de Calo en Jutlande, dont il étoit Gouverneur, & qu'il payeroit ſix mille écus d'or pour ſa rançon, s'il le laiſſoit échapper, & s'il manquoit

1518. Octobre. de le répréſenter auſſi-tôt qu'il le redemanderoit.

Qui le traite avec bonté.

Banner plein de généroſité, ne trouva point de conditions trop rudes pour ſauver la vie de ſon parent, qu'il croyoit être en danger dans le Château de Copenhague; Il mena avec plaiſir Guſtave dans la Fortereſſe de Calo. Il n'y fut pas plûtôt arrivé, qu'il tâcha par ſes maniéres honnêtes de faire oublier à ſon Priſonnier les mauvais traitemens qu'il avoit reçus dans la Capitale. La bonne mine, l'air noble & agréable de Guſtave, lui gagnérent bientôt le cœur de Banner & de toute ſa Famille. Il ne fut pas long-tems dans ce Château ſans avoir la liberté d'en ſortir pour ſe promener, & pour prendre le divertiſſement de la chaſſe. On lui

pro-

proposoit tous les jours des plaisirs 1518.
nouveaux ; Tout le monde s'empressoit pour le divertir. Mais ces soins obligeans ne pouvoient lui faire oublier qu'il étoit prisonnier ; Rien ne pouvoit le consoler de n'avoir point de part à la gloire & aux événemens de la Guerre. Le désir de servir l'Administrateur, la passion de défendre sa Patrie, & de se venger en même tems de la perfidie de Christierne, l'empêchoient de gouter les plaisirs dont on se servoit pour adoucir le chagrin de sa captivite.

Christierne de son côté étoit toujours tourmenté de la passion de réduire les Suédois sous son obeïssance ; Le mauvais succès du Siége de Stokholme, n'avoit fait qu'aigrir son ressentiment contre l'Administrateur : Il ne pouvoit pardonner à ce Prince la honte qu'il lui avoit fait recevoir par la retraite précipitée à laquelle il l'avoit contraint, & par la défaite d'une partie de son Armée ; Il sentoit même à tous momens une secrette confusion d'avoir inutilement violé sa parole & le droit des gens dans la personne de Gustave & des autres Otages, & sur tout la considération que le parti qu'il avoit
en

1518. en Suéde s'anéantiſſoit tous les jours, lui fit prendre la réſolution de faire, la Campagne ſuivante, de ſi grands efforts, qu'il pût accabler l'Adminiſtrateur, & que le ſuccès de ſes Armes juſtifiât en quelque façon, qu'il avit pû en uſer avec des ſujets rebelles & frappez d'anathême, autrement qu'avec des ennemis ordinaires.

Chriſtierne ſe ſaiſit de l'argent du Légat & de ſa perſonne.

Il avoit également beſoin de Troupes & d'argent pour faire réuſſir ſes deſſeins. Il fit ſaiſir par ſes Officiers celui du Légat Arcemboldi, ſous prétexte que ce Prélat avoit employé l'argent des Indulgences en Marchandiſes de contrebande; Mais ſon véritable crime conſiſtoit dans un million de florins qu'il emportoit des Royaumes du Nord, & dans les liaiſons qu'il avoit eues avec l'Adminiſtrateur. Chriſtierne avoit appris les mauvais offices que le Légat avoit rendus à l'Archevêque auprès du Pape, & qu'il avoit même fait agir tous ſes amis auprès du ſaint Pére pour obtenir l'Archevêché d'Upſal. Cela fit croire ſans peine à ce Prince, que cette Dignité à laquelle ce Prélat aſpiroit du conſentement de l'Adminiſtrateur, n'étoit que le prix & la récompenſe du ſecret qu'il avoit trahi:

lui: Cette infidélité avoit ruiné son parti dans le Royaume de Suéde; Le plaisir d'une vangeance utile l'emporta sur le droit des gens; Il fit même arrêter le Légat avec tous ses effets, & de peur d'être obligé dans la suite d'entrer en discussion des Privileges de son caractére, & pour éviter sur tout la restitution de l'argent qu'il avoit fait saisir, il ordonna secrettement qu'on le laissat échaper, après lui avoir fait donner mille frayeurs de la mort, afin qu'il se sauvât avec plus de précipitation. Cette conduite envers un Légat fit bien voir que tout le zéle & la déférence que ce Prince affectoit de faire paroître pour les ordres du saint Siége, n'étoient qu'un moyen d'arriver à ses fins, qu'il couvroit du prétexte de la Religion. 1518.

Il se servit de l'argent du Légat pour faire de nouvelles levées. Il mit des impôts extraordinaires dans son Royaume, sans la participation des Etats. Le Clergé & la Noblesse s'y opposérent, & refusérent absolument de contribuer, sous prétexte que ces nouveaux impôts, & même le commencement & la Déclaration de la Guerre, n'étoient autorisés, ni par le

Fait de grands amas d'argent.

Sénat

1518. Sénat, ni par les Etats ; Mais en effet, parce que l'ambition & l'humeur violente de ce Prince commençoient à leur causer beaucoup d'inquiétude, & qu'ils craignoient, peut-être autant que les Suédois, le succès de ses Armes.

Ce Prince ne laissa pas de tirer beaucoup d'argent du Peuple, qui paye ordinairement le premier, & que la Noblesse & les autres Etats abandonnent toujours quand il ne leur en coute rien. Il employa ces deniers à faire des levées de Troupes Etrangéres : Il appella à son service tous les avanturiers qui s'y voulurent engager, & il les préféra même aux Danois dans la distribution des Emplois, afin que ses Armes ne fussent pas entre les mains de gens qui eussent d'autre intérêt que le sien ; Il obtint en même tems de François Premier, Roi de France, quatre mille hommes d'Infanterie ; Gaston de Brezé, Prince de Foucarmont, & le Baron de Gondrin commandoient ces Troupes. Christierne se vit en peu de tems une Armée nombreuse, & qui le rendoit également redoutable à ses Sujets & à ses ennemis. Il nomma pour Général Othon Crum-

Crumpin qui passoit pour un des plus 1519.
grands Capitaines du Nord : Il lui confia ses desseins & le commandement de ses Troupes, n'ayant pas jugé à propos de quitter Copenhague, dans une conjoncture où le Sénat & les principaux Seigneurs de Dannemarc paroissoient fort mécontens.

Othon entra dans la Gotie Occidentale à la tête de cette Armée : Ses Troupes par son ordre firent des ravages horribles dans cette Province, dans le dessein d'attirer les Suédois au Combat. L'Administrateur s'avança de son côté à la tête de son Armée, & suivi de dix mille païsans de cette Province, qui s'étoient réünis auprès de lui ; Ce Prince campa à l'entrée de la Forêt de Tyvede, & il fit abattre quantité d'arbres de tous côtez pour fortifier son Camp & ses retranchemens. Othon à la vûë de l'Armée Suédoise, fit paroître quelque frayeur ; Il se retira avec une précipitation apparente sur le Lac Véter qui étoit glacé, & il y campa avec toute son Armée. Sténon emporté par son courage, poursuivit, avec plus d'ardeur que de précaution, un ennemi qu'il croyoit trouver en desordre & épouvanté : Il laissa

1519. son Infanterie & les païsans Suédois dans le Bois, où ils s'étoient rétranchez, & avec sa Cavalerie il chargea les Danois qu'il rencontra proche Bogesund. Sa valeur & son exemple firent combattre les Soldats, comme des gens qui vouloient vaincre ou mourir. Ce Prince à la tête d'un Escadron, qui étoit composée de la premiére Noblesse du Royaume, poussa & rompit tout ce qui se présenta devant lui, & déja la Victoire se déclaroit en sa faveur, lorsque, dans la chaleur du Combat, il fut frappé d'un coup de Canon qui lui emporta une jambe. Les Suédois épouvantez de la blessure de leur Général, s'ébranlérent. Othon sçut profiter de ce mouvement de terreur qu'il apperçut dans ses ennemis: Il fit tirer de nouveau son Canon chargé à cartouches au travers des Escadrons Suédois: Son Infanterie s'avança en même tems qui faisoit un feu continuel. La Cavalerie Suédoise destituée de son Général, se battit d'abord en retraite. Mais craignant à la fin d'être enveloppée, elle se débanda, chacun chercha son salut dans la fuite: Ce ne fut plus un Combat, mais une déroute générale. On déroba l'Administrateur à la poursuite des

des Danois ; Ses gens l'emportérent 1519.
sur un traîneau : Il mourut de sa blessure proche Stregnez, comme on le transportoit à Stokholme. C'étoit un Prince plein de valeur, mais peu habile, sans politique, & plus propre à commander un parti qu'à gouverner un Etat.

Mort & portrait de Sténon.

Othon qui sçavoit vaincre, fit marcher aussi-tôt ses Troupes contre l'Infanterie Suédoise, & les païsans qui occupoient le passage du Tyvede : Il se flattoit d'emporter aisément leurs retranchemens. Il les fit attaquer par l'Infanterie Danoise ; Mais les Suédois se battirent avec tant de courage, qu'ils forcérent cette Infanterie d'abandonner l'attaque, après avoir perdu beaucoup de monde au pied des retranchemens.

Othon au desespoir de la lâcheté de ses Troupes, fit renouveller l'attaque par l'Infanterie Françoise qui étoit dans son Armée, & il fit en même tems le tour de ces retranchemens, pour tâcher de trouver un passage plus facile & moins défendu. Le Prince de Foucarmont s'avança de son côté à la tête des François : Il monta le premier l'épée à la main sur les retranchemens ;

1519. Mais il reçut aussi-tôt un coup de flêche, qui le renversa dans le Fossé. Les soldats irritez de la blessure de leur Commandant, se poussérent avec fureur contre les Suédois, & ils emportérent ces retranchemens malgré une résistance inconcevable. Othon à la faveur de l'attaque des François, s'ouvrit en même tems un passage. Les Suédois affoiblis par un long combat, envelopez de tous côtez, se défendoient encore avec une valeur extraordinaire, La plûpart de ces païsans furieux de désespoir s'enfonçoient dans les Bataillons ennemis, contens de périr, pourvû qu'ils vengeassent leur mort par celle d'un ennemi; Ils furent presque tous taillez en piéces: La nuit favorisa la retraite de quelques-uns qui se jettérent dans les Bois, d'où ils regagnérent chacun leurs Cantons & leurs Villages.

Consternation des Suédois. Le Général Danois ne trouvant plus d'obstacle, passa la Forêt de Tyvede, & pénétra dans le cœur du Royaume. Tout fuyoit devant lui: Il n'y avoit ni Troupes ni Milice sur pied qu'on pût lui opposer. Chacun se retiroit dans les Provinces les plus éloignées. La plûpart des Sénateurs s'enfermé-

rent

rent dans leurs Châteaux. La veuve de l'Administrateur se retira dans la Citadelle de Stokholme avec deux jeunes enfans du Prince Sténon son mari. Les paysans consternez de la défaite de leur Compatriotes s'étoient réfugiez dans les bois ; Il n'y avoit que l'Election d'un Administrateur, qui pût rétablir les affaires de la Suéde : Il auroit fait prendre de nouveau les Armes à la Noblesse ; Toutes les Milices & ce qu'il y avoit de Troupes dispersées se seroient railliées auprès de lui, & c'étoit d'ailleurs un obstacle à l'élévation de Christierne sur le Trône de ce Royaume. 1519.

Le Clergé n'oublia rien dans cette conjoncture pour traverser une élection si préjudiciable aux intérêts de ce Prince. L'Archevêque n'eut pas plûtôt appris la mort de l'Administrateur, qu'il sortit de sa rétraite : Il réprit les marques de sa Dignité, à laquelle il avoit renoncé solemnellement dans le Sénat : Il rentra dans Upsal, & il fit déclarer cette Ville en faveur du Roi de Dannemarc. Les Evêques de Lincopinc & de Stregnez, partisans secrets de ce Prince, mais qui avoient affecté de ne se déclarer ouvertement pour aucun

Cabales de l'Archevêque Trolle en faveur de Christierne.

Celles des Evêques de Lincopinc & de Stregnez.

1519. cun parti, tant que l'événement de cette Guerre avoit été incertain, publioient alors hautement la justice de ses Armes. Ils parcoururent chacun leurs Diocéses pour empêcher la Noblesse de prendre les Armes. Ils gagnoient les uns par des vûës de récompenses, & ils intimidoient les autres par des menaces de la puissance & du ressentiment de Christierne. Ils représentoient indifféremment à tout le monde que la Suéde n'étoit plus en état de résister aux Danois; Que le dernier Administrateur, en désobéïssant au Chef de l'Eglise, s'étoit justement attiré tous les malheurs sous lesquels il avoit succombé; Qu'une nouvelle élection ne serviroit peut-être qu'a rendre les Suédois plus coupables, & que c'étoit exposer le Royaume à une désolation générale, pendant qu'on y pouvoit rétablir le calme & la tranquillité, par une soûmission aux ordres du saint Pére, & par une bonne paix avec le Dannemarc.

Ils attirérent * par de semblables discours trois Sénateurs dans leur parti

* Eric Trolle, Eric Abrahami, Bénoit Conut.

parti, & plusieurs Seigneurs, dont 1519.
les Terres se trouvoient sans défense, & les premiéres exposées au pillage & à la fureur des Danois. Ces deux Prélats, sous prétexte de s'intéresser à la conservation de leur Païs, engagerent ces Seigneurs à députer vers le Général Othon, pour lui demander une Tréve au nom de toute la Nation, & ils le firent assurer par leurs Députez, qu'ils ne s'en serviroient que pour prendre des résolutions, qui seroient également utiles aux deux Royaumes, & agréables au Roi son Maître.

Rétablissement de l'Union de Calmar.

Othon qui ne vouloit pas donner le tems aux Suédois de se reconnoître, n'accorda qu'onze jours de Tréve, & il exigea que pendant ce tems-là, les Etats s'assembleroient incessamment à Upsal, où il se rendroit lui-même pour y traiter des intérêts du Roi de Dannemarc. L'Archevêque, comme premier Sénateur né de l'Etat, convoqua l'Assemblée: Le Clergé fit tous ses efforts pour persuader à la Noblesse & aux païsans de s'y rendre, ou d'y envoyer des Députez; Mais la plûpart refuserent hautement de tenir les Etats dans une Ville qui venoit de se déclarer pour les Ennemis, & où ils sçavoient

1519. voient bien que les Danois donneroient la loi. Il ne se trouva à Upsal que les Evêques du Royaume, trois Sénateurs qu'ils avoient gagnez, & quelques Seigneurs de la Gotie Occidentale, intimidés par la présence des Troupes d'Othon, & par les menaces de ce Général Danois. L'Archevêque ne laissa pas d'ouvrir les Etats, qui n'étant composez que de ses amis & de ses créatures, suivirent aveuglément tous ses mouvemens. Othon y parut accompagné des principaux Officiers de son Armée: Il demanda l'extinction de la Dignité d'Administrateur, & le rétablissement de l'Union de Calmar en faveur du Roi son Maître. Il obtint sans peine ce qu'il voulut, d'une Assemblée dont il disposoit; Les Etats prévinrent même ses demandes & ses prétentions: Ils abolirent la Dignité d'Administrateur, & ils condamnerent la mémoire des Princes qui en avoient été revêtus, comme ayant été rebelles à leur Souverain légitime. Chacun se faisoit un mérite de donner des marques d'aversion & d'éloignement pour les intérêts de son païs, & Othon n'eut de peine qu'à modérer des honneurs excessifs, qui pouvoient fai-

faire soupçonner que le Traité qu'il faisoit avec les Etats, n'avoit été signé que par des traîtres, ou par des gens dont les suffrages avoient été violentez. 1519.

Ce Général promit au nom du Roi son Maître de conserver à la Suéde ses Loix & ses Privilèges, d'observer ponctuellement toutes les conditions du Traité de Calmar; Que les Prisonniers, & spécialement Gustave Ericson, seroient delivrez sans rançon, & que l'on ne pourroit rechercher personne, pour les différens partis où l'on se seroit engagé depuis la mort de l'Administrateur Suante. L'Archevêque donna ensuite le Titre de Roi de Suéde à Christierne, au nom de toute cette Assemblée, comme s'il eût été véritablement avoué par les Etats Généraux du Royaume, & il écrivit en même tems dans les Provinces, qu'on eut à recevoir ce Traité, & à se soumettre à cette résolution des Etats d'Upsal, avec menaces de punir rigoureusement ceux qui refuseroient de s'y conformer.

May. Christierne reconnu Roi de Suéde.

Othon fit avancer ensuite son Armée dans les Provinces les plus éloignées, pour y faire reconnoître l'autorité

La Suéde ravagée par l'Armée Danoise.

1519. rité de son Maître. Il battit en différentes occasions les païsans, qui commençoient à s'attrouper & à reprendre les Armes. Ces peuples naturellement feroces, ne purent souffrir que leurs ennemis paruffent si près de leurs Villages, sans se mettre en défense. Ils attaquerent les Danois avec autant de résolution, que si leurs forces avoient été égales: Ils ne cédoient à leurs ennemis ni en courage, ni même en nombre & en quantité de Troupes; Mais ils manquoient de Chefs & de Fortune. Othon eut bien-tôt dissipé ces Milices, qui combattoient avec plus d'impétuosité que d'ordre; Il envoya de tous côtez des partis qui brûloient les Villages, & qui poursuivoient ces païsans jusques dans leurs Forêts, & ses Troupes en firent périr une prodigieuse quantité.

L'Archevêque, pour intimider les autres par quelque chose de plus redoutable pour ces paysans que la mort même, défendit au Clergé de donner la sépulture Chrétienne à ceux qui mourroient les Armes à la main, contre un Prince autorisé par les ordres du Pape. Le Général Danois portoit lui-même le fer & le feu dans les Châteaux des

1519. des Seigneurs qui refusoient de se soûmettre, en même tems qu'il combloit d'honnêtetez ceux qui se déclaroient en sa faveur. Les Seigneurs & les Gentilshommes, peu unis entr'eux, subirent enfin le joug de la domination Danoise; Tout le monde fut contraint de se soûmettre: On couroit au devant du Vainqueur, & on se pressoit de faire sa paix en particulier. La plûpart des Villes envoyerent des Deputez pour promettre obéissance; Il n'y eut que Stokholme & Calmar qui resterent dans le parti de la Veuve de l'Administrateur. Othon investit la Capitale, & disposa ses Troupes dans des quartiers, d'une maniére qu'il ne pouvoit entrer aucun secours dans cette Ville que par Mer: Il écrivit ensuite au Roi de Dannemarc pour lui rendre compte du succès de ses Armes, & du Traité d'Upsal.

Stokholm investie.

Novembre.

Les nouvelles de la réduction de la Suéde remplirent de joye toute la Cour de Dannemarc. Christierne seul parut inquiet & chagrin. Ce Prince défiant & ombrageux craignoit que le Général Othon ne se servit de son Armée, qui n'étoit composée que d'Etrangers, pour se rendre maître en son

Défiances de Christierne.

1519. nom du Royaume, ou que les Suédois dans le désespoir de se voir soûmis aux Danois, ne tentassent sa fidélité, & ne lui offrissent de le reconnoître pour Administrateur. Il lui écrivit des Lettres pleines de reconnoissance, & conformes aux services qu'il en venoit de recevoir; Mais il lui manda en même tems, pour le contenir dans son devoir, qu'il passeroit en Suéde au Printems suivant à la tête d'une puissante armée, & qu'il vouloit former lui-même le Siége de Stókholme. Il lui envoya peu de tems après plusieurs Vaisseaux chargez de Sel, qui étoit rare & fort cher en Suéde, & il lui ordonna de le faire distribuer gratuitement aux principaux de chaque Village, afin de faire gouter aux païsans la douceur de son Gouvernement.

Gustave le sauve de Dannemarc.

Gustave ne fut pas longtems sans apprendre les malheurs de son païs. Il fut touché sensiblement de la mort de l'Administrateur; Il ne douta point que dans une consternation si générale, le Roi de Dannemarc ne se rendît Maître de toute la Suéde. Sa captivité, quoique adoucie par les bons traitemens de Banner, lui devint insupportable. Le désir de vanger la mort de Sté-

non,

non, la passion si naturelle de défendre 1519.
sa Patrie, peut-être même des vûës flateuses d'ambition, le déterminerent à travailler à sa liberté. Il connoissoit trop bien le Roi de Dannemarc, pour espérer que ce Prince le relâchât, tant que la Guerre dureroit, quoique le Général Othon, pour gagner la Noblesse, s'y fut engagé par le traité d'Upsal, & d'ailleurs il ne pouvoit pas exiger de bonne grace de Banner, quoique son parent, qu'il entrât dans ce dessein contre ce qu'il devoit à son Roi. Ainsi il résolut de ne devoir sa liberté qu'à lui-même, persuadé qu'il ne feroit aucun tort à Banner, pourvû qu'il lui rendit la somme à laquelle Christierne avoit fixé sa rançon.

Dans ce dessein, il sortit un jour de grand matin du Château de Calo, sous prétexte d'aller à la Chasse dans les Bois, ce qui lui étoit assez ordinaire. Il se travestit en paysan, & dans cet équipage il marcha deux jours à pied, par des chemins détournez, & se rendit à Flensbourg. Il ne sortoit personne de cette Ville sans Passeport. Gustave n'osoit se présenter à la Porte ni au Gouverneur, de peur d'être re-

1519. connu. Heureusement pour lui, c'étoit la saison où les Marchands de la basse Saxe venoient acheter des Bœufs en Jutland, où il s'en fait un trafic considérable. Gustave se loüa à un de ces Marchands Allemands pour conduire ses Bœufs, & à la faveur de ce déguisement il sortit heureusement des Terres de Dannemarc, & arriva à Lubec.

Banner averti de la fuite de son Prisonnier, courut après avec une extrême diligence, & le joignit à Lubec. Il lui reprocha dans la chaleur de son ressentiment une fuite, qui l'exposoit à l'indignation de son Souverain, & à payer même une somme très-considérable. Gustave n'oublia rien pour satisfaire & pour appaiser son parent: Il lui répresenta l'injustice de sa détention, & la violence qu'on lui avoit faite, contre la foi publique & le droit des gens; Qu'il avoit cependant supporté sa captivité avec patience, tant qu'il avoit espéré que Christierne se résoudroit à lui faire justice; Mais que ce Prince paroissant l'avoir condamné à une prison perpétuelle, au préjudice même du Traité d'Upsal, on ne devoit pas trouver mauvais qu'il

se

se fût procuré lui-même sa liberté; 1519.
Qu'au reste il alloit travailler efficacement à lui faire toucher la somme, à laquelle sa liberté avoit été fixée, afin qu'il n'en pût recevoir aucun dommage.

Banner convaincu de la justice de ses raisons, & satisfait de sa promesse, retourna chez lui, & publia qu'il n'avoit pû joindre son prisonnier. Christierne irrité de sa fuite, & craignant sur tout qu'il ne traversât ses desseins en Suéde, envoya des Ordres au Général Othon, d'employer tous ses soins pour le faire arrêter. Gustave sans s'étonner du péril où il s'exposoit, persévera dans le dessein de passer dans ce Royaume, & d'y former un parti contre les Danois. Il s'adressa à Nicolas Gems, premier Consul de Lubec, dans la vûe de la faire entrer dans ses desseins, & d'en tirer quelque secours. Après s'être fait reconnoître, il lui représenta l'intérêt que la Régence de Lubec avoit de s'opposer à l'agrandissement de Christierne; Que la Conquête de la Suéde alloit rendre ce Prince maître de tout le commerce de la Mer Baltique, ce qui ruineroit dans la suite les Négocians des Villes Anséati-

Il tâche de mettre Lubec dans son parti.

1519. séatiques, & que celle de Lubec n'ignoroit pas de quelle conséquence il lui étoit, que les Royaumes du Nord ne fussent pas réünis sous un même Souverain. Il le fit souvenir ensuite de la haine que les Danois avoient toujours fait paroitre contre la Ville de Lubec, & au contraire des services constans que les Suédois lui avoient rendus en tout tems. Il ajouta qu'il ne croyoit pas que la Régence eût oublié que cette Ville devoit sa liberté
1248. au Roi de Suéde Eric Blesus, qui l'avoit délivrée de l'usurpation tirannique de Valdemar second Roi de Dannemarc: Que le commerce & la protection de la Suéde avoient enrichi ses Négocians, & qu'il espéroit que la Ville de Lubec par des motifs aussi pressans qne ceux de son intérêt & d'une généreuse reconnoissance, se déclareroit dans cette conjoncture pour ses anciens Alliez.

Il part de Lubec sans avoir rien gagné.

Le Consul goûta ses raisons, & promit à Gustave de les proposer dans le premier Conseil. Mais la Régence de cette Ville qui n'étoit composée que de Marchands, ne trouva pas à propos de se déclarer en faveur d'un parti qui étoit sans Troupes, & qui paroissoit sans

ſans reſſource. Ces Bourgeois qui n'avoient pour but que la ſûreté préſente de leur commerce, & qui craignoient d'irriter Chriſtierne qui avoit une puiſſante Flote, refuſerent même à Guſtave de le faire conduite à Stokholme où il vouloit ſe jetter. Le Magiſtrat auquel il s'étoit adreſſé, ne laiſſa pas de lui promettre de le faire paſſet ſecrettement ſur les Terres de Suéde, ſoit qu'il eût des vûës plus étenduës, & qu'il connût mieux les intérêts de ſa Ville que les autres Conſeillers, ou ce qui eſt plus vrai-ſemblable, qu'il eût un ordre ſecret de favoriſer ſon paſſage, ſans qu'il parût que la Régence y eût part. 1519.

Le Conſul le fit embarquer dans un Vaiſſeau Marchand, & il l'aſſura en partant, que s'il pouvoit former dans le Royaume un parti capable de tenir la Campagne, la Régence ſe déclareroit en ſa faveur. Guſtave eût bien voulu deſcendre dans le Port de Stokholme; Mais le Patron du Navire tint une autre route, ſoit qu'il eût pour cela des ordres ſecrets, ou que ſes affaires & ſon négoce l'appellaſſent d'un autre côté: Il débarqua Guſtave proche Calmar. Ce Seigneur en- Entre dans Calmar.

entra

1519. tra dans cette Ville. Elle tenoit encore en apparence pour le parti de la Princesse Christine veuve de l'Administrateur, ou pour mieux dire, le Gouverneur tenoit pour lui-même, & attendoit à faire son Traité, que les Danois lui offrissent des conditions assez avantageuses pour le dédommager de son Gouvernement.

Est obligé de s'enfuir.

Gustave se fit connoître au Gouverneur & aux principaux Officiers de la Garnison, la plûpart Allemands, & qui avoient même servi sous lui dans l'Armée du Prince Sténon. Il se flatoit qu'à la faveur de sa naissance & de son ancienne autorité, ils lui déféreroient encore le Commandement. Dans cette pensée, il les exhorta à garder inviolablement à la veuve de l'Administrateur la fidélité qu'ils avoient promise à ce Prince: Il leur dit qu'il étoit venu se jetter dans leur Ville au péril de sa vie, pour partager avec eux la gloire d'une résistance honorable: Il les assura qu'ils ne manqueroient pas de secours. Mais ces Etrangers, gens de solde & mercenaires, voyant ce Seigneur sans Troupes & sans suite, le regarderent comme un homme per-

perdu, & réfusérent d'entrer dans son parti; Et sur ce qu'il tenta de gagner des soldats de la Garnison, on le menaça de le tuer ou de le livrer à Christierne, s'il ne se retiroit. Gustave fut obligé de sortir promptement de la Ville. Cette affaire ayant éclaté, les Danois mirent quantité de monde en campagne pour l'arrêter. Il fut contraint d'avoir recours à son déguisement ordinaire. Il s'habilla derechef en paysan, & à la faveur de ce déguisement, il passa, caché dans un Chariot chargé de paille, au travers de tous les quartiers de l'Armée Danoise, & il se rendit ensuite dans un Château que son pére avoit dans la Province de Sudermanie. 1519.

Sollicite en vain la Noblesse & les Paysans à prendre les armes.

Il écrivit de là à ses amis pour leur faire part de son retour en Suéde, & pour les prier de se rendre auprès de lui, avec ce qu'ils pourroient armer de leurs Vassaux. Son dessein étoit de se mettre à leur tête, & de forcer quelque quartier de l'Armée des Danois pour se jetter dans Stokholme. Mais il ne trouva personne qui voulut s'engager dans un dessein si hardi; Ses parens même refusérent d'entretenir avec lui aucune correspondance. Ce n'étoient

1519. toient plus ces mêmes Suédois si fiers & si jaloux de leur liberté, tout ployoit sous le joug de la domination Danoise, chacun s'appliquoit à éloigner de soi le moindre soupçon de révolte, contens de leur sureté, & indifférens presque pour le salut de l'Etat.

Gustave trouvant tant de foiblesse dans ses amis, s'adressa aux paysans de la Province : Il espéroit que ces gens naturellement féroces, & qui n'avoient rien à craindre ni à espérer de Christierne, se jetteroient avec ardeur dans son parti. Il parcourut d'abord la nuit plusieurs Villages pour gagner les principaux, & il s'exposa même à la fin jusqu'à paroître en public les jours de Fête, pour les exhorter à se soûlever. Mais ces gens rebutez de la Guerre, où la plûpart avoient perdu leurs parens, lui répondirent brutalement, qu'ils ne manqueroient jamais de Sel ni de Harang, sous le Gouvernement du Roi de Dannemarc ; Mais qu'ils ne pouvoient manquer de périr, s'ils tentoient le moindre soûlévement contre un Prince si puissant.

Danger qu'il court.

Gustave fut sensiblement touché de cette réponse. Il ne sçavoit quel parti

parti prendre, ni même où se retirer, il n'y avoit de sûreté pour lui en Suéde qu'à la tête d'une Armée. Les Danois le cherchoient toujours avec empressement, & il ne pouvoit demeurer longtems dans un même lieu; ni aussi changer souvent de retraite, sans s'exposer à être découvert & arrêté. Il se résolut dans cette extrémité à tenter au péril de sa vie, de se jetter seul dans Stokholme, espérant que sa présence fortifieroit le courage des Bourgeois & de la Garnison, & que la résistance de cette Capitale engageroit peut-être les Villes Anséatiques à la secourir. Il partit du Château de Refnas sans avoir fait part de son dessein à personne, il marcha quelques jours par des chemins détournez, & ne logeant que dans des Cabannes écartées, de peur d'être reconnu. Mais les Danois avoient mis tant de monde en campagne, qu'ils penférent le surprendre: Ils ne manquérent que d'une heure. Gustave se voyant poursuivi, revint sur ses pas par une autre route, & il résolut dans cette extrémité de se cacher pour quelque tems dans un Monastére: Il choisit pour sa retraite le Couvent des Chartreux de Griphy-

sol.

1519. folme, dont fes Ayeux étoient Fondateurs. Mais ces Religieux peu touchez des graces paffées, & attachez au contraire, jufqu'au fcrupule, à la confervation des biens préfens, s'excuférent de le recevoir, fous prétexte qu'ils craignoient d'attirer fur leur Maifon & fur leur Ordre l'indignation de Chriftierne : Il fallut que Guftave cherchât un autre azile. Il retourna dans la Province de Sudermanie ; Il fe retira chez un payfan, ancien domeftique de fa Maifon, & il s'y tint caché quelques mois. Il fe fervit de fon hôte pour porter des Lettres à différens Seigneurs, dans la vûë de tenter encore de leur faire prendre les Armes ; Mais tous fes foins furent inutiles : Perfonne ne branla. Othon par fa préfence, & par le bruit qu'il avoit fait répandre de l'arrivée prochaine de Chriftierne à la tête d'une puiffante Armée, retint tout le monde dans l'obéïffance. Guftave fe confola de la foibleffe de fes Compatriotes, dans l'efpérance que l'arrivée de ce Prince, & la dureté de fon Gouvernement réveilleroit enfin l'averfion des Suédois, & feroit naître quelque conjoncture dont il pourroit profiter.

Chri-

Christierne impatient de joüir de ses Conquétes, & de se montrer victorieux aux Suédois, passa dans ce Royaume au Printems, comme il en avoit assûré le Général Othon. Il fut reçu par l'Archevêque & par les autres Prélats avec toute la joye que leur donnoit l'heureux succès de leurs desseins. L'Archevêque se flattoit sur tout que ce Prince n'auroit pas plûtôt achévé de soumettre tout le Royaume, qu'il lui en remettroit le Gouvernement entre les mains.

1520. May

Christierne entre dans la Suéde.

Christierne à son arrivée ratifia solemnellement le Traité d'Upsal, & comme s'il n'eût manqué que cette formalité pour le rendre véritablement Roi de Suéde, il fit aussi-tôt sommer la Veuve de l'Administrateur & le Gouverneur de Calmar de lui remettre ces deux Villes. Le Gouverneur fit son Traité sans attendre seulement qu'il fût assiégé, Il n'en coûta que de l'argent au Roi de Dannemarc pour être maître de cette importante place, qui étoit apres Stokholme le Port le plus considérable de la Suéde. Christierne en donna le Gouvernement à Severin, de Norbi, Gouverneur de l'Isle de Gotlande, & Amiral de Dannemarc.

Se rend maître de Calmar.

En fait Gouverneur Séverin de Norbi.

Ce

1520. Ce Prince combloit ce Seigneur de bienfaits, pour reconnoître la complaisance aveugle qu'il avoit indifféremment pour toutes ses volontez, dans un tems où les Sénateurs de Dannemarc, & les premiers Seigneurs de ce Royaume, croioient être en droit de dire leur avis, & même de s'opposer à celui du Prince, quand ils ne le trouvoient pas conforme au bien de l'Etat.

Assiége Stokholm. La Veuve de l'Administrateur fit paroître plus de courage que le Gouverneur de Calmar. Elle fit dire à Christierne qu'elle ne pouvoit reconnoître pour son Souverain, l'ennemi de son pays & de sa maison, ni déférer aux résolutions d'une Assemblée, qui n'étoit composée que de traîtres & de rebelles, & où même les ennemis de la Nation avoient donné la Loi. Christierne vit bien par la fermeté de cette réponse, qu'il n'y auroit que ses Armes qui le rendroient maître de Stokholme. Il fit marcher toutes ses Troupes pour en former le siége, pendant que sa Flotte s'avançoit en même tems sous la conduite de Norbi pour fermer le port de cette Ville.

Christierne pressoit le Siége de Stokholme, avec toute l'ardeur & l'ap-

l'application que lui donnoient le désir & l'espérance prochaine de se voir bien-tôt Maître de cette capitale, & de tout le Royaume : Il étoit jour & nuit à cheval; Il encourageoit les soldats & les Officiers par son exemple & par des libéralitez considérables; Il ne se passoit point de jour qu'il ne visitât la Tranchée & les travaux les plus avancez : Il s'exposoit comme le moindre de ses soldats, & ce qui lui étoit encore plus difficile, il retenoit son humeur violente, il cachoit la haine qu'il portoit aux Suédois, & il caressoit même les Seigneurs de ce Royaume, pour les empêcher de prendre les armes, & de se déclarer en faveur de la Veuve de l'Administrateur. 1520.

Cette Princesse ne laissoit pas de se défendre avec beaucoup de courage : Les soldats de la Guarnison animez par sa présence, & les Bourgeois encouragez par le succès du premier siége, soûtenoient les attaques des Danois avec une valeur extraordinaire : Ils ne manquoient ni de courage ni de résolution; Mais ils commencérent à manquer de vivres & de munitions de Guerre, & la Ville étoit serrée de si Et des Assiégez.

1520. près par les Armées de Terre & de Mer de Christierne, qu'ils ne pouvoient espérer aucun secours, quand même les Suédois ou leurs Alliez auroient pris les armes en leur faveur. Le Roi de Dannemarc apprit de quelques transfuges avec un joye extrême l'état de la Ville : Il sçavoit bien qu'il ne seroit jamais véritablement Roi de Suéde, tant qu'il ne seroit pas maître de cette place, & il craignoit toujours que Gustave, dont il ne pouvoit découvrir la retraite, ne fît soûlever quelque Province, ou que les Villes Anséatiques à la persuasion de ce Seigneur, ne lui déclarassent la Guerre, & qu'elles n'attaquassent le Dannemarc pour l'obliger à abandonner la Suéde.

Il fit sommer de nouveau la Veuve de l'Administrateur de lui ouvrir les Portes de Stockholme. Il fit répréſenter à cette Princesse qu'elle s'opiniâtroit à une défense inutile; Qu'il étoit maître de tout le Royaume; Que ses Troupes logées au pied de la muraille n'attendoient que ses ordres pour donner un assaut; Qu'il seroit fâché qu'elle fût exposée au suites d'une Ville prise par force, & que les Etats d'Upsal

sal l'ayant reconnu par un Traité so- 1520.
lemnel pour Souverain de la Suéde, une plus longue résistance passeroit justement pour une rebellion, d'autant plus criminelle, qu'elle se trouvoit à la tête d'un parti que le Pape avoit excommunié. Il lui fit offrir ensuite de lui conserver ses biens & le même rang qu'elle avoit tenu dans le Royaume du vivant de l'Administrateur; Que les prisonniers seroient relâchez reciproquement sans aucune rançon, & que la Ville de Stokholme jouïroit de tous ses Privileges,

Capitulation de cette Princesse & de Stockholme.

La Princesse n'écouta ces propositions qu'avec beaucoup de répugnance; On ne quitte gueres sans peine la souveraine Puissance, mais on ne la quitte jamais qu'avec désespoir, quand on est contraint de la céder à son ennemi. La Veuve de l'Administrateur n'ayant ni Troupes à opposer, ni secours dont elle put se flatter, son Conseil la détermina à la fin à traiter avec le Roi de Dannemarc. Les Consuls & les Magistrats de Stokholme dresférent les Articles de la Composition; Ils la firent aussi avantageuse pour cette Princesse que l'état de ses affaires le pouvoit permettre. Christierne ne

1520. disputa point sur les conditions, sûr que quand il seroit Maître de la Ville, il seroit en état de donner des explications au Traité suivant ses intérêts : Il signa la Capitulation, & il fut reçu dans Stokholme, où il entra à la tête de quatre mille hommes qu'il y laissa en Garnison.

Christierne régle les affaires en Suéde. Ce Prince convoqua les Etats Généraux de Suéde le quatriéme Novembre, & il fixa au même tems la Cérémonie de son Couronnement. Il dispersa ensuite la plus grande partie de son Armée dans les principales places du Royaume, afin de contenir toutes les Provinces sous son obéïssance. Il laissa en son absence le Commandement des Troupes à Séverin de Norbi, & il confia le Gouvernement de l'Etat à l'Archevêque d'Upsal. Il renvoya en Dannemarc le Général Othon, qui lui étoit suspect par l'éclat de ses Victoires, & par l'affection de tous les soldats, & il répassa lui-même en diligence dans ce Royaume, à la tête de ce qu'il avoit d'Etrangers dans son Armée, François & Allemands, sur des avis pressans qu'il reçut, que sa présence étoit nécessaire à Copenhague pour empêcher le peuple de se révolter.

Ce

Ce Prince avoit besoin du succès & de la réputation de ses Armes pour contenir les Danois sous son obéïssance. Le Peuple devenu plus hardi par son absence & par l'éloignement de ses Troupes, refusoit avec opiniâtreté de payer les nouveaux impôts qu'il avoit établis; Tout le monde se plaignoit du Gouvernement; On blâmoit publiquement son entreprise, & on publioit même qu'il avoit été battu encore une fois en Suéde, sans autre fondement cependant que le désir qu'on en avoit. Le Sénat & les principaux Seigneurs de ce Royaume, bien loin de s'opposer à ces mouvemens, entretenoient eux-mêmes le mécontentement du Peuple: Ils souffroient impatiemment que Christierne prît une autorité immodérée, & qu'il prétendit régner sans leur faire part du Gouvernement; Et ce qui augmentoit sur tout leur ressentiment, c'est que ce Prince n'usurpoit l'autorité absoluë que pour la déposer entre les mains de Sigebritte.

1518. Méconcentemens des Danois.

C'étoit une femme Hollandoise déja âgée, & qui sans naissance & sans beauté étoit parvenuë par sa seule habileté, jusqu'à se faire aimer éperdu-

Crédit de Sigebritte auprès de ce Prince.

1520. ment de ce Prince. Sigebritte le gouvernoit avec un empire absolu, & faisoit elle seule le destin de la Cour & de tout le Royaume; Rien ne résistoit à son crédit: Elle donnoit & ôtoit les Charges & les Dignitez, sans égard pour les Loix du pays, & selon son caprice: Elle entreprenoit même souvent des choses injustes, simplement pour faire paroître son pouvoir; Mais quoiqu'elle entreprît, Christierne malgré son âge & ses défauts, approuvoit toujours sa conduite, & se faisoit un mérite d'être le premier Ministre de ses volontez.

Conseils cruels que cette femme & ses Ministres lui donnent.

Le promt retour de ce Prince, qui revenoit Conquérant de la Suéde, surprit & dissipa les Mécontens; Chacun cacha ses sentimens avec soin; On ne laissa paroître que des dehors de joye sur son retour & sur ses conquêtes. Il fut reçu dans son Royaume avec cet applaudissement des peuples, qui accompagne toujours une fortune heureuse. Les Ministres toujours flatteurs, & qui se pressoient de parler suivant le goût & les inclinations du Prince, disoient dans le Conseil secret, qu'il étoit de sa politique de s'assurer des principaux Seigneurs de Suéde, & qu'il

qu'il devoit sur tout abolir le Sénat 1520.
de ce Royaume, s'il vouloit conserver ses conquêtes: Que c'étoit un corps jaloux & ennemi de l'autorité Royale; Qu'il n'y avoit pas un Sénateur qui ne fût prêt de se mettre à la tête de la premiére rebellion, dans l'espérance de parvenir à la dignité d'Administrateur, qui depuis quelques années sembloit être la récompense du Chef des révoltez; Qu'il falloit se défaire des Seigneurs qui étoient considérables dans les Provinces par leurs biens, ou par leur crédit sur le peuple, & ne laisser dans ce Royaume que ceux qui par leur condition étoient destinez à cultiver la Terre, & à payer les tributs au Prince.

Sigebritte de son côté répréſenta en particulier à Christierne que sa victoire seroit imparfaite, & les suites douteuses & incertaines, tant que ses ennemis subsisteroient; Que les Sénateurs & les premiers Seigneurs de ce Royaume étoient ses ennemis nez; Qu'il devoit assurer sa victoire & achever de vaincre, en faisant périr des gens qui n'étoient que trop criminels, par le pouvoir où ils étoient encore de

1520. se révolter, & que pour se mettre entiérement en repos, il ne devoit pas même épargner ceux des Suédois qui avoient marqué le plus de chaleur pour ses intérêts; Que la jalousie seule du Gouvernement entre le Clergé & la Noblesse avoit mis les Evêques dans son parti; Mais que ces Prélats seroient les premiers à prendre les armes, & à se révolter, s'il touchoit à leurs Privileges, ou, s'il entreprenoit de régner sans leur ministére.

Christierne resout la mort des Grands de Suéde.

Les Conseils inhumains de cette femme étoient fort au goût de Christierne, dont l'humeur violente & cruelle ne pouvoit souffrir ni puissance, ni liberté dans ses Sujets. Ce Prince croyoit tirer uniquement son autorité de sa Place, & non des Loix de l'Etat, & prétendoit que sa volonté seule dût être la régle du Gouvernement. Il résolut de faire périr & d'immoler à la sûreté de sa conquête tout le Sénat de Suéde, & les plus grands Seigneurs de ce Royaume. Il avoit besoin d'un prétexte spécieux pour autoriser une action si cruelle & si extraordinaire: Il ne pouvoit pas sans des raisons & des sujets très considé-

ſidérables faire mourir un ſi grand nombre de perſonnes de qualité, qui venoient de ſe donner à lui ſous la foi d'un Traité ſolemnel. 1520.

Sigebritte lui conſeilla de confier cette exécution à des Officiers de la Garniſon de Stokholme, qui ſous prétexte de quelque différend qu'ils feroient naître entre leurs ſoldats & les Bourgeois de la Ville, engageroient inſenſiblement la querelle plus avant, & feroient enſuite main-baſſe dans les principales Maiſons. Mais ce moyen lui parut difficile, & même dangereux. Les Bourgeois de Stokholme étoient en grand nombre & aguerris, ils pouvoient avoir de l'avantage ſur la Garniſon, & tailler en piéces les Soldats Danois dans la chaleur du tumulte, & ç'auroit été peut-être le ſignal d'une révolte dans tout le Royaume.

Chriſtierne aima mieux ſe ſervir du prétexte de l'excommunication, & faire revivre l'affaire de l'Archevêque, pour ſoutenir toujours la même conduite, & ne laiſſer paroître aux yeux du Public que le zêle d'exécuter la Bulle du Pape contre les ennemis de ce Prélat. Il fut encore quelque tems

1520. en Dannemarc à donner les ordres nécessaires pour prévenir les mouvemens qui pourroient arriver en son absence. Il congédia avant que de partir, les Troupes Françoises qu'il avoit à son service, apparemment par complaisance pour Charles d'Autriche son beau-frére, qui venoit d'être élu * Empereur. On traita ces Troupes avec la derniére dureté, & plûtôt en Prisonniers de Guerre, que comme des Alliez & des Troupes Auxiliaires, à la valeur desquelles les Danois devoient la meilleure partie du succès de leurs Armes en Suéde. On leur refusa des vivres, la paye qui leur étoit duë, & jusqu'à des Vaisseaux pour repasser dans leur païs. Ils furent contraints de se disperser, plusieurs périrent de misére, ou furent massacrez par les Danois mêmes, quelques-uns prirent parti dans leurs Troupes, & ce ne fut qu'avec des peines infinies que leurs Chefs en ramenerent une partie en France.

Passe en Suéde avec deux Prélats Danois.

Christierne se disposa ensuite à repasser en Suéde, afin de se trouver aux Etats qu'il avoit convoquez pour la

* A Francfort le 20. Juin 1519.

la Céremonie de son Couronnement. 1520.
Sigebritte lui conseilla de se faire accompagner par deux Sénateurs de Dannemarc, afin d'autoriser par leur présence la cruelle exécution qu'il méditoit, & même pour rejetter sur ses Ministres, après l'événement, tout ce qu'une action si inhumaine pourroit avoir d'odieux.

Histoire & portrait de l'Archevêque de Lunden.

Ce Prince, par son Conseil, choisit Théodore Archevêque de Lunden, Primat de Dannemarc, & l'Evêque d'Odensée un de ses Suffragans. C'étoient ces mêmes Prélats à qui il avoit fait adresser la Bulle d'excommunication, que le Pape Leon X. avoit fulminée contre l'Administrateur, gens dévoüez à la Cour, & qui n'étoient considérez que parce que Christierne s'en servoit comme des Ministres de ses passions. L'Archevêque de Lunden avoit beaucoup de part dans sa confiance. C'étoit un homme de basse naissance, sans érudition, & même sans habileté, mais sçavant dans l'art d'inventer de nouveaux plaisirs, & qui en connoissoit également tous les secrets & les assaisonnemens. Il étoit redevable de sa faveur & de son élévation à Sigebritte : Elle l'avoit d'abord

1520. introduit à la Cour pour lui servir d'espion ; Il passa ensuite tout d'un coup, par le crédit de cette femme, de la fonction de Barbier du Prince à la dignité d'Archevêque, & il se maintint dans la faveur, en présentant à Christierne des plaisirs, qu'il sçavoit accommoder à son goût.

Ce Prince s'embarqua pour la Suéde, accompagné de la Reine son épouse, & suivi de toute sa Cour. Sigebritte ne fut point du Voyage, soit qu'elle craignit de s'exposer à la raillerie des Seigneurs Suédois, qui plaisantoient souvent sur la passion extravagante de Christierne, ou que ce Prince eût trouvé plus à propos de la laisser en son absence à Coppenhague, pour veiller sur la conduite du Sénat.

Liaison intime de Charles V. & de Christierne.

Le Roi de Dannemarc en arrivant de Suéde, reçut un Ambassadeur de l'Empereur, qui lui apportoit l'Ordre de la Toison d'or, & qui venoit le féliciter de sa part sur ses Conquêtes, & sur l'heureux succès de tous ses desseins. Charles-Quint entroit dans les intérêts du Roi de Dannemarc, avec une chaleur que la seule Alliance ne produit gueres entre les Potentats. On pré-

prétend que ce Prince, le plus ambitieux de son Siécle, n'avoit accordé la Princesse sa sœur à Christierne, qu'à condition qu'il le reconnoîtroit pour son Successeur aux Couronnes du Nord, en cas qu'il mourût sans enfans. Cette succession étoit une piéce importante au dessein de la Monarchie universelle. On sçait assez que ce fut l'idole & la vision de ce Prince, & cette chimere de la Souveraineté de l'Europe a passé même dans sa Maison & à ses Successeurs, jusqu'à l'Empereur Ferdinand II. que Gustave Adolphe Roi de Suéde contraiguit par la rapidité de ses Conquêtes, de changer le Plan imaginaire de cette domination universelle dans la pressante néceſſité de défendre les seuls païs héréditaires de la Maison d'Autriche.

1520.

1631.

Christierne remit au jour de son Couronnement à recevoir l'ordre de la Toison d'or, afin que la Cérémonie en fût plus éclatante, & plus magnifique. Il prit ensuite des mesures secrettes avec l'Archevêque d'Upsal, pour faire périr leurs ennemis communs; Il convint avec ce Prélat, qu'il lui présenteroit une Requête dans les Etats

Mesures que Christierne prend avec l'Archevêque d'Upsal.

1520. après la Cérémonie de son Couronnement, pour lui demander justice contre ceux qui l'avoient dépoüillé de sa dignité & de ses biens. Il tint ensuite l'Assemblée, il y fut reconnu solemnellement pour Souverain légitime de la Suéde. Le lendemain l'Archevêque fit la Cérémonie de son Couronnement. Ce Prince jura sur les Evangiles & sur les Reliques des Saints, qu'il conserveroit inviolablement les Loix, les Privileges & les Coûtumes du Royaume. Le Sénat, le Clergé, la Noblesse, & les Deputez des Provinces lui prêterent le serment ordinaire de fidélité; L'Ambassadeur de l'Empereur parut au milieu de l'Assemblée: Il présenta à Christierne l'Ordre de la Toison d'or, & lui souhaita de la part de son Maître un Régne plein de prospérité.

Couronnement de ce Prince.

Sa dissimulation profonde.

Le nouveau Roi fit ensuite inviter tous ces Seigneurs à une Fête magnifique qu'il fit dans le Château, pour marquer la joye de son avénément à la Couronne. Le Sénat en Corps, & ce qu'il y avoit de Seigneurs de la premiére Noblesse à Stokholme, ne manquerent pas de s'y rendre. Ce ne fut pendant les deux premiers

miers jours que festins, que jeux, que plaisirs. Christierne affectoit des maniéres pleines de bonté & de familiarité; Il sembloit qu'on eût enseveli dans le bonne chere la haine, & l'aversion que les deux partis avoient fait paroitre si long-tems l'un contre l'autre; Tout le monde s'abandonnoit tranquillement à la joye, lorsque le troisiéme jour, les Suédois furent tirez de cet excès de sécurité, d'une maniére bien funeste. 1520.

L'Archevêque d'Upsal accompagné de ses parens & de ses créatures, se présenta en pleine Assemblée devant le Roi, comme il en étoit convenu secrettement avec ce Prince. Il lui demanda justice contre le défunt Administrateur, & contre les Sénateurs & les autres Seigneurs du Royaume, qui l'avoient forcé de renoncer à sa Dignité, & qui avoient fait raser la Forteresse de Stecke, qui étoit du Patrimoine de l'Eglise. Christierne se défendit en apparence de connoître d'une affaire qui regardoit, à ce qu'il disoit, les Commissaires du Pape. Il renvoya l'Archevêque aux deux Prélats Danois, à qui la Bulle de Leon X. avoit été adressée, & il protesta qu'il

Plaintes présentées par l'Archevêque d'Upsal contre le défunt Administrateur.

1520. qu'il ne se reservoit que le soin d'exécuter leur Ordonnance, conformément à la Bulle & aux intentions du saint Pére.

Veuve de ce Prince recitée devant les Ministres de Christierne.

Les deux Prélats Danois, Ministres secrets de la passion de ce Prince, requirent & demandérent d'abord qu'on fît venir la Veuve de l'Administrateur, pour rendre compte de la conduite du Prince Sténon. Ce n'étoit gueres l'usage qu'une femme fût obligée de répondre pour son mari en matiére d'affaires d'Etat, sur quoi les femmes ordinairement sont peu consultées. Cependant Christierne l'obligea de se rendre dans l'Assemblée. La Princesse y parut avec une contenance modeste & assurée tout ensemble. Elle voulut d'abord se défendre de répondre devant les Commissaires du Pape : Elle pria le Roi de Dannemarc de se souvenir des Traitez d'Upsal & de Stokholme, par lesquels il s'étoit engagé d'ensevelir tout le passé dans un entier oubli; Elle conjura ce Prince de laisser en répos les cendres de son mari, & d'avoir pitié d'une Princesse, qui n'avoit en partage que ses larmes & sa douleur. Mais Christierne inflexible & sans colére en apparence, la renvoya.

voya aux Commiſſaires du Pape, ſous prétexte que l'affaire de l'Archevêque n'avoit rien de commun avec les différends qu'il avoit eûs de ſon côté avec le défunt Adminiſtrateur. 1520.

La Princeſſe forcée par la dureté du Roi de Dannemarc de défendre la conduite du Prince ſon mari, répondit à la fin avec beaucoup de courage, que l'Adminiſtrateur n'avoit aſſiégé l'Archevêque, ni fait raſer ſa Fortereſſe que par une Ordonnance des Etats & du Sénat; Que ce Prélat convaincu enſuite de trahiſon contre ſa Patrie, avoit été jugé dans les formes, & ſelon les Loix du païs, & que ſon Arrêt étoit encore dans les Regîtres Publics, ſigné des Sénateurs Séculiers & Eccléſiaſtiques.

Vigueur avec laquelle elle défend la conduite de Sténon.

Le Roi n'ignoroit rien de ce qui s'étoit paſſé dans cette affaire. Il ne laiſſa pas de faire apporter ces Regîtres; On lut publiquement par ſon ordre la Sentence de l'Archevêque, avec les noms de tous ceux qui y avoient ſouſcrit. Ce Prince ſortit enſuite de l'Aſſemblée, comme s'il eût voulu laiſſer la liberté aux Commiſſaires de délibérer. Mais en même tems on vit entrer une troupe de ſoldats de ſes

Arrêt de cette Dame & des Grands de Suéde.

Gar-

1520. Gardes, qui arrêterent la Veuve de l'Administrateur, les Sénateurs, les Evêques mêmes, & tout ce qui se trouva de Seigneurs & de Gentilshommes Suédois dans le Château,

Leur procès. Les Evêques Danois, Commissaires du Pape, commencerent à instruire leurs procès comme à des Hérétiques, & comme s'ils eussent été en païs d'Inquisition. Mais la procédure étant trop longue pour des gens qui étoient déja condamnez, Christierne dans la crainte qu'il ne se fît quelque révolte en leur faveur, leur envoya des Boureaux, sans autre formali-
1520. 8. Nov. té, pour leur annoncer qu'il falloit mourir.

Apprêts de leur supplice. Le huitiéme de Novembre fût destiné pour leur supplice. On entendit dès le matin des Trompettes & des Hérauts de la part du Prince, qui défendoient à qui que ce fût de sortir de la Ville, sous peine de la vie; Toute la Garnison étoit sous les armes: Il y avoit des Corps de Gardes aux Portes & dans toutes les Places. Le Canon prêt à tirer dans la grande Place, la bouche tournée contre les principales ruës; Tout le monde étoit dans une profonde con-

ſternation; On ne ſçavoit à quoi a- 1520.
boutiroient ces mouvemens extraordinaires, lorſque ſur le Midi, on vit ouvrir les portes du Château, & au travers de deux rangs de ſoldats parurent ces illuſtres Priſonniers, la plûpart encore avec les marques de leur Dignité, conduits à la mort par des Boureaux.

Circonſtances de leur condemnation.

Si-tôt qu'ils furent arrivez au lieu de leur ſupplice, un Officier Danois lut tout haut la Bulle du Pape, comme l'Arrêt de leur condemnation, & il ajouta que dans le châtiment des coupables, le Roi ne faiſoit rien que par l'Ordonnance des Commiſſaires Apoſtoliques, & que ſuivant le conſeil de l'Archevêque d'Upſal. Les Evêques condamnez & les autres Seigneurs priſonniers demandérent avec inſtance des Confeſſeurs. Mais Chriſtierne leur réfuſa cette conſolation avec beaucoup d'inhumanité, ſoit que ce Prince trouvât un rafinement de vengeance à étendre ſon reſſentiment juſque ſur les choſes de l'autre vie, ou qu'il ne voulût pas qu'on traitât en Catholiques des gens qu'on venoit de condamner comme Hérétiques. Il ſacrifia par la même politique

1520. tique ses amis & ses partisans, pour n'être pas soupçonné d'avoir fait périr ses ennemis. Toute l'ardeur & tout le zéle que les Evêques de Stregnez & de Scara avoient fait paroître pour ses intérêts, ne purent les exempter de la mort; La qualité de Sénateurs leur coûta la vie, & la signature qu'ils avoient mise à la condamnation de l'Archevêque, conjointement avec les autres Sénateurs, fut le prétexte de leur supplice.

Artifice par lequel l'Evêque de Lincopinc évite la mort.

Comme le * Boureau alloit couper la tête à l'Evêque de Lincopinc, ce Prélat pria l'Officier § Danois qui présidoit de la part du Roi à l'exécution, de faire regarder sous le Cachet † & le Sceau de ses Armes qu'il avoit apposé à l'Arrêt de l'Archevêque, & qu'on y trouveroit les preuves de son innocence. Sa priére ayant été rapportée à Christierne, ce Prince leva lui-même la cire du Cachet; Il trouva dessous un petit Billet que ce Prélat politique y avoit

* Jean Brach. Locc. l. 5. p. 203.
§ *Olaus Magnus testis oculatus.*
† *Ziglerus testis oculatus cadis Holmiensis.*

avoit glissé, comme s'il eut prévu ce qui devoit arriver. Il protestoit dans ce Billet qu'il ne signoit la condamnation de l'Archevêque, que pour se mettre à couvert de la violence dont on le menaçoit, & pour éviter une pareille condamnation. Cette précaution lui sauva la vie. Christierne le fit mettre en liberté, afin de faire paroître qu'il n'en vouloit qu'aux ennemis de l'Archevêque, & qu'aux partisans de l'Administrateur, qu'il prétendoit être enveloppez dans l'excommunication qui avoit été fulminée contre ce Prince. 1520.

On exécuta ensuite tous les Sénateurs Séculiers. On commença * par Eric Vasa pére de Gustave. Les Consuls & les Magistrats de Stokholme, & quatre-vingt-quatorze Seigneurs, qui avoient été arrêtez dans le château, eurent la même destinée. Le Roi n'apprit qu'avec un violent chagrin qu'on

* Eric Abrahami. Eric Johanson. Eric Canut Eric Rining. Eric & Eschile Nicolai. Joachim Brach. Magnus Green. Eric Kusius. Olaus Beron. Gunnat Gallus. Benoit Erici. Jean Gudmund. André Olai & André Erici. Consuls de Stokholm.

1520. qu'on n'avoit pû faire périr quelques Seigneurs qu'il avoit proscrits particuliérement, & qu'on croyoit qui s'étoient cachez dans la Ville. La crainte qu'ils n'échapassent, & l'espérance de découvrir la retraite de Gustave, qu'il soupçonnoit d'être caché dans Stokholm, lui fit confondre les innocens avec les coupables. Il abandonna la Ville à la fureur de ses Troupes. Les soldats se jettérent d'abord sur le Peuple qui étoit accouru à ce triste spectacle : Ils frappoient & ils tuoient indifféremment tous ceux qui étoient assez malheureux pour se rencontrer à leur chemin. Ils passérent ensuite dans les meilleures Maissons de la Ville, sous prétexte de chercher Gustave & les autres proscrits : Ils poignardoient les Bourgeois jusques dans les bras de leurs femmes; Les maisons furent mises au pillage, & la pudicité des femmes & des filles exposée à la brutalité des soldats; Rien ne fut épargné que la laideur & la pauvreté; Tout le reste devint la proye du soldat furieux, qui sous les ordres & à l'exemple de son Souverain se faisoit un mérite de sa fureur & de son emportement.

Carnage de Stokholme.

Un

Un Gentilhomme Suédois n'ayant pû retenir sa douleur, ni s'empêcher de déplorer publiquement le malheur de sa Patrie. Christierne irrité de ces marques de compassion, qu'il prenoit pour des reproches secrets de sa cruauté, fit attacher ce malheureux Gentilhomme à un poteau. On lui fendit le ventre, & on lui arracha le cœur, comme si ç'eût le plus grand de tous les crimes de pleurer des malheureux. On déterra ensuite par ordre de ce Prince le corps de l'Administrateur, comme indigne, à ce qu'il disoit, par l'excommunication qu'il avoit encouruë, de la sépulture Chrétienne. On jetta son corps dans la Place publique, & parmi ceux de tous ces Seigneurs qu'on avoit massacrez. Christierne ne put s'empêcher de descendre dans la grande Place, pour jouïr du spectacle de leur mort. Il défendit sous peine de la vie qu'on les enterrât. Mais la corruption le força bien-tôt malgré lui de les faire enlever : Il les fit porter hors la Ville, & on les brûla par son ordre : Espéce de second supplice, dont il croyoit les punir encore 1520.

1520. core après leur mort en qualité d'excommuniez.

Desseins de l'Amiral Norbi.

Il ordonna ensuite qu'on noyât la veuve de l'Administrateur. Mais l'Admiral Norbi lui sauva la vie. Cet homme étoit en apparence esclave de toutes les volontez de son Maître : Mais sous cette feinte complaisance, il méditoit secrettement de hauts desseins. Il étoit persuadé qu'un Gouvernement aussi violent que celui de Christierne ne pouvoit pas durer. Il se voyoit Maître d'une puissante Flotte, Gouverneur de l'Isle de Gotlande, qui regarde les côtes de Suéde, & de la Ville de Calmar, qui étoit le port le plus considérable de ce Royaume après Stokholme. Sa faveur & sa puissance firent naître dans son esprit des pensées d'indépendance, & d'une ambition démesurée. Il aspiroit secrettement au mariage de la Princesse veuve, afin de se frayer par ce moyen un chemin au Trône de Suéde, ou du moins à la dignité d'Administrateur. Il dit au Roi son Maître, pour sauver la vie de cette Princesse, qu'elle la racheteroit volontiers de tous les Trésors de l'Administrateur. Christierne en qui

qui l'avarice servoit de contrepoids à la cruauté, consentit à ce prix de lui laisser la vie, & il crut lui faire grace, de ne la condamner qu'à une prison perpétuelle. Il fit conduire cette Princesse en Dannemarc avec la mére & la sœur de Gustave, & les autres Dames Suédoises, dont les maris avoient péri dans le massacre de Stokholme. On les jetta en différentes prisons: Elles y furent traitées avec beaucoup de dureté, & on les garda comme des Otages de la fidélité des enfans & des parens qu'elles laissoient en Suéde. 1520.

Christierne se flatta d'avoir affermi son autorité par ce massacre de toute la haute Noblesse: Il se voyoit trop puissant & trop redoutable au reste des Suédois pour en avoir rien à craindre. Il changea à son gré la forme du Gouvernement, & il en disposa comme dans un Païs de Conquête: Il accabla le peuple de nouveaux impôts; Il menaça même les paysans de leur faire couper un pied & une main pour les empêcher de se revolter, ajoûtant avec une espéce de raillerie, qu'un paysan qui étoit né pour la charuë, & non pas pour la Guerre, devoit se Gouvernement tyrannique de Christierne.

1520. contenter d'une main & d'un pied naturel avec une jambe de bois.

Nouveau Ministere de Suéde.

Il nomma Théodore Archevêque de Lunden pour Viceroi en son absence; Il lui donna pour Ministres & pour conseil l'Archevêque d'Upsal & l'Evêque d'Odensée, & il nomma, de son autorité privée, ces deux Prélats Danois aux riches Evêchez de Stregnez & de Scara, sans avoir égard aux droits de ces deux Eglises, qui étoient en possession d'élire leurs Evêques. * Ce Prince eut même assez de crédit à Rome, pour faire approuver par le Pape l'intrusion de ces deux Prélats Danois, qui étoient encore teints, pour ainsi dire, du sang de leurs Confreres. Christierne en partant leur ordonna de n'épargner ni soin ni dépense pour découvrir la retraite de Gustave: Il mit la tête de ce Seigneur à prix, & il promit des sommes considérables à ceux qui pourroient l'arrêter vif ou mort. Il reprit ensuite le chemin de Dannemarc, chargé de l'exécration des Suédois, qui le nommerent le Néron du Nord. Ses

* *Vita Archiep. Upsal. Joannis Magni, Romæ. Cum Privilegio summi Pontificis.*

Ses troupes en son absence, continuerent dans les Provinces les cruautez qu'il venoit d'exercer dans la Capitale. Plusieurs Seigneurs par son ordre furent surpris & massacrés dans leurs châteaux, sans autre crime que celui d'être distinguez par leur naissance & par leur courage. On ne daignoit plus même employer le prétexte ordinaire de l'excommunication. On étoit trop criminel quand on étoit accusé d'être riche, ou d'avoir du crédit dans sa province. Le Viceroi abîmé dans la volupté, ne cherchoit qu'à amasser de l'argent de la confiscation de ceux qu'il proscrivoit tous les jours: Les principaux Officiers de son Armée ravageoient les Provinces: Ils avoient chacun leurs Troupes indépendantes & séparées; Il n'y avoit ni ordre ni discipline, & parmi tant d'intérêts différens & si peu de subordination, on ne songeoit qu'à piller, & qu'à ruïner les peuples.

1520. Cruautez commises par son ordre dans les Provinces.

La Noblesse effrayée de tant de massacres, peu unie entr'elle, sans argent & sans Troupes, se vit réduite pour échapper à la cruauté des Danois, de rechercher la protection

Consternation de la noblesse Suédoise.

1520. de l'Archevêque. Chacun s'empressoit de faire sa cour à ce Prélat : Tout le monde vouloit être du parti victorieux ; On vouloit même paroître en avoir toujours été. Il sembloit que tous les Gentilshommes Suédois eussent péri dans le massacre de Stokholme : Personne n'avoüoit qu'il eût servi dans l'Armée de l'Administrateur. La plûpart de la Noblesse prit de l'emploi dans les Troupes du Viceroi, comme une sauve-garde, & le malheur de la Suéde étoit si grand, qu'on regardoit même avec quelque sorte d'envie, ceux à qui il étoit permis de s'armer contre leur Patrie.

Cruautez de l'Archevêque d'Upsal.

L'Amiral Norbi feignant d'avoir compassion du malheur de la Suéde, reçut plusieurs Gentilshommes sur ses Vaisseaux & dans ses Gouvernemens. Il affectoit de les traiter avec toute sorte d'honnêteté, par rapport à ses desseins secrets. Ceux qui n'avoient pas sa protection, incertains de leur destinée, & toûjours, pour ainsi dire, entre la vie & la mort, étoient exposez à l'insolence & à l'avarice des Danois : Il étoit bien dangereux d'avoir du bien, & de n'avoir pas été dans le parti de l'Archevêque, & il falloit

s'en-

s'enfuir, ou se résoudre à mourir si on avoit été son ennemi. Ce Prélat ne pardonna à personne; Il fit périr tous les ennemis, sous prétexte de les immoler à la sûreté de l'Etat: Il cherchoit sur tout avec empressement à se rendre maître de la personne de Gustave; Il le haïssoit comme le parent & le favori du défunt Administrateur, & d'ailleurs il sçavoit que pour bien faire sa cour auprès de Christierne, il falloit arrêter ce Seigneur ou le faire périr. 1520.

Gustave du fond de sa retraite porta ses vûës de tous côtez, pour voir s'il ne découvriroit rien qui pût favoriser ses desseins. Il avoit envoyé secrettement à Stokholme ce vieux domestique chez qui il s'étoit retiré, pour apprendre ce qui se passeroit dans les Etats. Ce fut à son retour, qu'il apprit la mort de son pére & de tous les Sénateurs, & le massacre général qui s'étoit fait dans cette Capitale. Il fut accablé par une nouvelle si funeste. La mort de tant de Seigneurs lui enlevoit toute sa Famille, ses amis, & presque jusqu'aux moiens & à l'espérance de se sauver.

Il ne sçavoit quel parti prendre, ni même où se retirer; Il étoit environné Gustave s'enfuit

 de

1520. dans la Dalécarlie. de Troupes Danoises; Il sçavoit qu'outre les grandes promesses qu'on avoit faites à celni qui le découvriroit, on avoit menacé de mort tous ceux qui auroient contribué à le cacher, si eux-mêmes ne le livroient. D'un autre côté, il n'osoit sortir de sa retraite, de peur d'être reconnu en changeant de lieu, ni même se confier à aucun Suédois, dans la crainte de quelque trahison, dont il sçavoit bien qu'on est toujours menacé, quand le Souverain y attache des récompenses. Il résolut dans cette extremité de se retirer dans les Montagnes de Dalécarlie. Il espéroit se pouvoir cacher aisément dans les bois dont ce pays est couvert, & il se flattoit même qu'il ne lui seroit peut être pas difficile d'en faire soûlever les Habitans, qui avoient été les derniers du Royaume à se soumettre à la domination des Danois. Il n'y avoit aucune Ville dans toute la Province. Ce n'étoient la plûpart que de mechans Villages, situez pour la commodité des Habitans proche les Forêts, ou au bord des Lacs & des Riviéres. Quelques-uns de ces Villages dépendoient des Gentilshommes du pays; Mais il y en avoit plusieurs du

Description de cette Province.

dû Domaine, qui ne relevoient que 1520.
de la Couronne, & qui étoient gouvernez par les païsans mêmes. Les plus anciens dans chaque Village, leur tenoient lieu de Juges & de Capitaines. Ils n'en étoient cependant ni plus riches, ni plus autorisez. L'honneur du Commandement ne consistoit que dans le privilege de combattre les premiers, & à la tête de leurs Troupes; Le pouvoir étoit dans la multitude, qui s'assembloit les jours de Fête, & qui décidoit de toutes les affaires, selon qu'elle étoit prévenuë & agitée par les plus violens & les plus mutins.

On n'osoit envoyer dans cette Province ni Troupes, ni Garnisons: Les Rois mêmes n'y entroient jamais qu'ils n'eussent donné aux Habitans des Otages, pour la sûreté de leurs Privileges. On ménageoit avec de grands égards des Peuples féroces, qui habitoient des Montagnes inaccessibles, dans la crainte qu'ils ne s'apperçussent qu'ils pouvoient ne pas obéïr. On se contentoit pour tout tribut de tirer de ces paysans quelques fourures; Et du reste on les laissoit vivre selon leurs Coûtumes,

1520. qui étoient fort différentes de celles des autres Provinces.

Guſtave y arrive. Guſtave ſous un habit de payſan, prit le chemin de ces Montagnes, ſuivi d'un payſan à qui il étoit inconnu, & qui lui ſervoit de Guide. Il traverſa toute la Sudermanie ; Il paſſa enſuite entre la Néricie & la Weſtmanie : Enfin après les fatigues d'un voyage pénible, & après les allarmes continuelles & la crainte d'être reconnu & arrêté, il arriva dans les Montagnes de Dalécarlie que les gens du pays appellent *Daarcfield*.

Eſt reduit à y travailler aux Mines. Mais à peine étoit-il entré dans le pays, qu'il ſe vit abandonné de ſon guide, qui lui vola tout l'argent dont il s'étoit pourvû pour ſa ſubſiſtance. Il ſe trouva égaré dans ces Montagnes affreuſes & au milieu de ces Sauvages, ſans compagnie, ſans crédit, ſans argent, & ſans oſer même ſe nommer, ni ſe faire connoître. Il fut réduit, pour vivre & pour ſe cacher, de ſe loüer comme un Ouvrier qui cherchoit du travail & de l'emploi. On l'occupa à travailler aux Mines de Cuivre, dont les gens de ce canton tiroient leur principal revenu ; Il étoit tous les jours

jours au travail avec † les autres Manœuvres pour gagner sa vie, & enseveli, pour ainsi dire, dans ces abîmes soûterrains. 1520.

Gustave se flattoit que la misere de sa condition lui serviroit au moins pour se cacher, & qu'on ne s'aviseroit pas d'aller chercher le Général de la Cavalerie Suédoise dans un si triste séjour. Il ne laissa pas cependant sous un tel déguisement d'être découvert & reconnu. Une femme, chez qui il se retiroit, apperçut par hazard sous ses habits de paysan, que le colet de sa chemise étoit brodé. Cette nouvelle passa bientôt des mines dans tout le Village, & parvint même jusqu'au Seigneur du lieu *. Soit curiosité de voir un Etranger dont on lui vantoit la bonne mine, ou plûtôt que cette apparence de déguisement fit soupçonner à ce Gentilhomme que ce pouvoit être quelque proscrit, il se rendit aux Mines, dans le dessein de lui offrir sa maison, & de contribuer à le sauver. Il n'eut pas de peine à reconnoître Gustave, avec lequel il avoit pas-

Y est reconnu.

H 5

† Loccen. l. 6. p. 2. 3. ed. Upsal.
* André de Lakintta.

1520. passé sa jeunesse dans l'Université d'Upsal. Il fut surpris & touché de voir ce jeune Seigneur dans un état si misérable. Il feignit cependant de ne le pas connoître, de peur d'achever de le découvrir: Mais il ne fut pas plûtôt de retour dans sa Maison, qu'il lui fit dire secrettement de s'y rendre.

Trouve un azile chez un Seigneur Dalécarlien.

Gustave étant arrivé, il le tira à l'écart. Il lui dit obligeamment que les gens de sa naissance & de son mérite ne pouvoient jamais se cacher; Il le pria de la meilleure grace du monde de prendre sa maison pour retraite; Il l'assura qu'il y seroit aussi caché & plus commodément qu'aux Mines, & dans la premiére chaleur de sa compassion, il lui promit de faire prendre les Armes à ses Amis & à ses Vassaux, si quelques Danois entreprenoient de lui faire violence dans sa Maison. Gustave accepta ses offres auec beaucoup de joye. Il passa d'abord quelques jours chez lui, comme s'il n'eût point eu d'autre dessein que de se dérober à la poursuite de ses ennemis; Mais il s'appliquoit en même tems à s'instruire des forces de la Province, & à reconnoître la disposition des Habi-

bitans au sujet du nouveau Gouvernement. 1520.

Son hôte lui apprit que les Dalécarliens souffroient impatiemment la domination des Danois: Qu'on murmuroit hautement dans la Province de quelques impôts que Christierne avoit établis, legers à la vérité, & peu considérables, mais qui paroissoient excessifs & intolérables, parce qu'ils étoient nouveaux; Que le peuple détestoit la cruauté & l'inhumanité du Roi de Dannemarc. Il ajouta qu'il ne doutoit pas que les paysans ne se soulevassent d'eux-mêmes, si les Danois continuoient à entreprendre sur leurs Privileges. Il lui vanta ensuite les forces de la Dalécarlie, avec cet air de satisfaction que l'on a ordinairement de faire valoir les avantages de son pays. Il lui dit que la Province seule pouvoit mettre plus de vingt mille hommes sous les Armes; Que tous les paysans naissoient soldats, & qu'ils étoient capables d'arrêter & de défaire dans leurs montagnes toutes les forces de Christierne.

Ce discours répété en plusieurs rencontres, détermina Gustave à tenter de faire soulever cette Province. Il s'en ou- Tâche de l'exciter à faire soulever la Province.

1520. ouvrit à son hôte, & le conjura d'entrer dans ses desseins & dans son parti. Il lui répréſenta que le Royaume étoit plongé dans les derniers malheurs ; Que ni la foi des Traitez, ni l'obéïssance, na la soûmission des peuples n'avoient pû arrêter l'humeur sanguinaire de Christierne ; Qu'il sembloit sur tout que ce Prince barbare eût juré la mort de toute la Noblesse Suédoise ; Que le massacre de Stokholme n'avoit été que le prélude des cruautez que ses Troupes exerçoient dans les Provinces : Qu'on apprenoit tous les jours la mort de quelques Gentilshommes, qu'on avoit massacrez inhumainement ; Qu'il étoit plus généreux, & même plus sûr de prévenir & de surprendre les Danois, que d'attendre lâchement qu'ils passassent dans la Province, & qu'ils vinssent les égorger jusques dans leurs Maisons.

Il fait de vains efforts. Mais ce Gentilhomme épouvanté du péril de cette entreprise, se défendit d'y prendre part, sous prétexte de la puissance formidable des Danois. *Où sont*, dit-il à Gustave, *les forces nécessaires pour soûtenir un aussi grand dessein ? Et quelle Armée avez vous à opposer aux Troupes ennemies, qui semblent jus-*

jusqu'ici avoir respecté nos Privileges; mais qui se répandront avec violence dans toute la Province, au premier mouvement que vous ferez paroitre? 1520.

Il sembloit que la peur eût fait oublier à ce Gentilhomme, ce qu'il venoit de lui dire des forces de sa Province & de la disposition des Habitans. Il trouva même de nouvelles raisons pour détruire les premiéres, & pour obliger Gustave à prendre un autre parti. Il s'étendit avec chaleur sur ses vûës politiques, moins à la vérité par affection pour sa personne, que pour justifier que ce n'étoit ni faute de courage, ni manque de zele pour sa Patrie, s'il n'entroit pss dans ses desseins.

Mais voyant que Gustave persévéroit constamment dans la résolution de prendre les Armes & de se déclarer ouvertement contre les Danois, il lui conseilla de différer au moins pour qnelque tems son entreprise. Il lui dit qu'on touchoit peut-être au moment, que toute la Province se révolteroit d'elle-même; Que les paysans peu sensibles aux intérêts des Gentilshommes, qu'ils regardoient toujours comme des Maîtres sévéres, n'avoient

1520. donné jusqu'ici que des marques d'une compassion inutile à la mort des Sénateurs & des Seigneurs qui avoient péri dans le massacre de Stokholme; Mais qu'il ne doutoit pas qu'ils ne se soulevassent généralement dans tous les Villages, si les Danois entreprenoient sur leurs Privileges; Et qu'il étoit persuadé que les Troupes de Christierne, après avoir impunément ruiné toutes les Provinces, ne s'abstiendroient jamais de passer dans la Dalécarlie pour y exercer leur brigandage. Que pour lors l'intérêt commun feroit prendre les Armes à tous les paysans; Qu'il laissât aux plus téméraires la gloire & le peril d'être les premiers auteurs d'une révolte; Qu'il le conjuroit d'attendre tranquillement dans sa Maison, que le mécontentement des peuples eût éclaté; Que de quelque côté que vint la révolte, on seroit toujours disposé par sa naissance & par son mérite à lui déférer le Commandement; Mais qu'il devoit craindre de ruiner ses desseins par trop de précipitation, & qu'en voulant être le vengeur & le restaurateur de sa Patrie, il ne fournît un nouveau prétexte aux Danois pour la détruire entiérement.

Gusta-

Guſtave comprit bien qu'il y avoit plus de timidité que de véritable prudence dans ce diſcours. La foibleſſe de ſon hôte lui donna de la pitié plûtôt que de la colére. Il ne le ſoupçonna, ni de favoriſer les Danois, ni d'être capable de le trahir; Il démêla au contraire, qu'il avoit du penchant pour ſon entrepriſe; Mais il apperçut en même tems qu'il n'oſoit en convenir, de peur de s'engager à en partager le péril. Il ſe contenta de lui recommander le ſecret, & jugeant qu'un plus long ſéjour dans ſa maiſon lui cauſeroit de l'inquiétude, il réſolut d'en ſortir. Il partit la nuit afin de mieux cacher ſa marche. Après pluſieurs journées de chemin, qu'il fit ſeul & au travers des Bois, il ſe rendit chez un autre Gentilhomme appellé Péterſon, qu'il avoit connu dans les Troupes, & en qui il eſpéroit trouver plus de courage & de réſolution. 1520. Guſtave ſe retire chez Peterſon.

Ce Gentilhomme le reçut parfaitement bien, & même encore avec ces marques de reſpect & de déférence, qui ſont toujours ſi douces aux Grands dans leurs diſgraces. Il parut plus touché que Guſtave même de ſes malheurs; Il deteſta la tirannie des Da-

1520. Danois, & à la premiére ouverture que lui fit ce Seigneur quelques jours après, de former un parti, & de faire prendre les Armes à ses Vassaux, il entra en apparence avec beaucoup d'ardeur dans ce dessein.

Trahison de ce Gentilhomme. Gustave fut touché d'une joye sensible de trouver encore un Suédois assez généreux pour oser s'attacher à sa fortune. Il n'oublia ni caresses, ni vûës de récompenses pour l'affermir dans ce dessein. Peterson y répondit par les assurances qu'il lui donna d'une fidélité inviolable; Il lui nomma les Seigneurs de Village, & les principaux des paysans qu'il prétendoit engager dans son parti, & quelques jours après il partit secrettement de chez lui, sous prétexte d'aller travailler à les mettre dans ses intérêts.

Gustave se sauve. Mais sous ces dehors spécieux de zêle & d'affection pour ce Seigneur, le perfide Dalécarlien cachoit le dessein de le trahir; La vûë de faire sa cour au nouveau Roi, & l'espérance d'en être récompensé, le déterminerent à le livrer aux Danois. Il alla droit chez un Officier de Christierne, auquel il découvrit la retraite de Gustave. Cet homme ayant appris qu'il

étoit

étoit dans la Maison même de Peterson, accourut en diligence pour l'arrêter. Il fit investir d'abord la Maison par des soldats dont il s'étoit fait accompagner, & il s'empara de la principale porte que le Dalécarlien lui livra; Il se flattoit d'être bien-tôt maître de la personne de Gustave. Mais toutes ces précautions se trouverent inutiles. Ce Seigneur s'étoit heureusement sauvé la nuit précédente, & il fut redevable de son salut à la femme même de Péterson. Cette Dame pleine de générosité, touchée de compassion, & peut-être même engagée par des sentimens encore plus pressans, lui découvrit les mauvais desseins de son mari. Elle le fit sortir la nuit de sa Maison, & l'ayant remis entre les mains d'un Domestique * fidéle; elle le fit conduire chez un Curé de ses amis. Par cette fuite, & le secret que garda le Domestique, les Danois perdirent les traces de Gustave. 1520.

Le Curé reçut ce Seigneur avec tout le respect & la considération qu'il devoit à sa naissance, & à la récom- Est reçû chez un Curé.

man-

* Suverdsic.

1520. mandation de la Personne qui l'avoit envoyé chez lui. C'étoit un homme plein de zêle pour sa Patrie, & qui n'aspirant point aux premiéres Dignites du Clergé, n'en suivoit ni le parti, ni les maximes. Il assura Gustave d'un secret inviolable, & de peur que le Domestique qui l'avoit conduit dans sa Maison ne devint indiscret, ou infidelle, il fit passer Gustave dans son Eglise, & il le cacha dans un endroit dont il avoit seul la clef & la disposition.

Conseils & zêle de cet Ecclésiastique.

Il alloit voir ce jeune Seigneur tous les jours, & dans les entretiens qu'il eut avec lui, il prit insensiblement pour sa personne une secrette inclination, que Gustave inspiroit naturellement à tous ceux qui l'approchoient. Il entra avec ardeur dans ses desseins, & il l'assura qu'il n'oublieroit rien pour lui faire des créatures dans son Village, & dans tous les lieux où il avoit des habitudes. Mais il ne lui conseilla pas d'avoir recours, ni même de se confier davantage à la Noblesse de la Province.

Il lui réprésenta que ce qu'il y avoit de Gentilshommes dans la Dalécarlie, contens de la sureté & de l'indépen-

dance

dance où ils vivoient dans leurs Montagnes, s'intéressoient peu aux mouvemens de la Cour, & au bien même de la Nation; Qu'ils avoient toujours beaucoup de peine à mettre les Armes à la main de leurs Vassaux; Que les Paysans faisoient leur principale richesse, & qu'ils les perdoient souvent à la Guerre, ou s'ils revenoient chez eux, qu'ils les trouvoient ensuite moins dociles, & plus prompts à se révolter contre eux-mêmes. Qu'il devoit s'adresser directement aux Paysans, & qu'il en tireroit plus de secours s'ils prenoient les Armes, & s'ils se déclaroient en sa faveur de leur mouvement, que si les Villages y étoient seulement engagez par l'autorité de quelques Seigneurs particuliers. 1520.

Ils convinrent ensuite qu'il falloit pour réüssir dans ce dessein, disposer insensiblement le Peuple à la révolte, par le moyen des bruits qu'on feroit répandre, que les Danois étoient prêts d'entrer en Armes dans la Province, pour y établir de nouveaux impôts. Le Curé se chargea de ce soin, & il assûra Gustave qu'il rendroit bien-tôt cette nouvelle publique par le Commerce & les Rélations qu'il avoit avec

1520. la plûpart des Curez de ce Canton. Il conseilla ensuite à ce Seigneur de se rendre à Möra, qui étoit un Diocése fort peuplé, pour s'exprimer à la maniére de ce Peuple, & qui avoit douze lieuës Suédoises de tour. Il s'y faisoit, tous les ans aux fêtes de Noël, une Assemblée extraordinaire des Paysans des Villages circonvoisins. Il lui dit que c'étoit une conjoncture favorable pour ses desseins, dont il devoit profiter; Que le Peuple n'étoit jamais plus hardi, ni plus aisé à faire révolter que dans ces Assemblées publiques, qui le font appercevoir de sa force. Il lui promit & il s'engagea de prévenir & de mettre dans ses intérêts les Principaux de ce Diocése, ensorte qu'il y seroit toujours en sûreté, quand même toute l'Assemblée ne se détermineroit pas aussi-tôt à prendre les Armes.

Gustave se rend à Mora.

Gustave suivant son conseil, se rendit à Mora le jour qu'il lui avoit marqué. Il trouva les Paysans de ce Village prévenus de son arrivée, & dans l'impatience de voir un homme illustre par sa naissance & par sa valeur, & plus célebre encore par les persécutions de Christierne, que par la faveur

veur de Sténon. Il reprit des habits conformes à sa condition, avant que de se montrer en public, afin de se concilier l'attention du Peuple, qui est toujours sensible à ces marques extérieures de grandeur. Il parut ensuite dans l'assemblée avec un air plein d'une noble fierté, qui étant tempérée par la douleur qu'il faisoit paroître de la mort de son pére, & de tous les Sénateurs, attiroit tout ensemble le respect & la compassion de ces Paysans. 1520.

Il leur répréfenta, d'une maniére vive & touchante, les derniers malheurs de leur Patrie, que tous les Sénateurs & que les principaux Seigneurs du Royaume venoient d'être massacrez, par les ordres barbares de Christierne, que ce Prince cruel avoit fait égorger les Magistrats, & la plûpart des Bourgeois de Stokholme. Que ses Troupes répanduës ensuite dans les Provinces y commettoient tous les jours mille violences; Qu'il avoit résolu, pour assûrer sa domination, d'exterminer indifféremment tous ceux qui étoient capables de défendre la liberté de sa Patrie; Qu'on n'ignoroit pas combien ce Prince haïssoit les Da-

Harangue qu'il fait devant l'Assemblée.

Lé-

1520. lécarliens dont il avoit éprouvé la valeur & le courage pendant le Régne du dernier Administrateur ; Qu'ils lui étoient trop redoutables, pour n'avoir pas tout à craindre d'un Prince si perfide & si cruel. Qu'on avoit appris, que sous prétexte de quartier d'hyver, il devoit faire passer des Troupes dans leur Province, pour les désarmer, & qu'ils verroient au premier jour leurs ennemis Maîtres de leurs Villages, disposer insolemment de leurs vies & de leur liberté, s'ils ne les prévenoient par une généreuse résolution. Que leurs péres & leurs ancêtres avoient toujours préféré la liberté à la vie, que toute la Suéde jettoit les yeux sur eux pour voir s'ils marcheroient sur leurs traces, & s'ils en avoient hérité la haine qu'ils avoient toujours fait paroître contre la domination étrangére. Qu'il étoit venu leur offrir sa vie & son bien pour la défense de leur liberté; Que ses amis & tous les véritables Suédois se joindroient à eux au premier mouvement qu'ils feroient paroître: Qu'il étoit assûré d'ailleurs d'un secours considérable des anciens Alliez de la Suéde: Mais que quand même ils n'auroient pas des Troupes éga-

égales en nombre à celles des Danois, ils étoient encore trop forts, ayant la mort de leurs Compatriotes à vanger, & leur propre vie à défendre, & que pour lui, il aimoit mieux la perdre l'épée à la main, que de l'abandonner lâchement à la discrétion d'un ennemi perfide & cruel. 1520.

Les Dalécarliens répondirent à ce discours par mille cris pleins de fureur & de menaces contre Christierne & contre tous les Danois. Il sembloit que ce fussent les premiéres nouvelles qu'ils apprissent du massacre de Stokholme, tant le discours & la présence de Gustave avoient excité de douleur & de ressentiment dans leurs esprits. Ils jurérent hautement de vanger la mort de leurs Compatriotes. On résolut sur le champ de ne plus reconnoître Christierne, & de faire main-basse indifféremment sur tous les Danois qu'on rencontreroit. Ce n'est pas que quelques-uns de ces Paysans ne voulussent d'abord s'opposer à cette révolte, sous prétexte qu'il en falloit communiquer avec les autres Villages, soit qu'ils fussent gagnez par les Danois, où que par des vûës de pruden-

ce,

1520. ce, ils craigniſſent d'irriter un Prince puiſſant & victorieux. Mais toute l'aſſemblée en fureur rejetta avec indignation un avis ſi timide. Les plus violens & ceux qui ſe déclarérent pour la Guerre furent écoutez avec un applaudiſſement général. On courut de tous côtez aux Armes, & ces Payſans priérent Guſtave de les commander, charmez de ſa bonne mine, & pleins d'admiration pour la grandeur de ſa taille, & pour la force apparente de ſon corps.

Mais rien ne les détermina davantage à ſuivre avec confiance ce jeune Seigneur, que l'obſervation que les anciens du * Village firent, que le Vent de Nord avoit continuellement ſouflé pendant qu'il les avoit haranguez. C'étoit parmi ces Peuples groſſiers un ſigne infaillible d'un heureux ſuccès. Ainſi ſans délibérer plus long-tems, & croyant qu'ils ne pouvoient différer ſans aller contre les ordres du Ciel, qui venoit de ſe déclarer ſi viſiblement en faveur de Guſtave, ils formérent ſur le champ un Corps de quatre cens hommes, & dans ce nombre ils en choi-

* Loc. l. 6.

choisirent seize des mieux faits, & 1521.
des premiéres familles, qu'ils présentérent à ce Seigneur pour lui servir de Gardes, & comme des marques de l'autorité qu'ils venoient de lui déférer.

Gustave voulant profiter de l'ardeur qu'ils faisoient paroître, les mena droit contre le Gouverneur de la Province. Il étoit de son intérêt de le prévenir, & de le mettre hors d'état de s'opposer à la révolte des autres Villages. Dans cette vûë, il partagea sa troupe en plusieurs bandes, afin de mieux cacher sa marche & son dessein; Et à la faveur de la nuit & des Bois, il arriva au pied de son Château avec ses Dalécarliens, qui s'y étoient rendus secrettement par différentes routes. Les ténébres & la surprise d'une attaque imprévûe favorisérent son entreprise: Le Château fut emporté par Escalade. Quelques soldats Danois qui composoient la Garde du Gouverneur, & la plûpart de ses domestiques qui s'étoient mis en défense, furent sacrifiez à la premiére fureur des Dalécarliens. Gustave eut bien de la peine à arracher de leurs mains le Gouverneur, qui paya par sa prison,

1521. l'imprudence de s'être tenu dans un Pays de conquête, & parmi une Nation si féroce, sans une Garnison convenable à sa sûreté & à sa dignité. Gustave abandonna ses biens au pillage. On traita peu différemment plusieurs Marchands Danois, qui depuis la nouvelle domination de Christierne, étoient venus trafiquer dans cette Province. Les étoffes les plus riches devinrent la proye du Paysan Dalécarlien, qui s'en habilla à sa mode. On tua ceux qui étoient employez à lever les nouveaux impôts que Christierne avoit établis. Gustave dissimuloit, & peut-être même qu'il n'étoit pas fâché de ces excès, qui ne servoient qu'à rendre les Dalécarliens plus irréconciliables avec les Danois.

Son parti se grossit. Quoique cette entreprise ne fut pas considérable, elle ne laissa pas de disposer les Paysans en faveur de Gustave, & ils lui donnérent des loüanges d'autant plus volontiers, que chacun le prenoit pour témoin de son courage, & de la valeur qu'il avoit fait paroître dans cette occasion. Le bruit & le succès de cette expédition fit déclarer en peu de jours presque toute la Province en sa faveur. Les Paysans aban-

abandonnoient en foule leurs Villa- 1521.
ges, pour se rendre auprès de lui, les uns dans l'impatience de se vanger des Danois, les autres attirez par l'espérance du butin, ou simplement émus par la nouveauté, & emportez par le penchant naturel qu'ils avoient pour toutes les entreprises hardies & extraordinaires.

Plusieurs Gentilshommes Suédois, & entr'autres Olaï, Laurens Erici, Fredage & Jonas de Nederbi, qui étoient proscrits par Christierne, & qui s'étoient réfugiez comme Gustave dans cette Province, se jettérent dans son Armée comme dans un azile. Il en fit des Officiers pour commander ces Milices, qui combattoient ordinairement avec plus d'impétuosité que d'ordre. Il parcourut ensuite avec une diligence extrême l'Helsingland, la Medelpadie, l'Angermeland, le Guestricland & la Bothnie. Il fit soulever toutes ces petites Provinces, qui sont la plûpart sans Villes considérables, & il s'en assura par le bon ordre qu'il mit à faire fortifier les passages des Montagnes qui en sont les principales forteresses.

Il fait révolter quelques Provinces.

Il grossit son Armée dans sa marche par

Il augmente ses

1521. par le concours des Païsans, qui venoient en foule se rendre auprès de lui, souvent malgré leurs Seigneurs particuliers. Il abolit les impôts que Christierne avoit imposez, & il établit des Commissaires pour recevoir les tributs ordinaires, qu'il destina pour la subsistance de ses Troupes. Il dépêcha ensuite secrettement des Emissaires dans toute la Suéde, pour disposer la Noblesse & les Paysans à prendre les Armes sitôt qu'il entreroit dans les Provinces. Il gagna même par des négociations secrettes, la plûpart des Officiers Suédois, qui servoient sur la Flotte de Norbi, ou dans les Troupes du Viceroi. Enfin il n'oublia rien pour augmenter ses forces, & pour diminuer celles de son ennemi, & il ne se disposa à entrer dans le cœur du Royaume, que lorsqu'il se crut presque aussi assuré de tous les Suédois, qui étoient dans l'Armée de ce Prélat, que de ses Dalécarliens.

forces par divers moyens.

Ce Viceroi n'étoit presque occupé que du soin d'amasser de l'argent pour fournir à ses plaisirs. Il n'avoit poursuivi la Vice-royauté que dans l'espérance de pouvoir piller impunément des gens, que la politique de son Maître vouloit

as-

affoiblir & ruïner, & il ne se seroit 1521.
jamais chargé du Gouvernement, s'il eût prévû qu'il eût eu d'autres ennemis à combattre que des Peuples désarmez, & qui ne se défendoient point. Il n'apprit la révolte des Dalécarliens qu'avec beaucoup de surprise & d'inquiétude. Ce qu'il y avoit de Troupes Danoises dans le Royaume étoient fort affoiblies par le peu de discipline & par la désertion. Les Suédois qui avoient pris parti ou de l'emploi dans ses Troupes, lui étoient suspects, & il n'étoit gueres plus assuré des Troupes auxiliaires & des Etrangers, qui pour l'ordinaire dans les Guerres Civiles, sont toujours prêts à changer, quand ils trouvent un parti plus avantageux. La valeur de Gustave lui étoit redoutable, il craignoit le courage & le ressentiment de ce jeune Seigneur, mais il appréhendoit encore davantage l'indignation de Christierne, toujours terrible dans sa colére, & qui punissoit les malheureux succès comme les méchantes intentions.

Il dépêcha un Courier à ce Prince, pour lui apprendre le soulevement des Provinces du Nord, & il rappella en-

Ses préparatifs contre Gustave.

1521. même tems auprès de lui ce qu'il avoit de Troupes qui étoient dispersées en différens endroits du Royaume. Les Danois déférérent à ses ordres, quoiqu'à regret. Ils avoient peine à quitter des lieux, où ils s'enrichissoient aux dépens du Peuple, & où ils exerçoient impunément toutes sortes de violences. Mais la plûpart des Troupes auxiliaires refusérent de se mettre en campagne, sous prétexte de la paye qui leur étoit dûë. Ils se rendirent maîtres des Villes & des Châteaux, où ils étoient en Garnison, & ils s'y renfermérent, moins pour défendre & pour conserver ces Places au nom du Roi de Dannemarc, que dans la vuë de s'en servir, comme d'ôtage pour le payement de leur solde, & peut-être dans le dessein d'en traiter ensuite plus utilement avec le parti victorieux.

Tyrannie de Christierne.

Christierne n'apprit les mouvemens de Suéde qu'avec beaucoup d'inquiétude & de chagrin. Il ne se voyoit pas en état de passer dans ce Royaume, ni même de se défaire des Troupes qu'il avoit en Dannemarc. Tout le Royaume étoit plein de mécontens. Ce Prince devenu encore plus farouche

che depuis le maſſacre de Stokholme, ne gardoit plus de meſures avec ſes Sujets. Il étendoit indifféremment ſon autorité ſur les biens, & même ſur la vie des Danois, ſans conſidération pour la dignité des perſonnes, & ſans égard pour les Loix, ni pour les Privileges du Pays. Il avoit fait mourir ſous de foibles ſoupçons, & ſans aucune formalité, pluſieurs Gentilshommes, & il n'avoit pas moins offenſé les Evêques & tout le Corps du Clergé, par les louanges qu'il donnoit publiquement au Docteur Luther, qui ſous prétexte de blâmer les abus qui ſe commettoient en Allemagne dans la publication des Indulgences, condamnoit hautement les richeſſes & la puiſſance temporelle des Eccléſiaſtiques. 1521.

Deſordres des Moines qui publioient les Indulgences.

La Cour de Rome ſe ſervoit ordinairement en Saxe des Religieux Auguſtins, pour publier des Indulgences, ce qui leur procuroit beaucoup d'autorité, & même un intérêt conſidérable. Les Jacobins ſous le Pontificat de Leon X. leur enlevérent cette Commiſſion. Ces Religieux pour ſe faire valoir dans leur nouvel emploi, & peut-être pour porter plus loin, que n'avoient fait les Auguſtins, le pro-

1521. duit de leur Miſſion, exagéroient dans leurs Sermons les vertus & l'efficacité des Indulgences, en des termes qui ne convenoient ni à l'intention de l'Egliſe, ni à l'eſprit de la Bulle dont ils étoient porteurs. D'ailleurs ces ſortes de Collecteurs menoient une vie peu réguliére. On prétend qu'ils tenoient leurs Bureaux dans des Cabarets, qu'ils y dépenſoient ſouvent en Feſtins, l'argent qui provenoit de la pieté des Fidéles, & que le peuple par dévotion s'épargnoit ſur ſes propres néceſſitez.

Luther prêche contre eux.

Martin Luther Religieux Auguſtin, Docteur & Profeſſeur dans l'Univerſité de Wirtemberg, ſous prétexte d'être touché de ces deſordres, mais en effet pour vanger ſes Confréres, commença à invectiver dans ſes Sermons, contre l'abus que ces Quêteurs faiſoient de leur pouvoir. C'étoit un homme ſçavant, éloquent, plein de feu, hardi & opiniâtre, entêté de ſa ſcience & de ſes opinions, uniquement ſenſible à cette ſorte de gloire, que l'on acquiert par des ſentimens nouveaux, intrépide & incapable de ſe retracter jamais. Il ſe contenta d'abord de prêcher contre la maniére peu

Son caractére.

édi-

édifiante dont'on publioit ces graces 1521.
extraordinaires; Mais ayant été aigri par les injures & les menaces des Jacobins, il remonta jusqu'à l'origine & aux fondemens des Indulgences.

Il publia des opinions nouvelles sur la matiére de la justification, de la remission des pechez, de la Pénitence & du Purgatoire. Il attaqua ensuite l'autorité du Pape, d'où ses Adversaires tiroient les principales preuves en faveur des Indulgences.

Ses opinions.

Il enseigna dans ses Ecrits, & il prêcha dans ses Sermons, que la Foi seule justifioit, que la Pénitence consistoit uniquement dans une douleur sincére, & que la Confession étoit un détail inutile de ses fautes; Que pour obtenir la rémission de ses péchez, il suffisoit de croire avec une foi vive qu'ils nous étoient remis; Que les Indulgences n'étoient ni de conseil, ni de précepte, & qu'elles étoient également inutiles en ce monde & en l'autre; Que le Purgatoire n'étoit qu'une invention moderne des Moines, pour tirer de l'argent du Peuple; Que la Messe n'étoit point un Sacrifice, qu'elle étoit inutile aux morts, & qu'on devoit la célébrer, & toutes les

1521. Priéres de l'Eglise en Langue vulgaire; Et sur tout qu'on devoit rendre au Peuple la Communion sous les deux espéces.

Le Pape allarmé de ces opinions nouvelles, qui sembloient exposer à l'examen des Peuples la nature & l'étenduë de sa puissance, crut étouffer tout d'un coup une Doctrine si dangereuse, en condamnant Luther comme Hérétique, & il fit même solliciter puissamment l'Electeur de Saxe par Jerôme Aleandre son Nonce, de lui livrer ce Moine séditieux, afin de le faire punir comme un perturbateur de la religion.

Ouvrage de ce Réformateur.

Luther pour se défendre contre la Cour de Rome, & pour intéresser le Duc de Saxe & tous les Magistrats séculiers dans sa défense, publia de nouveaux Ouvrages, aussi contraires à la puissance du Pape, qu'ils étoient favorables aux Princes Souverains. Il écrivit contre le célibat des Prêtres & contre les vœux Monastiques. Il enseignoit qu'il n'y avoit point d'autres vœux, qui pussent obliger les Chrétiens, que ceux du Baptême. Il invectivoit contre la Hiérarchie, qu'il prétendoit être une domination ti-

tirannique. Il se déchaînoit sur tout contre la corruption de la Cour de Rome, & contre les richesses excessives de l'Eglise. Il exhortoit, dans ses Livres & dans ses Sermons, les Princes Souverains à se rendre maîtres des fonds & de tous les biens des Evêchez, des Abbayes & des Monastéres, si ce n'est que les Evêchez fussent érigez en Principautez séculiéres, & dans ce cas il exhortoit l'Evêque à se marier, & à ne point souffrir dans les Terres de ses dépendances, des gens qui sous le prétexre spécieux du célibat, s'atachoient à une Puissance étrangére. Il vouloit qu'on changeât les Couvents en des Ecoles publiques, ou en des Hôpitaux; Qu'une partie des grands biens de ces Maisons fussent apliquez à l'entretien des Pasteurs, des Recteurs & des Officiers, qui seroient chargez du soin des Malades, des Pauvres & des Orphelins, & que le reste fut employé par le Prince aux besoins de l'Etat, & au soulagement du Peuple. 1521.

Ces derniéres opinions firent plus de Sectateurs à Luther, que les premiéres propositions qu'il avoit avan- Christierne irrite le Clergé Danois.

1521. cées sur la matiére obscure & épineuse de la justification & du mérite des bonnes œuvres. Plusieurs Princes en Allemagne, s'emparérent, sous prétexte de cette Doctrine, des biens Ecclésiastiques qui étoient à leur bienséance. Le Roi de Dannemarc usurpa à leur exemple une partie des biens de l'Archevêché de Lunden, comme s'il eût déja fait profession ouverte de cette nouvelle Religion.

Prophétie de sainte Brigitte & mépris que ce Prince en fait.

Le Clergé de Dannemarc pour se vanger de la dureté de son régne, & peut-être même pour disposer le peuple à la révolte, fit courir une Prophétie de sainte Brigitte, qui marquoit qu'un Roi de Dannemarc seroit chassé de ses Etats, à cause de ses cruautez. Tout le monde faisoit avec plaisir l'application de cette Prophétie à Christierne. Mais ce Prince l'ayant appris, s'en moquoit publiquement. Il disoit à ses Courtisans, que cette Dévote écrivoit réguliérement tous les matins les songes de la nuit, qu'elle prenoit pieusement pour des révélations. Il affectoit de railler sur le chapitre de cette Sainte, soit par in-

dés

dévotion, ou ce qui est plus vrai-semblable, pour décrier par ces mépris affectez une prédiction, qui vraye ou fausse pouvoit toujours produire des effets dangereux dans l'esprit des Peuples. 1521.

Ce Prince vit bien cependant que parmi le mécontentement général de tous ses Sujets, il ne pouvoit pas s'éloigner de Coppenhague, ni se défaire de ses Troupes, sans s'exposer à une révolte. Il écrivit au Viceroi de Suéde de faire marcher son Armée, pour remettre les mutins dans leur devoir, & il fit dire en même tems à Gustave, qu'il feroit mourir sa mére & sa sœur dans les plus cruels tourmens, s'il aprenoit qu'il parut encore à la tête des rebelles. Ses menaces contre Gustave.

Gustave sans s'allarmer de ces menaces, s'avançoit toujours suivi de ses Dalécarliens. Il passoit indifféremment au fil de l'épée tous les Danois qu'il rencontroit, & même les Suédois qui étoient dans leur parti ou dans celui de l'Archevêque. Ses Troupes grossissoient tous les jours pendant sa marche. Il se vit en peu de tems une Armée de plus de quinze mille hommes, Progrès de ce dernier.

1521. tous animez de son courage & de son ressentiment, & résolus de vaincre ou de mourir. Il leur fit prendre la route de Westmanie. Le Viceroi s'avança de son côté à la tête de son Armée jusqu'à la Riviére de Brunebec, dans le dessein de l'arrêter & de le combattre au passage de cette Riviére.

Mais à peine fut-il arrivé au bord de ce Fleuve, qu'il vit paroître Gustave de l'autre côté à la tête de sa Cavalerie, & prêt à tenter le passage, l'épée à la main. Le Viceroi n'eut pas plûtôt reconnu la résolution de ce Seigneur, & la contenance de ses Troupes, qu'il se retira avec précipitation, & abandonna lâchement un poste, où il pouvoit combattre avec avantage, soit qu'il se sentît incapable de donner les ordres nécessaires, & de commander dans le tumulte & la chaleur de l'action, ou qu'il n'osât se confier aux Suédois, qui étoient en grand nombre dans ses Troupes. Il se retira d'abord dans le Château de Vesteras qui étoit proche. Cependant ne se croyant pas encore en sûreté, si près de Gustave, & craignant d'être assiégé dans cette

cette Place, il y laissa la meilleure partie de ses Troupes pour la défendre, & il retourna à Stokholme. Il s'enferma dans le Château de cette Ville, & il se plongea tout de nouveau dans les plaisirs, sans vouloir entendre parler d'affaires, comme si en se cachant, & en fermant les oreilles aux mauvaises nouvelles, il eût arrêté les progrès des ennemis. 1521.

Gustave profita de sa retraite. Il fit jetter un Pont sur la Riviére, toutes ses Troupes passérent dessus sans aucun obstacle, & marchérent en même tems du côté de Vesteras, Capitale de la Westmanie. Il étoit également dangereux de laisser derriére lui une Place de cette importance, ou de s'y arrêter trop long-tems, pour en former le siége. La plûpart de ses Troupes étoient composées de Païsans, peu propres pour ce genre de combat: Il n'avoit ni poudre ni canon: Il y avoit dans la place une Garnison nombreuse & peu différente d'une Armée; Et la longueur & la difficulté d'un siége pouvoient rebuter les Dalécarliens, & ruïner ses desseins.

1521. Pour se tirer de cet embarras, il résolut d'essayer par une action hardie & par un stratagême, de réüssir dans une entreprise qu'il croyoit impossible, par les régles ordinaires de la Guerre. Il détacha ce qu'il avoit de Cavalerie sous la conduite de Laurens Erici son Lieutenant, avec ordre de s'avancer, à la faveur des Bois, le plus près qu'il pourroit des Portes de la Ville : Il laissa Olaï son autre Lieutenant avec la meilleure partie de son Infanterie derriére une Montagne proche le Village de Ballunga, & il lui commanda de le suivre au petit pas : Il prit ensuite les devants à la tête de trois mille hommes, comme si ces Troupes eussent composé toute son Armée.

Il parut sur le soir à la vûë de la Place, & il se retrancha aussi-tôt proche la Chapelle de S. Olaüs, avec toute la diligence & les précautions apparentes d'un homme qui craint d'être attaqué, & qui fuit le Combat. Les Danois ayant apperçu le petit nombre de ses Troupes, détachérent toute leur Cavalerie, comme il l'avoit prévû, pour le charger. Gustave après une legére résistance, se battit en re-

retraite, pour gagner des défilez, & 1521.
pour attirer insensiblement les Ennemis dans le gros de son Infanterie, qui s'avançoit à son secours. Les Danois séduits par cette retraite, qu'ils prenoient pour une fuite & une déroute, sortirent en tumulte de Vesteras, pour avoir part à la défaite d'un ennemi, qu'ils croyoient trouver en désordre & épouvanté. Il ne resta dans la Ville que ce qu'il y avoit de Troupes Suédoises dans leur parti, & la Garnison Danoise du Château que le Gouverneur empêcha de sortir.

Il défait la garnison Danoise.

Gustave les ayant attirez assez loin de la Ville pour donner lieu à Eric d'exécuter ses ordres, fit ferme. Il se mit l'épée à la main à la tête de toute son Infanterie qui l'avoit joint, & se tournant vers ses Dalécarliens avec un air terrible, & qui sembloit ne respirer que la vengeance de la mort de son pére: *Souvenez-vous, mes amis*, leur dit-il, *de la cruauté & de l'avarice de nos tyrans, & vous verrez qu'il ne nous reste qu'à vaincre ou à mourir avant la servitude.*

Les Dalécarliens ne répondirent à ce discours que par mille cris pleins

de

1521. de fureur. Ils firent d'abord pleuvoir une grêle de Flêches sur les Danois. Ils se poussérent ensuite l'épée à la main au milieu de leurs Bataillons. La terre fut en peu de tems couverte de morts. On se battoit de part & d'autre avec toute la fureur & l'opiniâtreté qui se trouvent entre deux Nations voisines & ennemies, qui combattent pour l'empire & la liberté. Gustave se trouvoit par tout, & en même tems qu'il chargeoit les ennemis, comme le moindre de ses Soldats, il donnoit ses ordres avec cette présence d'esprit, si rare & si nécessaire dans ces occasions. Le combat se maintenoit par le courage & la valeur des deux partis. Mais comme il semble, qu'il se rencontre toujours plus d'ardeur dans des Peuples, qui se révoltent & qui prennent les Armes pour recouvrer leur liberté, les Suédois firent de si puissans efforts, que les Danois furent contraints de plier, & de songer à regagner les murailles de Vesteras.

Ils se retiroient cependant en bon ordre, lorsqu'ils se trouvérent chargez par la Cavalerie d'Erici, qui leur avoit

avoit coupé le chemin. On recommença le combat, que la néceſſité de vaincre ou de mourir rendoit encore plus furieux. Les Danois attaquez de tous côtez, reprirent du courage, dans le déſeſpoir de ſauver leur vie, & ils combattoient comme des gens, qui ſongeoient moins à ſe défendre qu'à tuer, & à faire acheter leur mort par celle d'un ennemi. La plûpart furent taillez en piéces, il y eut peu de priſonniers : Le Dalécarlien impitoyable & acharné, tuoit tout, ſans faire de quartier, & ſans que ſes Officiers puſſent l'arrêter. 1521.

La Cavalerie d'Erici pourſuivit les fuyards ſi vivement, qu'elle entra avec eux dans Veſteras, à la faveur des Suédois, qui étoient de la Garniſon & du parti des Danois, mais qui ſe déclarérent pour Guſtave, ſi-tôt qu'ils le purent avec ſûreté. Ces Troupes ne furent pas plûtôt dans la Ville, qu'elles ſe debandérent à la faveur de la nuit, & coururent au pillage, ſans que leurs Officiers puſſent les arrêter, ni même trouver un aſſez grand nombre de Soldats, pour poſer des Corps de Garde, & pour prendre les précautions qui pouvoient aſſûrer leur

Il entre dans la ville.

1521. leur Conquête. Ils se jettérent en foule dans plusieurs Maisons de Marchands, qui faisoient commerce d'Eau de Vie, & de Vins de Liqueurs. Les Dalécarliens que commandoit Gustave, ayant appris que leurs Camarades étoient dans une si douce occupation, abandonnent leurs Enseignes, & malgré leurs Officiers, se jettent en foule dans la Ville, pour avoir part à une Liqueur, qui fait la premiére passion & les plus sensibles plaisirs de ces Peuples Septentrionaux.

Court risque de la perdre.

Le Gouverneur du Château ayant apperçu ce desordre, sortit à la tête de sa Garnison, pour charger les Suédois. Ses Soldats mirent d'abord le feu à plusieurs Maisons, pour augmenter le tumulte & la confusion. Ils entrérent ensuite dans la Ville l'épée à la main, & ils tuérent sans peine plusieurs Dalécarliens, qu'ils trouvoient la plûpart yvres, sans armes & sans défense. Gustave ayant appris ce desordre, accourut aussi-tôt dans la Ville. Il fut au desespoir de voir massacrer ses Soldats, presque en sa présence, & sans en pouvoir trouver, qui fussent en état de s'opposer aux ennemis. Il commanda à Olaï de se

ba-

baricader dans la principale rue, & de faire tête aux Danois avec ce qu'il avoit d'Officiers & de Volontaires auprès de lui, pendant que de son côté il courroit par toute la Ville, pour arrêter le pillage, & pour rassembler ses troupes qui sembloient avoir disparu. La plûpart de ses soldats cachez au fond des caves, & ensévelis dans le vin & dans l'eau de vie, fuyoient presque également leur Général & les ennemis. Gustave suivi de ses Gardes descend lui-même dans les Caves & les Celliers, brise les tonneaux, répand les liqueurs & l'eau de vie, & par cette précaution, que les Dalécarliens trouvoient injuste & cruelle, il les arracha de ces lieux enchantez, & il repoussa enfin les Danois jusques dans le Château, plûtôt encore par sa présence, que par les armes de ses soldats. 1521.

Il fit ensuite pressentir le Gouverneur du Château, pour voir s'il seroit disposé à traiter de sa Place. Mais l'aiant trouvé ferme & inébranlable, il se contenta de bloquer cette Forteresse. Il ne voulut ni hazarder une attaque, qui auroit peut-être rebuté ses Troupes, ni s'arrêter à former un Siége,

Et en bloque le Château.

1521. Siége, de peur de donner le tems aux Danois de se reconnoître. Il fit faire seulement des lignes de contrevallation autour de cette Place, pour empêcher les sorties, & les secours que l'on y eût pû jetter. Il prit le premier un pic pour remuer la terre, il fut aussi-tôt suivi & imité par tous les Officiers de son Armée, & les Bourgeois de la Ville mêlez avec ses soldats y travaillerent avec tant d'ardeur, qu'en moins de deux jours ils éleverent ces retranchemens en quelques endroits de plus de vingt-quatre pieds de hauteur.

Plusieurs Seigneurs se joignent à lui.

Gustave n'eut pas plûtôt donné les ordres nécessaires pour empêcher qu'on ne jettât du secours dans cette Place, qu'il se remit en Campagne. Plusieurs Seigneurs & Gentilshommes à la tête de leurs Vassaux, se rencontrerent sur sa route, & se joignirent à ses Troupes. Soixante-dix Officiers Suédois abandonnerent tout d'un coup le parti du Viceroi, & se jetterent dans l'Armée de Gustave. On commença à regarder ces avantages, comme le commencement d'une grande révolution. Il sembloit que la prise de Vesteras fut le signal dont on étoit convenu

venu pour faire soulever toute la Suéde. Aruide, Seigneur considérable dans la Gotie Occidentale, Laurens Petri de Sudermanie, & Olaus Bonde de Nericie, vinrent l'assurer que la Noblesse & le Peuple de leurs Provinces n'attendoient que sa présence pour prendre les armes, & pour se déclarer en sa faveur. Ceux-même qu'un excès de timidité, ou que la puissance & le voisinage des Danois tenoient encore en apparence sous leur domination, l'assistoient secrettement de leurs avis & de leur argent. Tout le monde avoit les yeux tournez sur lui, & son mérite, & la dureté de la domination Danoise lui attiroient les vœux de tous les Suédois. 1521.

Gustave se voyant à la tête d'une Armée, & d'un parti si puissant, résolut de faire plusieurs entreprises en même tems, afin que le bruit & la nouvelle de ses Conquêtes entraînassent tous les peuples dans son parti, sans que les Danois sçussent où porter leurs armes. Il renvoya ces Seigneurs, qui l'étoient venu trouver, dans leurs Provinces, & il les fit accompagner par des détachemens de son

Il fait plusieurs entreprises en divers endroits.

1521. son Armée, qu'il leur donna pour commencer la Guerre, & pour appuyer la révolte & le soulévement des Peuples. Aruide par son ordre assiégea le Château de Vadestene dans la Gotie Orientale, Laurens Petri la Ville de Nicopinc, & Olaus Bonde Orebro Capitale de la Nericie.* Olaï & Eric investirent en même tems la Ville d'Upsal. La Place étoit grande, fort peuplée, mais presque sans murailles, & sans autre fortification que quelques Tours anciennes du côté de l'Archevêché. L'Archevêque qui en étoit Seigneur, y avoit mis quelques Troupes & un Gouverneur, plûtôt cependant pour faire voir aux Habitans qu'il ne les abandonnoit pas, que dans l'espérance de conserver cette Ville si elle étoit attaquée. En effet les soldats de la Garnison n'eurent pas plûtôt aperçû les Dalécarliens l'épée à la main descendre dans le fossé, & prêts à monter à l'assaut, qu'ils abandonnerent le Rempart après avoir fait leur décharge. Les Dalécarliens entrerent sans résistance dans Upsal, & corrigez par ce qui leur étoit arrivé à la prise de Vesteras, il poursuivirent les Danois sans s'arrêter au pillage. La

Prise d'Upsal.

plû-

plûpart de la Garnison fut taillée en 1521.
piéces, & le Gouverneur en s'enfuyant, reçut un coup de flêche, dont il mourut peu dé jours après.

Gustave ayant appris que ses Troupes étoient dans Upsal, s'y rendit en diligence. Il conserva avec soin la Maison & les biens de l'Archevêque, soit qu'il prétendit par ces égards le rendre suspect aux Ministres Danois, ou le gagner & l'attirer dans son parti. Il dépêcha ensuite un Officier au Consul de Lubec, pour lui faire part de l'heureux succès de ses Armes, & pour le faire souvenir en même tems des secours qu'il lui avoit promis de la part de la Régence. Son Agent répréſenta à ce Magistrat de quel intérêt il étoit à la République & à toutes les autres Villes Anséatiques, que la Suéde fût toûjours séparée & ennemie du Dannemarc; Que la Régence de Lubec ne pouvoit trouver de conjoncture plus favorable pour rétablir les affaires de ce Royaume; Que Gustave s'étoit déja rendu maître de plusieurs grandes Provinces, & qu'il avoit fait toutes ces Conquêtes à la tête des Dalécarliens. Mais que ces Paysans, servant la plûpart sans paye, servoient

Gustave demande du secours à la Régence de Lubec.

1521. aussi sans aucun engagement, & qu'il n'ignoroit pas que les Peuples qui commencent une révolte, & qui entreprennent la Guerre avec le plus de chaleur, sont ceux qui ordinairement s'en lassent le plus promptement. Que son Maître avoit besoin d'une Flotte, pour assiéger Stokholme & les autres Villes maritimes du Royaume, & de quelques Troupes réglées pour soutenir la Guerre, & que ce Seigneur espéroit avec ce secours chasser bien-tôt les Danois de toute la Suéde.

Le Consul de Lubec rendit compte de ses demandes à la Régence. Mais ces Républicains trouvérent que leurs intérêts avoient changé avec la fortune de Gustave. La rapidité des Conquêtes de ce Seigneur, son courage & le génie élevé qu'il faisoit paroître, commençoient à les inquiéter, & Christierne au contraire cessoit de leur être redoutable, par la conduite violente qu'il tenoit avec ses Sujets.

Un Colonel lui promet douze cens hommes.

L'Agent de Gustave avançoit peu dans sa Négociation. Heureusement il rencontra à Lubec un ancien Colonel Allemand nommé Etienne de Sassi, de ces gens qui font la Guerre comme

un

1521.

un métier, & qui font toujours prêts à mettre leur vie en commerce, sans s'informer autrement du parti qu'ils embrassent. L'Envoyé de Gustave traita avec lui au nom de son Maître, & moyennant une somme d'argent dont ils convinrent, & sur laquelle ce Suédois lui fit des avances considérables, le Colonel s'engagea de débarquer en Suéde, avant la fin du mois d'Août, à la tête de douze cens hommes. L'Agent de Gustave lui fit part aussi-tôt de ce Traité, & il lui manda qu'il demeuroit à Lubec, pour achever de déterminer la Régence à se déclarer en sa faveur; Mais il lui marqua en même tems, qu'il appercevoit qu'il n'auroit pas tant de peine à réüssir auprès de ces Républicains, si ses Conquêtes n'avoient pas été si rapides, & si le succès de son entreprise leur paroissoit encore douteux.

Les Dalécarliens l'abandonnent.

Gustave n'avoit eu jusqu'ici qu'à se loüer de la fortune. Tout lui avoit succedé au delà même de ses espérances; Il se voyoit à la tête d'une Armée considérable, avec laquelle il venoit de se rendre maître de la moitié du Royaume. Le Reste de la Suéde n'attendoit que sa présence pour se décla-

1521. rer, lorsqu'au milieu de ses Conquêtes il se vit abandonné tout d'un coup, par la plus grande partie de ses Troupes. Les Païsans lui demandérent leur congé pour aller faire la moisson dans leurs Provinces. Gustave malgré la nécessité de ses affaires, ne put refuser des gens qui le servoient volontairement, & à qui il devoit même toute son autorité. Il consentit de bonne grace à leur départ, sur la promesse qu'ils lui firent de revenir, même en plus grand nombre, après la moisson, & il ne se reserva pour sa Garde & pour la sureté de la Ville d'Upsal qu'une Compagnie de Cavalerie, & six cens hommes d'Infanterie, la plûpart Dalécarliens, qui s'attachérent à sa fortune, & qui ne voulurent jamais l'abandonner.

Il démeura à Upsal, qui étoit comme le centre de ses Conquêtes : De là il donnoit des ordres nécessaires dans les Provinces qui s'étoient déclarées en sa faveur, & dans celles où ses Lieutenans faisoient la Guerre pour lui. Il travailloit en même tems à désunir ses ennemis par des négociations secrettes, jusqu'à ce qu'il fût en état de les réduire par la force.

L'Ar-

L'Archevêque lui étoit sur tout redoutable par le nombre de ses Vassaux & de ses Partisans. Il soutenoit lui seul le parti de Christierne, par le crédit de sa Maison, & par l'autorité qu'il avoit sur le Clergé. Il écrivoit dans les Provinces, il faisoit agir ses parens & ses amis, pour retenir les Peuples sous l'obéïssance du Roi de Dannemarc. Gustave rencontroit dans la personne seule de ce Prélat, un ennemi vigilant, & qui lui donnoit plus de peine que tous les Danois ensemble. Il ne laissa pas d'entreprendre de le détacher de leur parti. Il mit dans ses intérêts deux Chanoines d'Upsal, qui se flattoient d'avoir beaucoup de crédit sur l'esprit de ce Prélat. Gustave leur accorda publiquement un sauf-conduit, sous prétexte qu'ils demandoient à se retirer auprès de leur Archevêque, & il les chargea secrettement d'une Lettre qui étoit soûmise & respectueuse, & telle qu'il convenoit, pour flatter l'humeur altiére & fastueuse de ce Prélat. Il le conjuroit dans sa Lettre, de vouloir bien ne plus s'opposer à la liberté de sa Patrie; Il lui offroit ensuite de la meillenre grace du monde de lui

1521.

Négociations de Trolle contre Gustave.

Gustave s'efforce de le gagner.

1521. lui rendre sa Ville d'Upsal & tous ses biens, sans exiger d'autre condition, sinon qu'il voulût bien passer dans son parti, & en être le Chef, & il l'assura que tout le monde déféreroit avec plaisir à ses ordres, & que pour lui il ne se réserveroit que la gloire d'exécuter ses avis & ses conseils.

Le Prélat rejette ses offres. Les deux Chanoines étant arrivez à Stokholme, présentérent la Lettre de Gustave à l'Archevêque, & ils hazardérent même de se loüer de sa modération pour pressentir le goût & l'inclination de leur Prélat. L'Archevêque rejetta la Lettre & leurs offices avec beaucoup de mépris & d'indignation. La crainte que les Danois ne le soupçonnassent d'écouter ces propositions, lui fit porter aussi-tôt les Lettres au Viceroi, il lui livra en même tems les deux Chanoines qui en étoient porteurs, & il demanda qu'on les fit mourir comme des traîtres & des espions.

Le Viceroi qui ne sçavoit répandre le sang de ses ennemis que lorsqu'il les trouvoit désarmez, ne se seroit pas fait grande violence pour lui donner cette satisfaction ; Mais il craignoit d'offenser le Clergé qui perséveroit pres-

presque seul dans le parti des Danois ; 1521.
Il apperçut même que l'Archevêque ne demandoit leur mort avec tant d'empressement, que pour éloigner le soupçon, qu'on pourroit avoir, qu'il fut capable d'entretenir quelque intelligence avec Gustave ; Et d'ailleurs ces Ecclésiastiques épouvantez du péril où ils se trouvoient, lui protestérent qu'ils ne s'étoient chargez de la Lettre de Gustave, que pour obtenir un sauf-conduit, & la liberté de sortir d'une Ville qui n'étoit plus dans son parti. Ils détesterent ensuite la rebellion de ce Seigneur, avec des invectives & en des termes que la crainte de la mort rendoit éloquens ; Ils protesterent de demeurer inviolablement attachez aux intérêts de Christierne, qu'ils reconnoissoient pour leur Souverain légitime, & pour achever de se justifier, & d'appaiser le Viceroi & l'Archevêque, ils leur dirent que les Paysans avoient abandonné Gustave, & ils leur firent un rapport de l'état de la Ville, & des forces de ce Seigneur, qu'ils diminuerent encore, suivant le langage ordinaire des transfuges, pour faire leur cour, & pour être traitez plus favorablement.

1521. Surprise d'Upsal.

L'Archevêque demanda avec empressement des Troupes au Viceroi, pour aller surprendre Gustave dans Upsal, & il lui promit de le ramener prisonnier, ou du moins de le forcer à se sauver encore une fois dans les Montagnes de Dalécarlie. Le Viceroi lui donna trois mille hommes d'Infanterie, & cinq cens Chevaux, qui faisoient la meilleure partie de la Garnison de Stokholme. La marche de l'Archevêque fut si prompte & si secrette, qu'il pensa surprendre Gustave dans Upsal. Ce Seigneur ne fut averti de ses desseins que deux heures avant son arrivée. Deux Gentilshommes Suédois, qui étoient encore en apparence dans le parti de l'Archevêque, mais que Gustave avoit gagnez, se détacherent secrettement, & vinrent à toutes jambes l'avertir du péril qu'il couroit. Comme la Ville étoit grande & ouverte de tous côtez, & que d'ailleurs les Habitans étoient affectionnez à l'Archevêque, qui étoit leur Seigneur, Gustave ne trouva pas à propos avec le peu de Troupes qu'il lui restoit, d'entreprendre de défendre cette Place. Il fit aussi-tôt filer son Infanterie vers la Forêt de Nostan,

&

& il se mit à la queuë avec sa Compagnie de Cavalerie & ses Gardes pour assurer la marche. 1521.

Fuite & valeur de Gustave.

A peine étoit-il sorti de la Ville, que l'Archevêque y entra à la tête de toutes ses Troupes. Ce Prélat n'eut pas plûtôt aperçu Gustave qui se retiroit, qu'il le fit pousser par toute sa Cavalerie. Les Danois l'atteignirent au gué de Lateby. Son Infanterie déja effrayée d'une retraite précipitée, se débanda à la vuë des ennemis. Ses Cavaliers mêmes, quoique retenus par sa présence, avoient une contenance mal assurée. Tout le monde se pressoit d'avancer & de gagner la Forêt. Son Ecuyer emporté dans ce désordre par un Cheval fougueux, vint tomber sur lui & le renversa dans l'eau. Ses Gardes le remonterent. Gustave sans s'étonner du péril ni du nombre des ennemis, fit ferme à la tête de ses Gardes. Ce brave homme, remarquable par sa taille avantageuse & par son air intrépide, soûtint presque seul dans ce passage tout l'effort des Danois; pendant que ses Troupes gagnoient la Forêt. Il ne les vit pas plûtôt en sûreté qu'il se retira, malgré le grand nombre de ceux qui le chargeoient.

1521. Il ne perdit dans cette occasion que dix ou douze Cavaliers, & ce fut tout l'avantage que l'Archevêque tira d'une occasion, où la fortune & le desordre des Troupes de Gustave lui avoient offert une victoire entiére.

Il rassemble de nouvelles forces.

Le péril que ce Prélat lui avoit fait courir, ne fit que rallumer son courage & son ressentiment. Il fit dessein de le surprendre à son tour, il rappella une partie des Troupes qu'il avoit données à Arvide, & il leur envoya ordre de se jetter dans les bois qui se trouvoient sur le chemin de Stokholme à Upsal. Il reçut en même tems les Troupes Allemandes, commandées par la Colonel de Sassi. La plupart de ses amis allarmez du péril qu'il avoit couru dans cette occasion, se rendirent en diligence auprès de lui. La haine qu'on portoit à Christierne, & la crainte de retomber sous sa puissance, rendoient la personne de Gustave extrêmement chere à tous les Suédois. Ce Seigneur se vit en peu de jours une Armée nouvelle, & capable de tenir la Campagne. Il campa proche le Château de Rimning, où il se retrancha, comme s'il n'eût eu que les mêmes Troupes avec lesquelles il étoit sorti d'Upsal,

&c,

& il prit toutes les précautions nécessaires pour cacher ses forces à l'Archevêque, & pour l'entretenir dans l'excès de confiance & de présomption où il étoit, par le petit avantage qu'il avoit remporté. 1521.

Il taille les Danois en piéces.

Ce Prélat fier de l'avoir fait fuir se mit en chemin pour retourner à Stokholme, comme Gustave l'avoit prévu. Il marchoit avec la même confiance que s'il eût mené son ennemi prisonnier à sa suite. Ses Troupes donnerent dans l'embuscade, l'Infanterie d'Arvide, qui étoit cachée dans les bois, parut tout à coup, & les chargea avec de grands cris. L'Archevêque qui ne craignoit pas d'ennemis, où Gustave n'étoit pas, surpris d'une attaque imprévuë, voulut rentrer dans Upsal. Mais il trouva ce Seigneur à son chemin, qui pendant sa marche s'étoit jetté entre la Ville & ses Troupes. La terreur se répandit parmi les Danois qui se voyoient pris en tête & en queuë. Les uns vouloient avancer du côté de Stokholme, & les autres espéroient trouver plus de facilité à rentrer dans Upsal. Chacun dans ce desordre croyoit la résistance & le péril moins grand, où il n'étoit

1521. pas, & il rencontroit par tout l'ennemi & la mort. La plupart des Danois furent taillez en piéces; Le reste chercha son salut dans la fuite: A peine l'Archevêque, qui s'étoit vanté de prendre Gustave prisonnier, put-il ramener la sixiéme partie des Troupes que le Viceroi lui avoit confiées.

& rentre dans Upsal.

Gustave rentra dans Upsal à la tête de ses Troupes victorieuses, & voyant qu'ils n'y avoit plus de mesures à garder avec l'Archevêque, il fit abattre une tour qui servoit d'ornement & de Forteresse dans l'Archevêché, afin d'empêcher les Danois dans la fuite de s'y pouvoir loger.

Introduction du Luthéranisme en Suéde.

La Doctrine de Luther commença en ce tems-là à s'introduire dans la Suéde, & parmi les Troupes de Gustave. Les soldats Allemands l'y porterent d'abord, mais ils ne la firent connoître que par la licence où ils vivoient, & par le mépris qu'ils faisoient paroître pour les Religieux, & pour tout l'Ordre Ecclésiastique. Les deux fréres Laurent & Olaus Petri, de la Province de Nericie, répandirent ensuite cette Doctrine avec beaucoup de succès. Ils avoient tous deux étudié sous Luther dans l'Université de Wirtem-

berg.

berg. Ils aporterent en Suéde sa Doctrine & ses Ecrits, & ils les publiérent avec tout le zéle & la chaleur que l'on a toujours pour les opinions nouvelles, sur tout quand on se flatte de combattre d'anciennes erreurs, & d'établir la vérité. 1521.

Laurent Petri, qui étoit naturellement timide, découvroit ses sentimens avec beaucoup de retenuë & de précaution; Il se contentoit de répandre secrettement les Livres de Luther, & d'en conférer avec ses amis particuliers. Mais Olaus qui étoit hardi & éloquent, prêchoit publiquement le Luthéranisme dans l'Eglise de Stregnez, dont il étoit Chanoine & Protonotaire; Il invectivoit dans ses Sermons contre l'abus que le Clergé & les Religieux faisoient de leur puissance & de leurs richesses, & il étoit écouté d'autant plus favorablement, qu'on n'ignoroit pas que l'ambition des Evêques avoit causé tous les malheurs de la Suéde.

Il fit ensuite des Conférences, il afficha des Theses à Upsal, il disputoit tous les jours dans l'Université de cette Ville, enfin il n'oublia rien pour re-

1521. répandre la doctrine de son Maître, pendant le désordre & le trouble des Guerres civiles, tems toujours favorable au changement, ou à l'établissement des nouvelles Religions. La jeunesse avide & toujours la dupe des nouveautez, embrassa avec ardeur ces opinions. Il gagna la plûpart des Professeurs & des Ecoliers de l'Université, qui se firent à leur tour un mérite de devenir les Ministres & les Hérauts de cette Doctrine. Tout le monde vouloit être instruit de ces nouvelles opinions. La Doctrine de Luther passa insensiblement de l'Ecole dans les maisons des particuliers ; Les Familles se partagerent ; Chacun prenoit parti selon ses lumiéres & son inclination. Les uns défendoient la Religion Catholique, parce que c'étoit la Religion de leurs péres, & la plupart s'y attachoient par le seul mérite de son antiquité. Les autres se plaignoient des abus que l'avarice du Clergé avoit introduits dans l'administration des Sacremens, & ils attaquoient ces abus, avec d'autant plus d'ardeur qu'ils trouvoient leur intérêt à les décrier. Les femmes

mêmes

mêmes entroient dans ces diſputes, ſoit 1521.
par vanité, ou de bonne foi, & par une crainte exceſſive de n'être pas dans la bonne voye. Tout le monde s'érigeoit en juge de controverſe. Ce qui étoit reſté d'Evêques en Suéde, depuis le maſſacre de Stokholme, plus attentifs aux Conquêtes de Guſtave qu'aux ſoins qu'ils devoient à leurs Diocéſes, négligerent ces mouvemens & le progrès du Luthéraniſme. Guſtave de ſon côté diſſimuloit ces nouveautez, ſoit qu'il regardât ces diſputes, comme le fruit du loiſir de quelques Théologiens, ou peut-être qu'il ne fut pas fâché que dans un Royaume, où les Evêques lui étoient ſi opposez, il s'élevât, au milieu même du Clergé, un parti qui faiſoit profeſſion de condamner la puiſſance temporelle & les grands biens de ces Prélats.

Fuite de Trolle & du Vice-roi.

Guſtave après la fuite * de l'Archevêque, réünit toutes ſes Troupes qui étoient partagées en différens petits Corps d'Armée, & marcha droit à Stokholme. Il ne prétendoit pas encore en former le ſiége, n'ayant pas de

* Suart Oregras.

1521. de Flotte pour en fermer le Port; Mais il en fit seulement approcher son Armée, pour tenter si la consternation où étoient les Danois de la défaite de l'Archevêque, ne donneroit point lieu aux amis qu'il avoit dans la Place, d'entreprendre quelque chose en sa faveur. Le Viceroi & l'Archevêque peu assurez de la fidélité des Bourgeois, & craignant de tomber entre les mains de Gustave, résolurent de se sauver pendant qu'ils avoient encore la Mer libre. Ils confiérent le Gouvernement de la Place à un ancien Officier qui commandoit la Garnison, & ils se retirerent avec précipitation en Dannemarc, sous prétexte, disoient-ils, de hâter le secours que Christierne leur faisoit espérer tous les jours. Ce Prince faisoit à la vérité tous ses efforts pour faire passer une Armée en Suéde. Mais les Danois effrayez du massacre de Stokholme, détestoient son entreprise & son Gouvernement, & lui refusoient toute sorte de secours, sous prétexte qu'ils étoient épuisez par la longueur de la Guerre.

Gustave fut ravi d'apprendre que ces deux Prélats fussent passez en Dan-

Dannemarc. Le Viceroi fembloit lui abandonner le Royaume par fa fuite, & la retraite de l'Archevêque le défaifoit d'un ennemi toujours redoutable par fon crédit fur le Clergé. Cependant le Gouverneur mit un fi bon ordre dans Stokholme, que les Bourgeois ne fe virent pas en état d'entreprendre rien en faveur de Guftave. Ce Seigneur reçut en même tems un courier d'Arvide, qui lui mandoit qu'il s'étoit rendu maître des châteaux de Vadeftene, de Hova, & de Scenine dans la Gotie Orientale, qu'à l'approche feule de fes Troupes, les Villes de Lincopine, de Norcopine & de Sudercopine avoient pris les Armes, & chaffé les Danois, & qu'il marchoit pour affiéger le château de Stegebourg, où le Colonel Bernard de Milen, Allemand de Nation, s'étoit enfermé avec fon Régiment.

1521.

Heureux fuccès d'Arvide.

De fi heureux fuccès furent balancez par les triftes nouvelles que Guftave reçut de la mort funefte de fa mére & de fa fœur. Chriftierne irrité de fes Conquêtes, dont la fuite du Viceroi & de l'Archevêque ne le rendoient que trop certain, fit jet-

Nouvelles barbaries de Chriftierne.

1521. jetter cruëllement ces Dames dans la Mer, enfermées dans un sac, & il ordonna en même tems aux Officiers Danois, qui commandoient dans les Places qui lui restoient en Suéde, de faire perir tous les Suédois qui étoient encore dans ses Troupes, comme autant de traîtres qui étoient aux gages de son ennemi; Ce qui fut exécuté avec beaucoup d'inhumanité, sur tout par le Gouverneur d'Abo, Capitale de la Finlandie, qui fit mourir plusieurs Gentilshommes Finlandois de son Gouvernement.

Conquêtes & réglemens de Gustave dans la Gotie.

Gustave fut sensiblement touché de la mort de sa mére & de sa sœur. Il fit publier dans son Armée, & dans tous les lieux qui reconnoissoient son autorité, qu'on massacrât sans quartier tous les Danois qu'on pourroit prendre, & il fit cette Ordonnance, pour rendre Christierne par ces représailles encore plus odieux à ses Sujets mêmes. Il laissa la plûpart de ses Troupes autour de Stokholme, dont elles formoient le blocus, sous les ordres du Colonel de Sassi & de Fredage, & il se rendit ensuite dans la Gotie Orientale, qui autant par l'habileté que par la valeur

leur d'Arvide venoit de se déclarer 1521.
presque toute entiére contre les Danois. Gustave mit des Garnisons dans toutes les Villes qui avoient pris son parti; Il fit rétablir en diligence les anciennes fortifications; Il en ordonna de nouvelles dans tous les lieux qui en avoient besoin; Il établit dans ces Places pour Gouverneurs, des gens pleins de zêle pour leur Patrie, & la plûpart proscrits par Christierne. Toute la Noblesse de la Province se rendit auprès de lui, pour lui offrir ses services, & pour le féliciter sur l'heureux succès de ses Armes. Il n'y eut que l'Evêque de Lincopinc, qui chagrin & incertain parmi une si prompte & si heureuse révolution, s'enferma dans son Château de Munquebode, sans oser encore se déclarer en faveur de Gustave.

Conduite incertaine de l'Evêque de Lincopinc.

C'étoit ce même Prélat, qui avoit heureusement échapé du massacre de Stokholme. Le péril qu'il avoit couru dans cette occasion, lui faisoit envisager tous les partis opposez à Christierne, comme des précipices: Toutes les Conquêtes de Gustave ne le pouvoient rassurer: Il se persuadoit même

qu'il

1521. qu'il ne pourroit jamais soutenir la Guerre contre un Monarque aussi puissant que le Roi de Dannemarc, & il croyoit voir à tous momens ce Prince rentrer en Suéde, à la tête d'une Armée formidable, & traiter Gustave & ses Partisans, comme il avoit fait le Sénateur Eric Vasa son Pére & les autres Sénateurs. Ce Prélat exhortoit ses peuples de vive voix, & même par écrit, à ne point prendre part aux mouvemens qui agitoient le Royaume, & il n'agissoit avec tant d'éclat, que pour avoir plus de témoins, qui pussent déposer un jour qu'il avoit persévéré constamment dans le parti du Dannemarc.

Sermens de fidélité qu'il fait à Gustave.

Gustave indigné de la foiblesse & de la lâcheté de ce Prélat, qui au milieu d'une Province, dont il étoit maître, n'osoit encore se déclarer contre les Danois, marcha vers son Château, à la tête d'une partie de ses Troupes, dans le dessein de le faire expliquer, & de le chasser de sa Place, si après les mauvais traitemens qu'il avoit reçus de Christierne, il tenoit encore son parti. L'Evêque averti de la colére & de la marche de

de Gustave, sortit au devant de lui, 1521.
avec les principaux de son Clergé; Il n'oublia, pour l'appaiser, ni loüanges, ni protestations de fidélité. Il étoit de l'intérêt de ce Seigneur de s'assurer du Château de ce Prélat qui étoit fortifié; Mais il n'osa y mettre Garnison, dans la crainte que ceux même de son parti ne l'accusassent de violer les Privileges du Clergé, dans la personne d'un Evêque qu'on ne pouvoit accuser d'avoir pris les Armes, & qui avoit volontairement ouvert les Portes de son Château. Gustave se contenta de faire une sévére réprimande à ce Prélat, qui de son côté se trouva bien heureux d'en être quitte pour quelques sermens de fidélité, qu'il étoit bien résolu de ne garder, qu'autant que la présence & les Armes de Gustave l'y contraindroient.

Gustave convoque les Etats Généraux.

Ce Conquerant ayant mis un si bon ordre dans toutes ses Conquêtes, convoqua solemnellement les Etats Généraux du Royaume à Vadestene, pour donner quelque forme au Gouvernement, & sur tout pour établir & pour y faire reconnoître son autorité, qu'il ne tenoit que de son épée &

de

1521. de l'élection de quelques Paysans de la Dalécarlie.

Il se * trouva dans cette assemblée peu de Députez des Provinces. Le meurtre & le massacre de la premiére Noblesse, la différence des partis, le desordre de la Guerre, la marche des Troupes, & la crainte même de quelque nouvelle révolution en faveur de Christierne, empêchérent la plûpart des Députez de s'y rendre. L'assemblée ne fut presque composée que d'Officiers de Guerre & de plusieurs Gentilshommes proscrits par les Danois, & qui s'étoient jettez dans l'armée de Gustave, comme dans un azyle; Tout l'Etat étoit, pour ainsi dire, dans cette Armée. Gustave leur représenta avec beaucoup de grace & d'éloquence la nécessité d'élire un Administrateur, qui fût capable de donner le dernier coup à la tyrannie des Danois: Que ce qu'il y avoit de Troupes de cette Nation dans le Royaume, étoient plûtôt cachées que fortifiées dans les Places qui leur restoient; qu'il falloit presser des ennemis épouvantez, & achever de les vaincre par leur

Sa harangue.

* 24 Août.

leur propre crainte. Il leur dit ensuite avec beaucoup de générosité, qu'il ne prétendoit point que ses services contraignissent leur choix : Qu'il seroit le premier à reconnoître celui d'entre eux qu'ils voudroient élire, & que dans quelque rang qu'on le plaçât, il se tiendroit toûjours heureux de combattre, & d'exposer sa vie pour la défense de sa Patrie. 1521.

Les Etats ne répondirent à ce discours, que par les éloges & les applaudissemens qui étoient dûs à sa valeur & à sa modération. Ce qu'il y avoit de Gentilshommes & d'Officiers dans les Etats, étoient également attachez à sa personne & à sa fortune; Ils ne subsistoient que de ses bienfaits, & il n'y avoit même de sûreté pour eux en Suéde que dans son Armée. Toute l'Assemblée conjura ce Seigneur de se charger du soin du Gouvernement; On voulut même lui déférer la qualité de Roi, afin de l'intéresser plus efficacement à la défense de la Patrie; Mais il refusa constamment ce titre, & il se contenta, à l'exemple de ses prédécesseurs, de la qualité d'Administrateur, comme plus modeste & même plus convenable à l'état de sa for-

Il est élû Administrateur.

1521. fortune & à la disposition présente du Royaume. Tous les membres des Etats lui prêterent le serment de fidélité, & il fut reconnu & publié à haute voix dans les Etats & dans l'Armée pour Gouverneur Général, & pour Souverain Administrateur de Suéde.

Fin du premier Tome.



H I-

la disposition présente du
Tous les membres des
terent le serment de fidé-
it reconnu & publié à
ns les Etats & dans l'Ar-
ouverneur Général, &
ain Administrateur de

premier Tome.



H I-